



**HAL**  
open science

# Le rôle des musées ethnographiques dans la production et la circulation des savoirs sur les plantes médicinales

Carole Brousse

► **To cite this version:**

Carole Brousse. Le rôle des musées ethnographiques dans la production et la circulation des savoirs sur les plantes médicinales. [Rapport de recherche] Musée du quai Branly. 2014. hal-01157158

**HAL Id: hal-01157158**

**<https://hal.science/hal-01157158>**

Submitted on 28 May 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Marchande d'herbes médicinales, 1930-1950, Martinique. [PP0132510]  
Photographe anonyme ; Iconothèque du musée du quai Branly

## Le rôle des musées ethnographiques dans la production et la circulation des savoirs sur les plantes médicinales

**Carole BROUSSE**

**IDEMEC – Aix-en-Provence**

*Lauréate d'une bourse d'étude pour la documentation des collections – 2013/2014*

**Note de recherche**

Octobre 2014

## Avant-Propos

---

Ce travail, à visée documentaire et exploratoire, prend appui sur 189 échantillons de plantes médicinales entrés dans les collections du Musée de l'Homme au cours du XXe siècle et aujourd'hui conservés au musée du quai Branly. Pour enrichir la documentation relative à cette collection, j'ai travaillé, de janvier 2014 à septembre 2014, au service des archives et de la documentation des collections, sur les dossiers constitués par les ethnologues ayant collecté ces échantillons, et, à la médiathèque, tant sur les publications relatives aux échantillons que sur un large corpus bibliographique consacré aux différents managements en anthropologie de la thématique végétale. Par la suite, j'ai exploré les collections de plantes (médicinales mais pas seulement<sup>1</sup>) de quatre autres musées : Muséum national d'Histoire naturelle, Musée ethnologique de Salagon, Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MuCEM) et Musée d'ethnographie de Genève. La mise en parallèle de ces différents ensembles d'informations devrait permettre de mieux saisir pourquoi/comment les plantes médicinales, items « naturels », supports d'utilisations « culturelles », laissent perplexes les ethnologues et trouvent difficilement leur place au sein des collections muséologiques.

Cette recherche s'insère dans le cadre plus général de ma thèse, consacrée à la relance de l'herboristerie française et à la patrimonialisation des savoirs naturalistes populaires. Elle s'inscrit par ailleurs dans le programme des « bourses d'étude pour la documentation des collections », initié en 2010 par le musée du quai Branly. Cette recherche n'aurait pu avoir lieu sans le soutien des équipes du musée du quai Branly. Je tiens à remercier tout spécialement Frédérique Servain-Riviale, chargée des bourses d'étude pour la documentation des collections, et Ghislain Dibie, responsable du patrimoine imprimé au département du patrimoine et des collections, qui m'ont soutenu et aidé tout au long de cette recherche. Je souhaiterais également remercier la botaniste Paule Térès, qui m'a accompagné en muséothèque pour tenter d'identifier les échantillons de plantes médicinales dont il est question dans cette recherche. Les souvenirs de terrain de l'ethnologue Teresa Battesti ont également été d'un secours précieux, je lui adresse ici mes remerciements.

---

<sup>1</sup> Il était en effet difficile, dans le cadre d'une étude purement comparative, de circonscrire la recherche à un corpus particulièrement difficile à saisir via les outils classiques d'exploration des collections muséologiques.

# SOMMAIRE

<b>AVANT-PROPOS .....</b>	<b>2</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>4</b>
<b>1 DOCUMENTATION DU FONDS BIBLIOGRAPHIQUE DU MUSEE DU QUAI BRANLY .....</b>	<b>6</b>
1.1 PRESENTATION DU FOND « ETHNOBOTANIQUE » DE LA MEDIATHEQUE.....	6
1.1.1 <i>Les ouvrages</i> .....	6
1.1.2 <i>Les périodiques</i> .....	8
1.1.3 <i>Les documents audiovisuels</i> .....	11
1.2 FOLKLORE DES PLANTES ET ETHNOLOGIE BOTANIQUE .....	14
1.2.1 <i>Le folklore des plantes</i> .....	14
1.2.2 <i>L'ethnologie botanique</i> .....	22
1.3 DE L'ETHNOBOTANIQUE A L'ECO-ANTHROPOLOGIE .....	29
1.3.1 <i>La naissance de l'ethnobotanique</i> .....	29
1.3.2 <i>L'évolution de l'ethnobotanique</i> .....	34
<b>2 DOCUMENTATION DES COLLECTIONS DE PLANTES MEDICINALES CONSERVEES AU MUSEE DU QUAI BRANLY .....</b>	<b>40</b>
2.1 PRESENTATION DU CORPUS D'ETUDE .....	40
2.1.1 <i>Présentation des échantillons</i> .....	40
2.1.2 <i>Présentation des collecteurs</i> .....	44
2.2 METHODES ET CONTEXTES DE COLLECTE .....	50
2.2.1 <i>Quel traitement de l'objet « plante » ?</i> .....	50
2.2.2 <i>Quel traitement de l'objet « en plante » ?</i> .....	56
2.3 PLACE DE LA DIMENSION HOMMES/PLANTES DANS LES RECHERCHES DES COLLECTEURS.....	63
2.3.1 <i>Les proto-ethnobotanistes</i> .....	63
2.3.2 <i>Les classifications ethnobotaniques</i> .....	67
2.4 COMPARAISON DU CORPUS AVEC D'AUTRES COLLECTIONS DE PLANTES (MEDICINALES) .....	75
2.4.1 <i>Les collections ethnobotaniques du Muséum national d'Histoire naturelle</i> .....	75
2.4.2 <i>Les collections ethnobotaniques du Musée de Salagon</i> .....	79
2.4.3 <i>Les collections de plantes médicinales de deux autres musées ethnologiques</i> .....	84
<b>MAÏEUTIQUE DE L'ETHNOBOTANIQUE .....</b>	<b>89</b>
<b>ANNEXE : PROPOSITION D'INDEXATION DU CORPUS DE PLANTES MEDICINALES DU MUSEE DU QUAI BRANLY .....</b>	<b>91</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>101</b>
➤ ÉLÉMENTS DE DOCUMENTATION SUR L'ETHNOBOTANIQUE .....	101
➤ BIBLIOGRAPHIE DES COLLECTEURS (OU SUR LES COLLECTEURS) EN LIEN AVEC LES ECHANTILLONS DE PLANTES MEDICINALES ET/OU L'ETHNOBOTANIQUE .....	106
➤ BIBLIOGRAPHIE D'ANDRE MERCIER .....	108
<b>ARCHIVES.....</b>	<b>109</b>
➤ ARCHIVES CONSULTEES AU MUSEE DU QUAI BRANLY .....	109
➤ ARCHIVES CONSULTEES AU MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE DE PARIS .....	109
➤ AUTRES DOCUMENTS.....	110

## Introduction

De tous les « objets » conservés au musée du quai Branly, les échantillons de plantes médicinales dont il sera question ici ne sont sûrement pas les plus prestigieux. D'ailleurs, aucun de ces 189 échantillons n'est exposé au musée et la bibliographie existante à leur sujet est plutôt mince. Pourtant, documenter ces échantillons et comprendre la position qu'ils occupent dans les recherches entreprises par leurs collecteurs fait office de porte d'entrée pour étudier la place des collectes végétales dans les travaux ethnographiques, l'intérêt de l'entrée « plante » dans les monographies ethnologiques, la pertinence de la dialectique nature/culture dans l'analyse plus globale des structures de la vie humaine.

Par ailleurs, tous ces échantillons ont été récoltés au cours du XXe siècle, à une époque où l'ethnobotanique émergeait en France. La naissance institutionnelle de cette discipline, vouée à l'étude des relations réciproques qui unissent les hommes aux plantes, date de 1963. Cette année-là, la « chaire des productions coloniales d'origine végétale » du Muséum national d'Histoire naturelle est transformée en « chaire d'ethnobotanique ». Mais en réalité, dès les années 1940, l'ethnologue Jacques Roumain puis l'agronome André-Georges Haudricourt appelaient aux développements de recherches ethnobotaniques (Roumain 1942, Haudricourt & Hédin 1943). Enfin, avant même l'émergence du mot (ethnobotanique) et la naissance institutionnelle de la discipline, des recherches ont été entreprises sur le vaste champ des rapports flore/société<sup>2</sup>. De nombreux « proto-ethnobotanistes » ont d'ailleurs essayé, dès l'Antiquité, de forger des outils et des thématiques de recherche propices à l'analyse des interactions plantes/hommes.

Le terme est utilisé pour la première fois aux États-Unis à la fin du XIXe siècle : l'ethnobotanique apparaît alors comme une ramification de la botanique économique. Si cette discipline étudie les plantes utiles dans les sociétés industrialisées, la science naissante doit identifier et documenter les différents usages du végétal recensés dans les sociétés « primitives ». Cette définition n'a que peu à voir avec celle retenue soixante-dix ans plus tard par les agronomes du Muséum national d'Histoire naturelle, qui considèrent l'ethnobotanique comme :

*« Une discipline interprétative et associative qui recherche, utilise, lie et interprète les faits d'interrelations entre les Sociétés Humaines et les Plantes en vue de comprendre et d'expliquer la naissance et le progrès des civilisations, depuis leurs débuts végétaliens jusqu'à l'utilisation et la transformation des végétaux eux-mêmes dans les Sociétés primitives ou évoluées » (Portères, 1961 : 102).*

Mais aujourd'hui, alors même qu'une science existe pour investir le champ des relations flore/société, toutes les recherches entreprises sur ce thème ne revendiquent pas leur filiation à l'ethnobotanique. D'ailleurs, depuis 1983, le laboratoire du Muséum a changé d'intitulé et entreprend désormais des recherches en *ethnobiologie*. En 2002, une nouvelle mention

---

<sup>2</sup> Voir par exemple le travail d'Alice Peeters (1979), consacré au botaniste Georg Eberhard Rumphius, qui fit œuvre d'ethnobotaniste au XVIIe en Indonésie.

proposait encore d'enquêter sur l'*éco-anthropologie* - une notion qui fait écho aux recherches entreprises par Philippe Descola, qui anime, depuis 2001, une chaire d'*anthropologie de la nature* au Collège de France.

Les éléments historiques et épistémologiques qui encadrent la naissance de l'ethnobotanique ont construit un flou théorique que cette recherche se propose de clarifier. Qu'est-ce au juste que l'ethnobotanique ? Comment délimiter précisément les contours et l'apport de cette discipline ? Quelles sont ses méthodes de travail et en quoi diffèrent-elles de celles mises en œuvre par les anthropologues travaillant sur le champ des rapports nature/culture ? Après avoir recensé les recherches entreprises sur la thématique des relations flore/société et identifié les différentiels méthodologiques et théoriques, il conviendra de dresser une typologie des approches travaillant en/avec/sur l'ethnobotanique. Ce rapport permettra in fine de mieux situer la place que peut être amenée à occuper l'ethnobotanique aujourd'hui : discipline à part entière, branche de l'ethnologie ou champ de recherche de l'anthropologie ?

Dans une première partie, cette recherche se proposera de documenter le fonds bibliographique de la médiathèque du quai Branly consacré à l'ethnobotanique afin d'étudier la généalogie de la discipline ainsi que ses nouveaux enjeux (en lien avec l'herboristerie notamment). Ce rapport présentera dans une seconde partie les collections de plantes médicinales du musée du quai Branly. Il conviendra d'analyser le corpus (place des échantillons dans les collectes des ethnologues, dans leur bibliographie, contextes de récoltes, méthodes de conditionnement...) et de comparer ces matériaux ethnobotaniques avec ceux conservés dans d'autres musées ethnographiques (Muséum national d'Histoire naturelle, Musée de Salagon, Musée d'ethnographie de Genève et MuCEM).

# 1 Documentation du fonds bibliographique du musée du quai Branly

## 1.1 Présentation du fond « ethnobotanique » de la médiathèque

Le catalogue de la médiathèque du musée du quai Branly référence 320 ouvrages, 13 périodiques et 56 documents audiovisuels lorsque l'on effectue une recherche avec le mot clé « ethnobotanique ».

### 1.1.1 Les ouvrages

Les ouvrages intégrés dans ce corpus ont été publiés entre 1932 et 2014. Les publications datant d'avant 1942<sup>3</sup> sont des ouvrages en anglais et en espagnol.

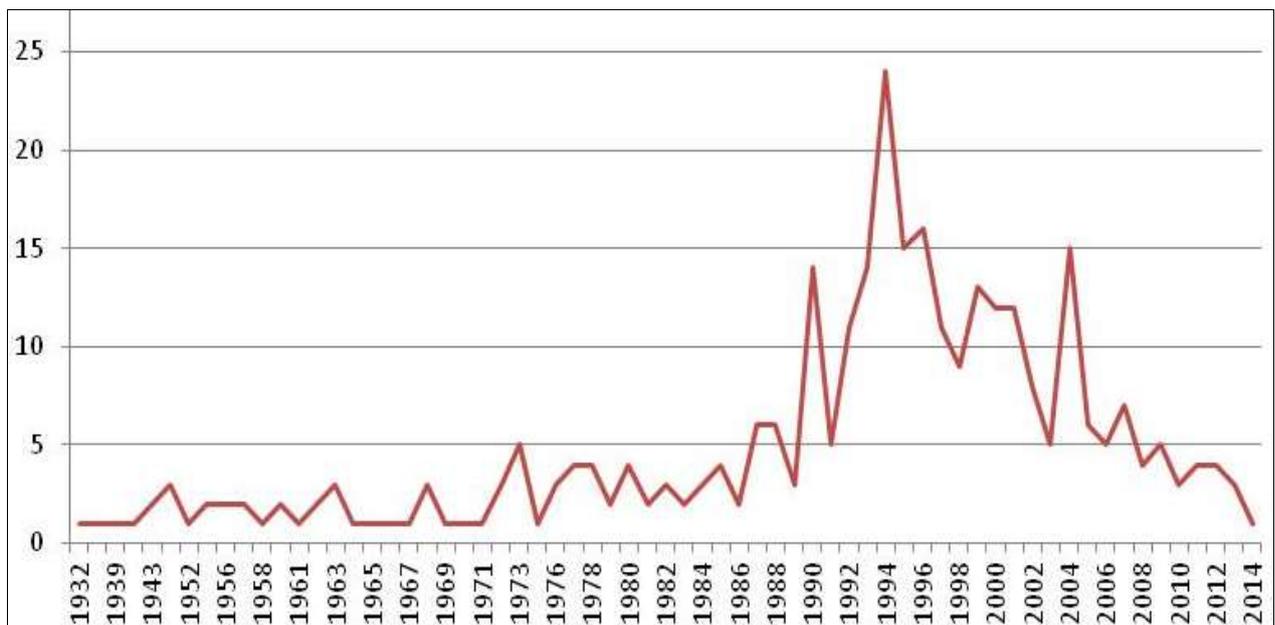


Figure 1 : Date d'édition des ouvrages ethnobotaniques de la médiathèque du musée du quai Branly

En effet, ce corpus est constitué à 69,1% d'ouvrages publiés en langue étrangère. Les ouvrages en langues anglaise et espagnole sont d'ailleurs plus nombreux que les publications françaises (cf. Figure 2 & 3) au sein de ce corpus.

<sup>3</sup> La première mention française du terme ethnobotanique est attribuée à l'ethnologue Jacques Roumain, dans un article intitulé « Contribution à l'ethnobotanique précolombienne des grandes Antilles » publié en février 1942 dans le premier numéro du *Bulletin du bureau d'ethnologie de la République d'Haïti*.

Publications ethnobotaniques	Part du corpus
anglais	43,40%
espagnol	30,90%
français	19,10%
portugais	3,10%
allemand	2,80%
haoussa	0,30%
slovaque	0,30%

Figure 2 : Langue d'édition des ouvrages ethnobotaniques de la médiathèque du quai Branly

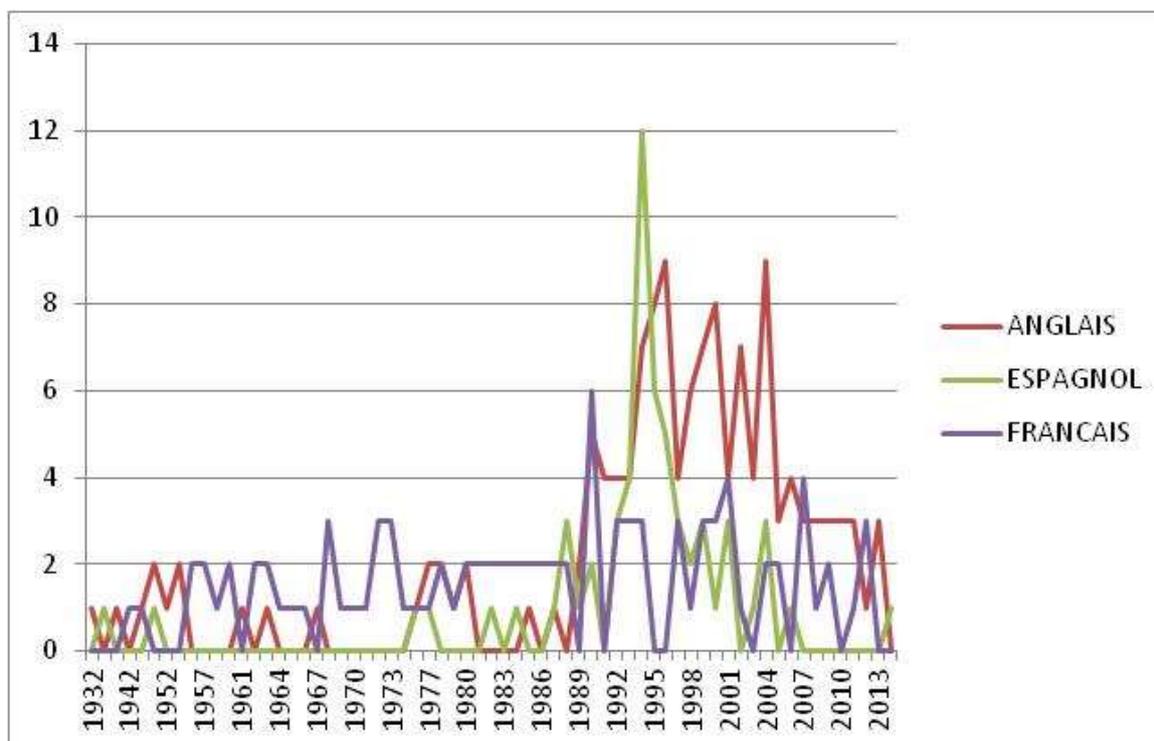


Figure 3 : Date et langue d'édition des ouvrages ethnobotaniques de la médiathèque du quai Branly

Il s'agit essentiellement de monographies ethnographiques réalisées sur des sociétés d'Amérique latine, d'Afrique ou d'Australie. Par ailleurs, sur les 389 références répertoriées au mot clé « ethnobotanique », 101 traitent des aspects thérapeutiques de la relation hommes/plantes, ce qui représente plus de 25% de la totalité du corpus.

Cette recherche s'appuie sur les ouvrages écrits en langue française et plus spécialement sur ceux évoquant les aspects épistémologiques et méthodologiques de la discipline. L'ensemble des ouvrages consultés est référencé à la fin du rapport, dans la bibliographie.

### 1.1.2 Les périodiques

Une seule revue scientifique, spécifiquement dédiée à l'ethnobotanique (ici comprise comme un champ de la botanique économique), est consultable à la médiathèque du musée du quai Branly. Il s'agit de la revue *Economic Botany*, éditée de façon trimestrielle par le Jardin botanique de New York au nom de la Société de botanique économique américaine. Le journal, qui fait de l'ethnobotanique une ramification de la botanique économique, existe depuis 1947. En 1990, la revue publia un article intitulé « What is economic botany »<sup>4</sup>, qui explicita la conception américaine de l'ethnobotanique. Pour comprendre les liens qui unissent la botanique appliquée, la botanique économique et l'ethnobotanique, il est également intéressant de se référer à toutes les publications éditées par les jardins botaniques. Voici celles qui ont été consultées dans le cadre de cette recherche.

Titre	Éditeur	Date d'édition	Numéros disponibles au MQB	Cote MQB
<i>Economic Botany</i>	Jardin botanique de New York (USA)	1947-2014	N°1 (1947) - N°68 (2014)	En ligne
<i>Kew bulletin</i>	Jardins botaniques royaux de Kew (GB)	1946-2014	N°1 (1946) –N°69 (2014)	En ligne
<i>Mémoires du Jardin Botanique de Montréal</i>	Jardin botanique de Montréal (CA)	1940-1955	N°2 (1948)	CLS P 3972
<i>Bulletin du Jardin Botanique National de Belgique</i>	Jardin botanique de Bruxelles (Belgique)	1902-1999	N°1 (1902) – N°67 (1999)	En ligne

Figure 4 : Revues éditées par différents jardins botaniques consultées pour cette recherche

Hormis cette bibliographie, qui fait de l'ethnobotanique une ramification ou un champ de la botanique économique, ce sont essentiellement les revues issues des différentes sociétés savantes ethnologiques qui ont servi de socle à cette étude.

Titre	Éditeur	Date d'édition	Numéros disponibles au MQB	Cote MQB
<i>Terrain</i>	Ministère de la culture et FMSH	1983-2014	N°1 (1983) - N°62 (2014)	P 4234
<i>Revue d'ethnographie</i>	Société d'ethnographie	1913-2014	N°1 (1913) -N°121 (1997) N°1 (2001) – N°6 (2013)	P 1070
<i>Revue de folklore français</i>	Société du folklore français	1930-1942	N°1 (1930)-N°13 (1942)	P 3386
<i>Revue des traditions populaires</i>	Société des traditions populaires	1886-1919	N°1 (1886) – N°34 (1919)	P 453

Figure 5 : Revues scientifiques anthropologiques consultées

<sup>4</sup> WICKENS G.E, "What is economic botany", *Economic Botany*, January–March 1990, Volume 44, Issue 1: 12-28.

Les publications du laboratoire d'ethnobotanique du Muséum constituent également une part essentielle du corpus. Il s'agit des bulletins de liaison du séminaire d'ethnomédecine (cf. Figure 6) et de ceux du séminaire de la société d'ethnobotanique et d'ethnozoologie (cf. Figure 7). Enfin le *Journal d'Agriculture Tropicale et de Botanique Appliquée* (JATBA), qui constitue à bien des égards « la » revue française d'ethnobotanique (Hoare, 2012), est indéniablement le support majeur de ce travail de documentation (cf. Figure 8).

Titre	Numéros parus	Dates de publication	Numéros disponibles au MQB	Cote MQB
<i>Bulletin du séminaire d'anthropologie médicale</i>	N°1-N°6	1980-1981	N°2 ; N°4 – N°6	P 623 - P 4039
<i>Bulletin du séminaire d'ethnomédecine</i>	N°7-N°10	1981-1982	N°6-N°8 ; N°10	P 4039
<i>Bulletin d'ethnomédecine</i>	N°11-N°39	1982-1987	N°11-N°39	P 4039
<i>Lettre du Bulletin d'ethnomédecine</i>	N°1	1988	Non disponible	

Figure 6 : Bulletins du séminaire d'ethnomédecine

Titre	Numéros parus	Dates de publication	Numéros disponibles au MQB	Cote MQB
<i>Bulletin de la société d'ethnobotanique et d'ethnozoologie</i>	N°1	1968	Non disponible	
<i>Supplément au bulletin d'information de la société d'ethnobotanique et d'ethnozoologie</i>	N°1 – N°12	1969-1977	N°1-N°12	P 4773
<i>Bulletin bibliographique de la société d'ethnobotanique et d'ethnozoologie</i>	N°13- N°18	1978-1980	N°13-N°18	P 4773
<i>Bulletin de liaison de la société d'ethnobotanique et d'ethnozoologie</i>	N°1-N°17	1976-1987	N°10-N°17	P 4230
<i>Ethnoscience, ethnobotanique et ethnozoologie, médecines traditionnelles</i>	N°18-N°29	1980-1985	N°18-N°29	P 4773
<i>Ethnoscience, ethnobotanique et ethnozoologie, médecines traditionnelles</i>	NS°1-NS°16	1986-1994	N°1-N°16	P 4773

**Figure 7 : Bulletins du séminaire de la société d'ethnobotanique et d'ethnozoologie**

<b>Titre</b>	<b>Numéros parus</b>	<b>Dates de publication</b>	<b>Numéros disponibles au MQB</b>	<b>Cote MQB</b>
<i>Revue de Botanique appliquée et d'Agriculture coloniale</i>	N°1-N°374	1921-1953	Non disponible	
<i>Journal d'Agriculture Tropicale et de Botanique Appliquée</i>	V°1-V°23	1954-1976	V°1-V°23	P 3421
<i>Journal d'Agriculture Traditionnelle et de Botanique Appliquée</i>	V°24-V°35	1977-1988	V°24-V°35	P 3421
<i>JATBA - Revue d'ethnobiologie</i>	V°36-V°42	1994-1999 2003-2005	V°36-V°42	P 3421
<i>Revue d'ethnoécologie</i>	N°1-4	2012-2014		

**Figure 8 : De la Revue de Botanique Appliquée (RBA) à la revue d'ethnoécologie**

### 1.1.3 Les documents audiovisuels

Les 56 vidéos que rassemble le corpus ethnobotanique de la médiathèque du musée du quai Branly sont des enregistrements en langue française réalisés entre 1963 et 2007. Parmi ces enregistrements, 52 ont été réalisés par Yoann Guilleminot dans le cadre d'un travail de collecte du patrimoine culturel immatériel kanak effectué en 2007. Les données collectées traitent des utilisations médicales, rituelles et/ou magiques des plantes médicinales endémiques et importées en Nouvelle-Calédonie. La médiathèque du musée du quai Branly est la seule bibliothèque de France à disposer de l'intégralité des enregistrements réalisés par Yoann Guilleminot. Chaque vidéo, d'un format allant de 13 secondes à 26 minutes, montre Angèle Néké, guérisseuse de la région de Thio, en train de cueillir des plantes ou de préparer/administrer des remèdes à base de plantes. 31 vidéos sont centrées autour d'une plante et de ses utilisations thérapeutiques. Ces enregistrements déclinent les trois phases du processus : cueillette, préparation et soin. Ainsi de « l'arbre à caca », des « feuilles de Corrossol » ou du « caillou du soleil ». Les 20 autres vidéos sont enregistrées autour de thèmes spécifiques : « les sorciers », « les totems et tabous », « les saignées » etc.

Par ailleurs, ce corpus est accompagné de documents apportant des renseignements complémentaires sur la guérisseuse (biographie, arbre généalogique) et sur les plantes rencontrées.

Yoann Guilleminot a en effet réalisé un inventaire des 49 plantes médicinales utilisées dans les recettes de la guérisseuse. Une fiche portant mention pour chaque plante de son nom vernaculaire canaque propose ensuite une reprise de différentes informations (qui ne sont pas systématiquement renseignées) : traduction ; nom commun ; lieu de cueillette ; personne interrogée (uniquement Angèle Néké) ; collecteur (uniquement Yoann Guilleminot) ; localisation de la pratique (souvent la région de Thio) ; clan ; personne témoin ; lien avec la personne interrogée ; confidentialité ; utilisation ; mode d'application et commentaire. Seules huit fiches mentionnent des informations permettant d'identifier la famille ou le genre botanique de la plante utilisée par la guérisseuse.

Ce travail a pour vocation de transmettre les savoirs sur les plantes médicinales détenus par Angèle Néké. Si chaque enregistrement est uniquement centré sur les paroles de la guérisseuse, Yoann Guilleminot précise sur le site internet dédié aux vidéos (<http://nyi.free.fr>) que pour réaliser ce corpus il a « travaillé en partenariat et en complémentarité avec M. Pierre Cabalion de l'IRD de Nouméa et M<sup>lle</sup> Anaïs Cardineau du CNRS, tous deux spécialisés en Ethno-Botanique et Ethno-Pharmacologie, afin de croiser les données respectivement collectées ».

Cette transformation sémantique de l'ethnobotanique en « ethno-botanie » est intéressante. Elle renvoie au difficile maniement de cette science, qu'on ne sait ni utiliser, ni orthographier.



Figure 9 : Capture d'écran de la vidéo intitulée « Remède de la maladie du poulpe » réalisée par Yoann Guilleminot ©.

Les nombreux néologismes produits autour de « l'ethnobotanique » sont en effet révélateurs de ce flou épistémologique. Ainsi entend-t-on parler de « l'ethnobotanie », de « l'ethnologie botanique » ou encore de « l'anecdo-botanique »<sup>5</sup>. D'ailleurs, les fondateurs de la discipline avaient commencé par l'orthographe « ethno-botanique ». Sans doute la suppression du trait d'union a-t-elle permis de traduire l'émancipation disciplinaire de l'ethnobotanique, finalement débarrassée de la tutelle des sciences qui l'ont vu naître : ethnologie et botanique.

Hormis les enregistrements de Yoann Guillemot, relatifs à la médecine végétale canaque, le corpus vidéographique consacré à l'ethnobotanique de la médiathèque du musée du quai Branly comprend cinq enregistrements dont voici le détail :

Auteur	Titre	Edition	Date
MONOD Jean	<i>Histoire de Wahari</i>	CNRS Audiovisuel	2000
BARRY Jean-Pierre, FABRE Jacques	<i>Ethno-botanique de la région de Dalat, Sud Vietnam</i>	Cerimes	1963
JONNEMAN Olivier	<i>La Prophétie du kava</i>	RFO	1997
BARRERE Igor	<i>La Forêt des Pygmées Baka</i>	IRD	1996
EWALD Elizeu	<i>La Fibre de la forêt : l'exploitation d'une ressource naturelle en Amazonie brésilienne</i>	ORSTOM audiovisuel	1994

**Figure 10 : Enregistrements vidéos du corpus ethnobotanique de la médiathèque du musée du quai Branly**

L'enregistrement de 1963 est particulièrement intéressant puisqu'il a été réalisé avec le concours du professeur Georges Condominas, ethnologue spécialiste de l'Asie du Sud-Est qui fonda en 1962, avec André-Georges Haudricourt<sup>6</sup> et Lucien Bernot, le Centre de documentation et de recherche sur l'Asie du Sud-Est et le monde insulindien (CeDRASEMI). André-Georges Haudricourt, qui fut bibliothécaire au Vietnam et qui s'est particulièrement intéressé à la phonologie des langues austronésiennes, a écrit plusieurs publications en collaboration avec le professeur Condominas. Ainsi d'un article publié en 1957 dans la *Revue de Botanique Appliquée*, intitulé « Première contribution à l'ethnobotanique indochinoise. Essai d'ethnobotanique mnong gar (Proto-Indochinois du Vietnam) ». Par ailleurs, la vidéo intitulée « Ethno-botanique de la région de Dalat, Sud Vietnam » fait partie d'une série de cinq documentaires réalisés par les professeurs Jean-Pierre Barry et Jacques Fabre sur la végétation vietnamienne.

Voici le titre des quatre autres enregistrements produits dans cette série :

- « Végétation hydrophile des environs de Saïgon » : 1961,
- « Végétation psammophile au Vietnam » : 1962,
- « En pays Mâa » : 1963, disponible à la médiathèque, cote DVD-004052.11,
- « Oh ! mère Paddy » : 1963, disponible à la médiathèque, cote DVD-000130.

<sup>5</sup> Pour Claude Marco, participant assidu au séminaire de Salagon et auteur de ce néologisme, l'anecdobotanique est à l'ethnobotanique ce que le roman historique est à l'histoire.

<sup>6</sup> Le parcours d'André-Georges Haudricourt sera évoqué plus loin dans cette recherche. Si la première mention française du terme ethnobotanique revient à l'ethnologue Jacques Roumain, l'agronome est néanmoins considéré comme le fondateur de l'ethnobotanique française.



**Figure 11 : André-Georges Haudricourt et Georges Condominas : Thaïlande, entre 1970 et 1980. Photographe anonyme ; Iconothèque du musée du quai Branly [PP01913933]**



**Figure 12 : André-Georges Haudricourt : Vietnam, 1973. Photographe : Georges Condominas ; Iconothèque du musée du quai Branly [PP0193914]**

## 1.2 Folklore des plantes et ethnologie botanique

Avant que le terme « ethnobotanique » n'apparaisse et ne soit plus tard théorisé par les chercheurs du Muséum national d'Histoire naturelle, plusieurs recherches ont été conduites sur le champ des rapports homme/flore. Du côté des sciences humaines, les ethnologues et leurs proches cousins les folkloristes ont souvent interrogé les liens multiformes qui unissent les hommes à leur environnement végétal.

### 1.2.1 Le folklore des plantes

#### ➤ *Langage symbolique et mythologique des plantes et flore populaire*

Deux thématiques ont particulièrement intéressé les folkloristes résolus à enquêter sur les relations flore/société populaire. Il s'agissait tout d'abord d'interpréter le langage symbolique et mythologique des plantes. L'ouvrage rédigé en 1872 par Anaïs de Neuville, *Le véritable langage des fleurs*, est représentatif de ce courant de recherche. Le livre, qui est précédé de légendes mythologiques explicitant la naissance de la tulipe, de l'anémone et d'autres fleurs, est composé de plusieurs parties explicitant les symboles et représentations lisibles dans la flore. Le chapitre intitulé « boussole des champs » explique par exemple que les arbres peuvent servir de boussole car leurs tiges et leurs aubiers permettent de repérer les quatre points cardinaux en étant plus frêle au nord qu'au sud. Le chapitre suivant propose une horloge florale : à chaque heure de la journée correspond une fleur censée s'ouvrir précisément à l'heure qu'elle symbolise. Enfin une partie sur le symbolisme des couleurs renseigne sur les fleurs associées à chaque jour de la semaine et à chaque mois de l'année. Pour finir, l'ouvrage se termine par un chapitre organisé comme un dictionnaire et consacré à l'étymologie, aux symboles et aux propriétés des fleurs.

ANNÉE DE FLORE		SEMAINE DE FLORE	
JANVIER.....	Elfborn.	LUNDI.....	Bagnenandier.
FÉVRIER.....	Daphné.	MARDI.....	Boule de neige.
MARS.....	Soldanelle.	MERCREDI.....	Epine vinette.
AVRIL.....	Tulipe.	JEUDI.....	Lilas.
MAI.....	Spiree filipendule.	VENDREDI.....	Cyprès.
JUN.....	Pavot.	SAMEDI.....	Jonquille.
JULIET.....	Petite centaurée.	DIMANCHE.....	Girollée.
AOÛT.....	Scabieuse.		
SEPTEMBRE.....	Cyclame.		
OCTOBRE.....	Millepertuis étendu.		
NOVEMBRE.....	Ximéniste.		
DÉCEMBRE.....	Légèrie.		

Figure 13 : « L'année de flore » et « la semaine de flore », (de Neuville 1872)

Angelo de Gubernatis, qui était professeur de sanskrit et de mythologie comparée à l'Institut des études supérieures de Florence, a beaucoup travaillé sur la « mythologie des plantes ». Le chercheur a publié, entre 1878 et 1882, deux tomes consacrés aux légendes du règne végétal. Cet ouvrage, qui se présente comme un dictionnaire de botanique mythologique, fait figure de référence et se retrouve dans la bibliographie de nombreuses publications, ethnobotaniques notamment. En effet, ce type de recherches, qui n'a jamais revendiqué le qualificatif « d'ethnobotanique », couvre un champ thématique aujourd'hui encore investigué par certains

ethnobotanistes. A titre d'exemple, le séminaire d'ethnobotanique organisé annuellement par le Musée ethnologique de Salagon<sup>7</sup> accueille souvent des conférences relatives aux symboles des fleurs : une intervention sur cinq traite en effet de la place du végétal dans les représentations. Ainsi d'une intervention proposée en 2004 par Martine Bergues intitulée « Fleurs éloquentes et bavardes. Ce que les plantes susurrent, dans les jardins ordinaires » ou d'une autre proposée en 2013 par la latiniste Valérie Bonet consacrée aux « fleurs antiques comme symboles de la fragile jeunesse des hommes ». Très récemment, un livre consacré à la « Flore mythologique » a également été publié par Guy Ducourthial, docteur en botanique au Muséum national d'Histoire naturelle.

Une autre thématique a particulièrement intéressée les folkloristes déterminés à couvrir le champ des relations hommes/plantes. Il s'agissait d'enquêter auprès des populations rurales pour recueillir les usages et les traditions liées à la flore. L'intérêt de Paul Sébillot pour ce type de folklore se retrouve notamment dans les nombreux questionnaires qu'il édita en vue de collecter les savoirs qui intéressaient la Société des Traditions Populaires, société savante qu'il créa en 1882. En 1880, dans son *Essai de questionnaire pour servir à recueillir les traditions, les coutumes et les légendes populaires*, il proposait d'enquêter sur les « herbes qui égarent ; herbes qui coupent le fer ; herbes maudites ; endroits où l'herbe ne pousse pas, herbes qui servent aux conjurations ou à la découverte des trésors ; comment, à quelle heure et par qui elles doivent être recueillies ». En 1887, dans un autre recueil d'instructions, il recommandait encore d'enquêter sur la flore et précisait « pour les arbres et les plantes, il y a surtout à s'occuper, au point de vue des légendes ou des croyances, des espèces qui sont les plus communes, de celles qui rendent des services et aussi de celles qui, par leur forme ou leur couleur, ont dû frapper vivement l'imagination des hommes et leur suggérer des essais d'explications ». Plus loin il recommandait encore de noter « les noms, surtout lorsqu'ils ne sont pas de forme abstraite, les proverbes, les légendes, les coutumes et les superstitions qui s'attachent aux arbres ou aux plantes »<sup>8</sup>. Les savoirs recueillis grâce à ces questionnaires ont nourri le tome 6, consacré à la flore, de son ouvrage *Folklore de France*, édité entre 1904 et 1906.

Eugène Rolland, également membre de la Société des Traditions Populaires, consacra onze tomes, rassemblés en six volumes, à la flore populaire. Publiée entre 1896 et 1914, la *Flore populaire ou Histoire naturelle des plantes dans leur rapport avec la linguistique et le folklore* propose un recueil systématique des noms populaires donnés aux plantes. Organisé comme un dictionnaire, classé par grandes familles botaniques, chaque article consacré à une plante précise ses différents noms populaires (langue d'oïl, langue d'oc, franco-provençal) mais décrit aussi les proverbes, devinettes, contes et superstitions qui la concernent.

---

<sup>7</sup> Depuis 2001, le Musée ethnologique de Salagon (04) organise chaque année un séminaire consacré à l'ethnobotanique. Cet espace de production/circulation de savoirs sur les plantes a fait l'objet d'un rapport ethnographique, consultable en ligne sur le site du ministère de la culture (voir bibliographie Brousse, 2014).

<sup>8</sup> Paul Sébillot, 1887, « Instructions et questionnaires », extrait de l'annuaire des traditions populaires, Paris : Maisonneuve & C. Leclerc.

De nombreux titres sont enfin à signaler par régions : *Faune et Flore populaires de la Franche-Comté* par Charles Beauquier (1910), *La botanique populaire en Provence* par Joseph Bourrilly (1923) ou encore *Le bouquet du terroir, botanique morvandelle (folklore, légendes et florilège)* par Gautron du Coudray (1934). Le travail de Gautron du Coudray est particulièrement intéressant puisque le folkloriste manifeste un double positionnement côté sciences naturelles et côté sciences humaines. Le relevé des noms vernaculaires et des différents usages (symboliques, domestiques etc.) propres à chaque fleur s'accompagne presque systématiquement d'un paragraphe consacré à l'aspect botanique de la plante.

Les trente-deux chapitres de l'ouvrage de Gautron du Coudray sont alternativement consacrés à une plante (la vioerne, l'anémone, la jacinthe, etc.) ou à plusieurs plantes « le saule et le tilleul », « les prêles, les lycopodes et les mousses », etc. A chaque chapitre, un petit paragraphe donne des indications botaniques sur la plante. Par exemple, pour la primevère sauvage, l'auteur explique qu'il s'agit « *d'un genre de plantes agréables qui a donné son nom à la famille des primulacées, renfermant des sujets herbacés vivaces, à feuilles radicales, ayant leurs fleurs portées sur une hampe et disposées en ombelle simple, s'épanouissant dès les premiers jours de printemps ; de la le nom de primevère qu'on leur a donné* » (du Coudray, 1934 : 13).

L'auteur décortique également les noms botaniques et vernaculaires. Toujours sur la primevère sauvage, du Coudray explique par exemple que « *l'espèce la plus répandue dans le Morvan est la primevère élevée, primula elatior, ou « coucou », (vulg. « cocu »), parce qu'elle fleurit quand, arrivant de voyage, commence à chanter cet oiseau sans vergogne, et dont les fleurs d'un jaune soufré assez pâles sont portées par un assez long et flexible pédoncule surpassant celui de la primevère officinale* » (du Coudray, 1934 : 15-16). Les aspects mythologiques et légendaires sont également traités. Ainsi apprend-t-on que la marguerite que l'on effeuille pour connaître le degré d'affection de l'être aimé « *est un souvenir des temps de la chevalerie ; lorsqu'une dame ne voulait n'accepter ni refuser les vœux de quelques damoiseau, elle posait sur son front une couronne de blanches marguerites, ce qui voulait dit, j'y songerai* » (du Coudray, 1934 : 26-27). Enfin, les usages matériels sont également décrits : à propos des racines du nénuphar, l'auteur explique que les paysans du Morvan « *prétendaient que soigneusement brossées et lavées, elles étaient fort bonne cuites au four ou sous la cendre et rappelaient le goût des topinambours. Les enfants enfoncent dans la partie supérieure du fruit une petite baguette et s'amuse à simuler l'action de baratter, d'où le nom de « baratte » donné à la capsule. Ils s'en servent aussi comme de jouet en l'appelant « bouteille », « cruchon », etc. C'est du charmant folklore* » (du Coudray, 1934 : 35-36).

Ainsi, de nombreux folkloristes se sont intéressés au patrimoine lié à la flore et à ses implications sociales. Etant particulièrement concernés par les questions linguistiques, les travaux qu'ils ont produits comprennent toujours un recueil des noms populaires attribués au végétal, recueil qui est mis en parallèle avec les catégories linnéennes. Sans faire le pont de façon pleine et entière entre la botanique et l'ethnographie, la démarche qu'ils préconisent est donc résolument ouverte vers les sciences naturelles. D'ailleurs, Pierre Saintyves, qui était le

disciple de Sébillot, proposait dans son célèbre *Manuel de folklore* (1936) de recruter des collecteurs ayant des notions de botanique.

« *La société botanique de France compte dans son sein nombre de savants assez amis des plantes pour leur consacrer de longues heures et de rudes excursions. Ne sont-ils pas vraiment qualifiés pour recueillir les noms populaires des arbres, des arbustes et des fleurs, récolter les proverbes, les légendes et les croyances qui s'y rattachent, noter les vertus magiques ou médicales que le peuple leur attribue ? La pratique même des herborisations les met en contact avec les paysans ; leurs connaissances techniques leur permettent, d'autre part, les identifications difficiles. Un enquêteur encyclopédique ne peut que souhaiter leur collaboration ; pour ma part, je ne vois guère comment s'en passer* » (Saintyves, 1936 : 105-106).

Ainsi, les recherches produites par les folkloristes sur les représentations liées au végétal et sur les usages populaires de la flore ont sans doute alimenté et inspiré les travaux entrepris aujourd'hui par les ethnobotanistes. Jacques Barrau, qui figure parmi les grands fondateurs de la discipline, considérait d'ailleurs avec beaucoup d'estime l'héritage légué par les folkloristes (Barrau 1993). Danielle Musset, qui dirige le Musée ethnologique de Salagon, est plus sceptique vis-à-vis de la dimension ethnobotanique de ces recherches. L'ethnologue considère en effet que les folkloristes ont surtout réalisé des inventaires qui, tout en apportant des informations utiles sur les relations hommes/plantes, n'ont pas souvent été accompagnés d'une analyse fine des sociétés étudiées (Musset 2003).

#### ➤ *Enquête sur les végétaux dans le folklore et l'ethnographie*

Si la plupart des folkloristes ont récolté des savoirs sur la flore sans dégager d'éléments de synthèse sur la structure des relations hommes/plantes, les travaux d'André Mercier, publiés en majeure partie dans la revue *L'ethnographie*, font preuve d'une dimension analytique plus poussée. En empruntant le même outil que ses confrères, le questionnaire, André Mercier a su dépasser le traitement taxinomique des savoirs naturalistes populaires.

En 1940, dans le numéro 38 de la revue *L'ethnographie*, le folkloriste proposait d'entamer une « Enquête sur les végétaux dans le folklore et l'ethnographie ». Tout en s'appuyant sur les travaux déjà existants, André Mercier suggérait d'investiguer différemment le champ des relations flore/société, notamment en accordant plus d'importance à l'identification précise des plantes étudiées. En effet, pour le folkloriste, « *l'identification des plantes est une nécessité absolue pour les conclusions d'une telle enquête* » (Mercier, 1940 : 45). André Mercier proposait ainsi à ses collègues et correspondants de lui adresser les plantes faisant l'objet de leurs recherches afin qu'il puisse les identifier.

« *Les plantes, recueillies par temps sec, devront être complètes : fleurs, tiges, feuilles et racines. Pour les arbres et arbustes, il conviendra de prélever des rameaux. Lorsque ces derniers végétaux sont en fleurs avant l'apparition des feuilles, on doit recueillir des rameaux fleuris, puis des rameaux avec feuilles. Les échantillons seront placés entre des feuilles- de papier non collé ou papier absorbant l'humidité (papier paille, papier journal non glacé ou buvard) ; on y joindra une fiche indiquant la date, le lieu de prélèvement, le ou les noms vulgaires ou populaires et l'habitat de la plante (prairie, bois, marais, décombres, cultures etc.)* » (Mercier, 1940 : 46).

Cet intérêt appuyé pour l'identification botanique des végétaux précise l'originalité de la démarche d'André Mercier. S'il a déjà été dit plus haut que les folkloristes intéressés par le champ des relations hommes/plantes ont souvent cherché à nommer les plantes qu'ils étudiaient, André Mercier semble reprocher à ses collègues leur imprécision dans l'emploi des termes botaniques. Par ailleurs, contrairement aux autres folkloristes, André Mercier ne s'intéressait pas seulement au langage symbolique des fleurs et à la flore populaire. Ce second thème, dont il précise l'étendue dans son questionnaire, doit être complété par des enquêtes interrogeant le « folklore et l'ethnographie ». Voici précisément les thématiques définies par le folkloriste dans son article de 1940 :

A) Flore populaire

- 1/ Noms populaires usités dans votre région pour désigner les végétaux qui y poussent et, s'il y a lieu, leurs fruits et graines.
- 2/ Herbes : Pour les plantes portant des noms de saints (...) et les plantes plus simplement désignées sous les noms d'herbes (...) indiquer le motif de l'appellation. (...) L'hagiographie populaire et l'iconographie locale peuvent fournir des explications intéressantes. Les noms populaires des autres herbes résultent de leur morphologie, de leurs propriétés thérapeutiques ou autres, prétendues ou réelles. (...) On n'omettra pas d'indiquer, dans la communication de ces renseignements, si les plantes sont recueillies en raison de leurs vertus médicamenteuses ou de propriétés protectrices.

B) Folklore et ethnographie

- 1/ Toponomastique : Localités et lieux-dits portant des noms de végétaux ou dérivés de ceux-ci. Indiquer le pourcentage, par département, des lieux-dits d'origine végétale et, si possible, leur répartition selon les principales essences forestières.
- 2/ Onomastique : Noms de personnes, issus d'appellations végétales.
- 3/ La flore héraldique : écussons, armoiries, sceaux.
- 4/ Dictons et proverbes relatifs aux cultures.
- 5/ Plantes employées dans la médecine populaire ou contre les maléfices. Les recettes et formules végétales de la pharmacopée populaire. Les plantes magiques et celles qui entrent dans la composition de philtres et d'amulettes. Les plantes fétiches.
- 6/ Le langage des fleurs : Plantes emblématiques ou symboliques. Les « Maïs » : « mais » d'amour, « mais » des moissons, « mais » religieux, « mais » du travail ; signification des essences employées.
- 7/ Arbres qui fleurissent à une époque inusitée ; anomalies végétales, légendes et superstitions qui s'y attachent.
- 8/ Les plantes parasites et épiphytes.
- 9/ Avez-vous constaté la présence d'ormes ou d'ifs plantés devant certaines églises ?
- 10/ L'olivier, le laurier, le buis, le romarin sont-elles les seules plantes qu'en France on fait bénir le jour des Rameaux ?
- 11/ Arbres ceinturés : arbres fruitiers autour desquels on place au printemps une ceinture de paille.
- 12/ Mariages d'arbres fruitiers.
- 13/ Les légendes des forêts.
- 14/ Pèlerinage aux arbres de la Vierge.
- 15/ Influence du christianisme sur les rites, les cultes primitifs des végétaux et particulièrement celui des arbres.
- 16/ Les fêtes jacistes : le cycle de Noël, le cycle de la Rédemption, la bénédiction des semences....
- 17/ Arbres historiques, commémoratifs, du souvenir ou curieux.
- 18/ Les plantes dans l'art régional.
- 19/ Les plantes dans la poésie régionale.
- 20/ Jeux d'enfants.

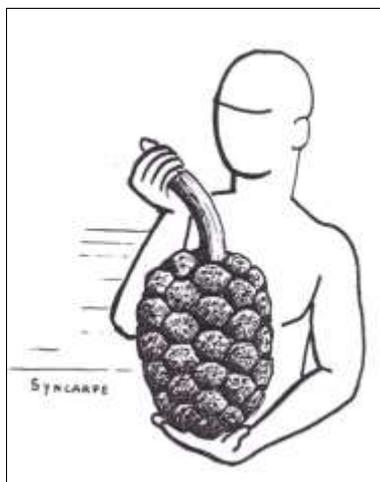
Si ce questionnaire exhaustif laisse présupposer une démarche taxinomique de recueil des savoirs, le folkloriste précise que « *les comparaisons et interprétations n'interviendront qu'après des descriptions analytiques* » (Mercier, 1940 : 51). Par ailleurs, il est important de noter que les thématiques suggérées par ce questionnaire rencontrent dans une large mesure

celles identifiées par les ethnobotanistes qui, lors de l'institutionnalisation de la discipline, cherchèrent à délimiter le champ couvert par la science naissante. Jacques Rousseau, ethnobotaniste canadien, publia ainsi en 1961, dans le *Journal de Botanique Tropicale et d'Agronomie Appliquée*, un article intitulé « Le champ de l'ethnobotanique ». Dans cette publication, l'ethnobotaniste distinguait différentes branches dans la discipline et confiait à « l'ethnobotanique encyclopédique » le soin d'enquêter sur plusieurs thématiques listées ci-dessous :

- 1- Phytonymie.
- 2- Évolution de la civilisation de l'étape de la cueillette à l'étape agricole.
- 3- La trame végétale de l'histoire universelle.
- 4- Origine et évolution des plantes cultivées.
- 5- Les plantes utiles : leur culture, cueillette et utilisation :
  - a. *Plantes alimentaires de l'homme,*
  - b. *Plantes fourragères,*
  - c. *Plantes médicinales,*
  - d. *Aspects technologiques des végétaux.*
- 6- La plante dans la transmission de la pensée :
  - a. *Les signes de piste d'origine végétale,*
  - b. *Le matériel de l'écriture,*
  - c. *La place de la plante dans les idéogrammes.*
- 7- La plante dans la littérature orale :
  - a. *Mythes et légendes,*
  - b. *Contes,*
  - c. *Proverbes et formulettes,*
  - d. *Chansons.*
- 8- Les rites religieux :
  - a. *Employée comme outil du rituel,*
  - b. *La plante comme objet de vénération.*
- 9- Les rites récréatifs :
  - a. *Fumitoires et masticatoires,*
  - b. *Jeux proprement dits (et langage des fleurs).*
- 10- Les plantes ornementales :
  - a. *Les plantes employées,*
  - b. *Les différents types de jardins,*
  - c. *La cueillette des plantes ornementales.*
- 11- La plante dans l'art :
  - a. *Architecture et sculpture,*
  - b. *Peinture et arts graphiques en général,*
  - c. *Héraldique et disciplines connexes.*

Par ailleurs, à la suite de son questionnaire, André Mercier préconisait d'accompagner les descriptions de plantes de dessins ou de photographies. Un outil méthodologique qui le rapproche encore une fois de la démarche ethnobotanique. De nombreux ethnobotanistes recommandent en effet de dessiner ou de faire dessiner aux populations enquêtées les plantes et les végétaux connus et utilisés. Florence Brunois, anthropologue au laboratoire d'éco-anthropologie et d'ethnobiologie du Muséum (ex laboratoire d'ethnobotanique), considère ainsi que « *le dessin botanique a cela de génèreux qu'il vous apprend à ressentir combien la flore a le sens de la création, du détail* » (Brunois, 2002 : 26). Jacques Barrau se livrait souvent à cet exercice, qui avait fonction pour lui de projet scientifique. Pour Florence Brunois « *son intention (celle de Jacques Barrau) était incontestablement de rendre compte de*

*la dimension humaine, de rendre compte de la place de l'homme dans la nature* » (Brunois, 2002 : 24). L'anthropologue rappelle ainsi comment Jacques Barrau dessinait dans sa thèse consacrée aux plantes alimentaires de l'Océanie les fruits qu'il étudiait. Pour rendre compte de leur gabarit, Barrau préférait les dessiner entre les mains d'humains, plutôt que de leur adjoindre une échelle de mesure.



**Figure 14 : Pandanus Tectorius, (Solander ex), (Barrau, 1962 :160)**

Enfin, la bibliographie proposée par André Mercier en fin d'article témoigne de son double positionnement côté sciences humaines et côté sciences naturelles qui est le propre de la démarche ethnobotanique. André Mercier cite en effet les travaux de nombreux folkloristes (Sébillot, Rolland, Van Gennep, Saintyves, des monographies régionales, la revue du folklore français et de folklore colonial, la revue des traditions populaires) et de certains ethnologues Frazer (1934), Lévy-Bruhl (1927, 1931, 1936), Leenhardt. Mais il recommande aussi la lecture de publications rédigées par plusieurs botanistes chercheurs au Muséum national d'Histoire naturelle tels que Désiré Bois, de Candolle, Deffontaines. Enfin, Auguste Chevalier et André-Georges Haudricourt, qui sont indéniablement les deux grands fondateurs de l'ethnobotanique française, figurent également dans la bibliographie d'André Mercier. Voici la liste des articles publiés par André Mercier dans la revue *L'Ethnographie* suite à la publication du questionnaire. L'ensemble de ces articles est consultable au musée du quai Branly. La revue *l'Ethnographie* est référencée à la cote P 1070.

Date	Volume	Titre	Pages
1945	43	Enquête sur les végétaux dans le folklore et l'ethnographie	88-92
1951	46	Suite de l'enquête sur les végétaux dans le folklore et l'ethnographie	125-139
1952	47	Les végétaux dans le folklore et l'ethnographie	86-113
1953	48	Les végétaux dans le folklore et l'ethnographie	48-61
1954	49	Les végétaux dans le folklore et l'ethnographie	82-92
1955	50	Les végétaux dans le folklore et l'ethnographie	148-158
1956	51	Suite de la nomenclature	125-136
1957	52	Les végétaux dans le folklore et l'ethnographie : les épices	87-106
1958-1959	53	Les végétaux dans le folklore et l'ethnographie (suite): les épices et plantes condimentaires	96-115
1960	54	Les épices et plantes condimentaires	91-109
1961	55	Les végétaux dans le folklore et l'ethnographie (suite): les épices et plantes condimentaires	108-123
1962	56	Les végétaux dans le folklore et l'ethnographie : les épices et plantes condimentaires	101-115
1963	57	Les végétaux dans le folklore et l'ethnographie : les épices et plantes condimentaires	149-172
1964	58-59	Les végétaux dans le folklore et l'ethnographie	136-142

**Figure 15 : Articles publiés par André Mercier entre 1945 et 1964 dans la revue 'L'Ethnographie'**

Les résultats du questionnaire publié en 1940 ont également fait l'objet de plusieurs publications parues dans le périodique *Jardins de France* entre 1962 et 1965. Ces articles, intitulés « Les plantes dans le folklore et l'ethnographie » portent alternativement sur la pivoine, la tulipe, la truffe, le gui, etc. Par ailleurs, parallèlement à ces articles constitués à la manière d'un dictionnaire ethnobotanique, André Mercier a réalisé d'autres recherches qui positionnent définitivement l'intérêt du folkloriste pour les relations flore/société. Voici une liste non exhaustive des travaux de l'auteur. Les publications consultables au musée du quai Branly sont identifiées dans le tableau et la cote est précisée dans la colonne de droite.

Date	Revue	Article	Réf. MQB
1935	<i>L'ethnographie</i> , n°31, pp 63-104.	« Les plantes dans la médecine populaire au XVIIe siècle »	P 1070
1936	<i>Bulletin mensuel de la société linnéenne de Lyon</i> , Section d'anthropologie, de biologie et d'histoire naturelle générale, n°3, pp 41-43.	« De l'emploi des fientes dans la médecine populaire du XVIIIe siècle »	Non disponible
1936	<i>Bulletin mensuel de la société linnéenne de Lyon</i> , Section d'anthropologie, de biologie et d'histoire naturelle générale, n°6, pp 97-99.	« Les urines dans la médecine populaire »	Non disponible
1937	<i>Les missions catholiques</i> , Lyon, Vol 69, N°3274, pp 391-400.	« Le kava, boisson sociale des îles d'Océanie »	P 1761
1942	<i>Bulletin de la société botanique de France</i> , 4, Tome 89 - Fascicule 9, pp 263- 264	« L'épine de Saint Géroche »	Non disponible
1943	<i>Les missions catholiques</i> , Lyon.	« Le baobab »	Non disponible
1944	<i>Les missions catholiques</i> , Lyon.	« Arec et betel »	Non disponible
1945	<i>Les missions catholiques</i> , Lyon.	« La Tulasie »	Non disponible
1946	<i>Les missions catholiques</i> , Lyon, Vol 78, N°3404, pp 75-76.	« Le Basilic »	P 1761
1954	<i>Bulletin folklorique d'Ile de France</i>	« La flore populaire d'île de France »	Non disponible

**Figure 16 : Bibliographie non exhaustive d'André Mercier**

Si nous considérons ici ces publications comme associées à la démarche ethnobotanique, François de Dainville, historien, géographe et prêtre jésuite, critiqua vivement dans le premier numéro de la *Revue de géographie humaine et d'ethnologie* les articles publiés par André Mercier dans la revue *L'ethnographie*. Ces enquêtes relèvent pour l'auteur d'une projection folkloriste. François de Dainville reproche en effet à Mercier de sacraliser les traditions et les usages qu'il répertorie. Pour lui, les folkloristes colorent de religions et de magies des relations flore/société qui sont en réalité bien prosaïques. Toutefois, les ethnologues du *Journal de la Société des Océanistes* réagiront plus positivement à la recherche d'André Mercier puisqu'un bref compte rendu intitulé « Une enquête d'ethnobotanique » est consacré à son enquête en 1946 et invite les lecteurs à y prendre part.

## 1.2.2 L'ethnologie botanique

### ➤ *Les ethnologues particulièrement concernés par les questions botaniques*

En France, la première utilisation du terme ethnobotanique date de 1942. Dans un article intitulé « Contribution à l'ethnobotanique précolombienne des grandes Antilles » publié en février 1942 dans le premier numéro du *Bulletin du bureau d'ethnologie de la République d'Haïti*, l'ethnologue Jacques Roumain proposait de « présenter, à travers une analyse du monde végétal de ces indiens, une idée générale de leurs mythes, de leurs croyances religieuses, de leur culture matérielle et de leur organisation sociale » (Roumain, 1942 : 4). L'article, d'une soixantaine de pages, identifie une liste de plantes utilisées par la société Taïno : les plantes dans la mythologie, les plantes dans les croyances religieuses, les éléments végétaux de la parure et de la plastique du corps, les bois de construction et autres éléments végétaux des maisons, les plantes alimentaires, les plantes employées pour le tissage, filage, retordage et la vannerie et les plantes d'usages divers. Pour chaque plante, Jacques Roumain précise le ou les noms vernaculaires et le classement proposé dans la taxinomie linnéenne (ordre, famille, espèces).

L'absence d'une réflexion plus globale sur les rapports que les Taïnos nouent avec leur environnement végétal, sur les systèmes classificatoires qu'ils manipulent, sur l'articulation nature/culture que met en scène chaque plante (techniques, rituels, etc.) ne permet toutefois pas de parler de travail véritablement précurseur en matière d'ethnobotanique. Par ailleurs, c'est surtout la méthodologie empruntée par l'ethnologue qui isole cette contribution. En effet, Jacques Roumain n'a pas réalisé d'enquêtes ethnologiques ou ethnobotaniques auprès des populations haïtiennes. Son travail est une compilation des résultats produits par des historiens ayant travaillé, essentiellement à la fin du XIXe siècle, sur l'histoire des Indiens Taïnos.

Toutefois, si l'agronome André-Georges Haudricourt est tenu aujourd'hui comme le véritable père fondateur de la discipline, il n'en reste pas moins que le premier usage du terme est attribué à un ethnologue. Par ailleurs, de nombreux chercheurs en ethnologie ont travaillé sur les questions du rapport nature/culture. Parmi les revues anthropologiques, *L'ethnographie* reste incontestablement la publication qui a fait paraître le plus grand nombre d'articles interrogeant ce champ disciplinaire. D'ailleurs, dans le numéro 84, publié en 1981, une

recension des articles parus dans la revue entre 1913 et 1981 proposait de compartimenter une partie des articles dans une rubrique intitulée « ethno-botanique ». Dans le numéro 103, publié en 1988, la table analytique des articles parus entre 1981 et 1988 fait disparaître cette rubrique. Une catégorie intitulée « ethno-médecine, médecine populaire, guérisseurs » lui succède en revanche. La médiathèque du musée du quai Branly dispose de tous les numéros de la revue publiés depuis 1913. Un travail sur cette collection fait apparaître qu'entre 1913 et 1997, 108 articles interrogeant les relations flore/société ont été publiés. Voici la liste des contributeurs identifiés.

Auteurs	Articles		
André Mercier	15	François Balsan	1
Basil Nikitine	2	Hélène Danthine	1
Alfred Hauenstein	1	J. Grelier	1
Jean Belin-Milleron	1	Jean-Pierre Chaumeil	1
C. et G. Libermann	1	Luc Racine	1
Antoine Cabaton	1	Marcelle Bouteiller	2
Ch.F. Jean	1	Marguerite Dellenbach et Georges Lobsiger	1
Charles-Edouard de Suremain	1	Me Louis Marin	1
Charlotte Radt	1	Nancy Turner	1
Christine Hugh-Jones	1	Nell Perrot	1
Colette Méchin	1	R. Gombault	1
Emile Buisson	2	Solange Thierry	1
François Duprat	1	Philippe Tastevin	1
		<b>Total</b>	<b>108</b>

Figure 17 : Auteurs ayant publiés des articles ayant trait à l'ethnobotanique dans la revue L'Ethnographie

Solange Thierry, qui a récolté un échantillon de plantes médicinales conservé au musée du quai Branly, a publié dans le numéro 60-61 de la revue un article intitulé « Quelques aspects du rôle culturel des fleurs en Asie Méridionale ». Cette ethnologue, qui est davantage connue pour ses travaux sur la littérature cambodgienne que pour ses articles couvrant le champ de l'ethnobotanique, a également publié en 1946 un livre consacré au bétel, *Le Bétel, Inde et Asie du Sud-Est*, ainsi qu'un article sur le même sujet dans le numéro 19 de la revue *Eurasie*. L'exemple de Solange Thierry témoigne de l'intérêt pour les relations hommes/plantes qui anime épisodiquement les ethnologues. Mais pour l'ethnobotaniste Pierre Lieutaghi, consacrer une partie de ses travaux à un sujet couvrant le champ de l'ethnobotanique ne permet pas de revendiquer le « titre » d'ethnobotaniste. En effet, selon l'ethnobotaniste :

« L'ethnobotanique comme champ de l'ethnologie, si elle s'alimente de toutes les productions de l'ethnologie qui la concernent, ne se fait discipline en droit de s'affirmer autonome que lorsqu'elle devient l'essentiel non seulement d'un travail, mais d'une pensée à visées synthétisantes : "faire de l'ethnobotanique" est une chose, que beaucoup partagent, se dire ethnobotaniste une autre » (Lieutaghi, 2003 : 45).

Pour autant, les ethnologues revendiquent-ils vraiment le titre d'ethnobotaniste pour avoir simplement travaillé, à un moment donné de leur carrière, sur un sujet en prise avec le végétal ? L'ethnographie du séminaire de Salagon (Brousse 2014) démontre plutôt la

tendance inverse. Sur les fiches d'inscription remplies par les participants au séminaire, le qualificatif « d'ethnobotaniste » est rarement employé pour renseigner la profession exercée. Sur l'ensemble des participants aux séminaires (1083), ils sont seulement 3,2% à avoir inscrit sur leur fiche d'inscription qu'ils étaient ethnobotanistes.

Ainsi, sans s'inscrire de façon pleine et entière dans une démarche ethnobotanique, de nombreuses recherches conduites en ethnologie ont alimenté le champ de cette discipline. D'ailleurs, pour Jacques Barrau :

*« Les pères de l'ethnologie française –et je pense ici à Mauss, Leenhard et Griaule- abordèrent les domaines ethnobiologiques mais il fallut attendre l'œuvre d'Haudricourt et d'Hédin pour qu'on parle en clair d'ethnobotanique puis d'ethnozoologie. Plus que tout ceci, ce fut sans doute la parution en 1962 de La pensée sauvage de Claude Lévi-Strauss, qui permit à ces « disciplines interdisciplinaires » de s'exprimer et de se développer » (Barrau, 1974 : 7).*

Par ailleurs, depuis 1963, l'ethnobotanique dispose d'un laboratoire et d'une équipe de chercheurs formés pour enquêter sur les relations flore/société. Si bien qu'aujourd'hui, nul ethnologue n'ignore l'intérêt de ce type de recherche et peut, au cours de son terrain, mobiliser les méthodes et les outils conçus par l'ethnobotanique. D'ailleurs, en 1968, Jean Poirier confia à Jacques Millot le soin de rédiger un article consacré à cette nouvelle branche de l'ethnologie, à paraître dans *Ethnologie générale*. En préface, Jean Poirier rappelait déjà que :

*« Par ses prolongements, ses implications, ses connexions, l'ethnologie touche à toutes les sciences sociales ; c'est sa grandeur et sa servitude (...). Mais que dire des sciences non humaines comme la zoologie, la botanique, la géologie ? Nous savons bien que sur le terrain l'ethnologue est confronté à des phénomènes qui relèvent de ces disciplines, ou d'autres encore, comme la climatologie par exemple. Il serait ridicule d'exiger du chercheur une polyvalence de la connaissance, mais on peut légitimement exiger une polyvalence de l'intérêt, et lui demander de se tenir informé des principaux résultats des sciences de la nature » (Poirier, 1968 : XIV).*

La société d'ethnobotanique et d'ethnozoologie (SEZEB), fondée en janvier 1965 à l'instigation de la linguiste Jacqueline Thomas et des ethnobotanistes Roland Portères et André-Georges Haudricourt, avait d'ailleurs pour objectif de fournir aux ethnologues les matériaux de base servant à conduire une enquête ethnobotanique. En 1967, la SEZEB publia ainsi un « Aide-mémoire pour établir une fiche de travail sur le terrain concernant les plantes d'intérêt alimentaire » et un « Questionnaire ethnobotanique » édités à l'intention du cercle des jeunes anthropologues. Le but de ces documents était de permettre aux ethnologues de produire des informations ethnobotaniques en adoptant la méthodologie adaptée. L'action de la SEZEB a ainsi permis de diffuser les savoirs et théories de l'ethnobotanique au sein de l'anthropologie française. D'ailleurs, le premier bulletin de la SEZEB, publié en mars 1968, précisait que « *cette société (...) groupe des ethnologues, des botanistes, des zoologistes, des zootechniciens, des agronomes, des ethnobotanistes, des ethnozoologistes, etc.* »

Ainsi, avant la naissance de l'ethnobotanique mais également après la création de la chaire en 1963, de nombreux ethnologues ont investigué le champ des rapports flore/société. Pour Roland Portères, l'ethnologie botanique se distingue néanmoins de l'ethnobotanique car si la

première étudie l'intérêt des sociétés pour le végétal, la seconde travaille également sur sa réciproque (les rapports flore/société) et dispose pour cela de méthodes qui lui permettent d'aborder directement ces relations. En effet, pour l'ethnobotaniste, lorsque la discipline se donne pour objet :

*« L'étude des plantes et des hommes au travers des relations entre ces groupes d'être vivants, elle devient alors originale, autonome, en expliquant le monde végétal autrement que ne le font les botaniques ; elle étudie les sociétés et les civilisations autrement que les ethnologues et les historiens. Elle peut alors avoir ses propres méthodes de classement, d'enquêtes et de recherche, tant sur le plan de la pensée que sur le plan expérimental »* (Portères, 1966 : 702).

Véritable discipline scientifique, indépendante de l'approche ethnologique comme de la démarche naturaliste, l'ethnobotanique n'étudie donc ni les plantes, ni les sociétés, mais tout ce qui les associe (Millot 1968). Cette indépendance théorique de la discipline est en réalité difficilement tenable dans la pratique. En effet, les chercheurs en ethnobotanique ont soit une formation d'anthropologue, soit une formation naturaliste : aucune diplôme ne sanctionnant en France l'apprentissage de l'ethnobotanique. Il est donc difficile et rare de pouvoir faire le pont de façon pleine et entière entre les deux approches. Dès lors, contraints de positionner l'ethnobotanique dans le champ de l'ethnologie ou dans celui de la botanique, la plupart des ethnobotanistes semblent considérer que la place de la discipline se situe davantage du côté des sciences humaines. En 1961, Roland Portères reconnaissait d'ailleurs que :

*« D'ores et déjà, on peut classer l'ethnobotanique dans les Sciences Humaines. C'est vraisemblablement sa place et c'est là qu'elle doit jouer pleinement son rôle, celui de comprendre l'utilisation de la Nature par les Sociétés humaines, celui d'éclairer l'évolution de celles-ci. Les botanistes ne seront peut-être pas d'accord sur cette formule. Ethnobotaniste, Botaniste et Agronome comme je suis, c'est cependant vers quoi je me penche : l'ethnobotanique appartient plus au groupe des Sociétés humaines qu'à celui de la Biologie végétale, où elle n'a que faire »* (Portères, 1961 : 104).

### ➤ *Les classifications biologiques*

Les recherches conduites en ethnoscience<sup>9</sup> ont souvent permis aux ethnologues de se frotter aux sujets en prise avec le monde végétal. L'ethnoscience, que Panoff et Perrin définissent dans leur dictionnaire de l'ethnologie comme la « *branche de l'ethnologie qui s'attache à comparer les connaissances positives des sociétés exotiques à celles que la science occidentale a formalisées dans le cadre des disciplines constituées* » (Panoff & Perrin, 1973 : 100) consiste essentiellement dans l'étude des classifications biologiques des sociétés. Pour Jacques Barrau, une telle analyse nécessite certes d'enquêter sur la connaissance populaire de la nature, mais « *elle doit s'accompagner d'une interprétation scientifique et technique des faits et objets observés* » (Barrau, 1976 : 74). Il ne s'agit toutefois pas de comparer les classifications vernaculaires employées par les sociétés étudiées à celles proposées par le système linnéen. Jacques Barrau met d'ailleurs en garde les ethnologues contre cette tentative :

---

<sup>9</sup> Tandis que les ethnosciences (au pluriel) rassemblent les différentes ethno-disciplines naturalistes (ethnobotanique, ethnozoologie, ethnopharmacologie, ethnomédecine, etc.) se préoccupant des rapports entre les hommes et la nature, l'ethnoscience (au singulier) constitue un champ de recherche en ethnologie.

« Sans doute sera-t-il nécessaire de comparer, au terme de l'enquête, ce point de vue « populaire » et le point de vue scientifique, mais, au cours de celle-ci, une connaissance scientifique peut être une gêne. En d'autres termes, l'ethnologue ou l'ethnographe qui aurait de solides notions de sciences naturelles –il y en a !- devra souvent s'efforcer de les oublier temporairement sur le terrain » (Barrau, 1976 : 74).

Une telle approche est néanmoins fréquente, nous le verrons dans la suite de ce rapport avec les travaux de Louis Girault sur les Kallawayas de Bolivie. Cette démarche, qualifiée d'etic, caractérise l'ethnologue qui cherche à plaquer sur les classifications biologiques des populations étudiées ses propres découpages botaniques. En revanche, lorsqu'« à une analyse extérieure du fonctionnement des sociétés et des cultures se substitue progressivement une ethnologie du dedans, tentant d'élucider comment les hommes classent, ordonnent, perçoivent et, à travers ces grilles d'analyse, utilisent le monde qui les entoure », on parle de point de vue emic (Bromberger, 1986 : 3).

Par ailleurs, la classification des savoirs naturalistes repose sur trois strates de catégorisation qu'il est important de distinguer. Pour réussir à percevoir les catégories botaniques utilisées par les acteurs étudiés, les ethnologues doivent tout d'abord identifier le matériel végétal disponible et dresser une *taxinomie*, c'est-à-dire un découpage hiérarchique, comprenant en moyenne six rangs (Berlin 1992) :

- le plus englobant, le niveau du « règne » ;
- le niveau de la « forme de vie » ;
- le niveau dit « intermédiaire » ;
- le niveau « générique » ;
- le niveau « spécifique » ;
- le niveau « variétal ».

Cette première hiérarchisation permettra dans un second temps de distinguer quelles sont, dans l'ensemble des plantes identifiées, les familles qui font sens pour les acteurs étudiés. Il s'agit donc d'identifier les catégories réellement employées pour distinguer, dans le matériel végétal disponible, les plantes utiles dans la vie de la société. Pour Claudine Friedberg, les *catégories opératoires* associent souvent un aspect propre aux plantes (morphologique ou écologique) avec leur rôle et utilisation domestique. L'exemple des « plantes à latex », fréquemment cité par l'ethnobotaniste, est particulièrement parlant : cette catégorie de plantes utiles rassemble alternativement des espèces arbustives ou herbacées, qui font donc partie de la même catégorie opératoire sans se situer dans le même taxon hiérarchique.

Si le premier niveau classificatoire (taxinomie hiérarchique) a fait l'objet de nombreuses recherches entreprises en majeure partie par l'école de la new ethnography américaine, la nomenclature opératoire a principalement été pistée par les ethnobotanistes français. Mais ces deux niveaux de catégorisation ethnoscientifique intéressent une minorité d'ethnologues. A la manière de Marcel Mauss et d'Émile Durkheim, qui furent sans doute les premiers à proposer une telle démarche classificatoire en ethnologie, les anthropologues cherchent plutôt à déceler, dans les catégories biologiques des populations, des *cosmologies* ou des représentations de l'organisation sociale. La dernière strate de l'analyse classificatoire

consiste en effet à étudier les représentations que les peuples établissent entre les humains et les non-humains.

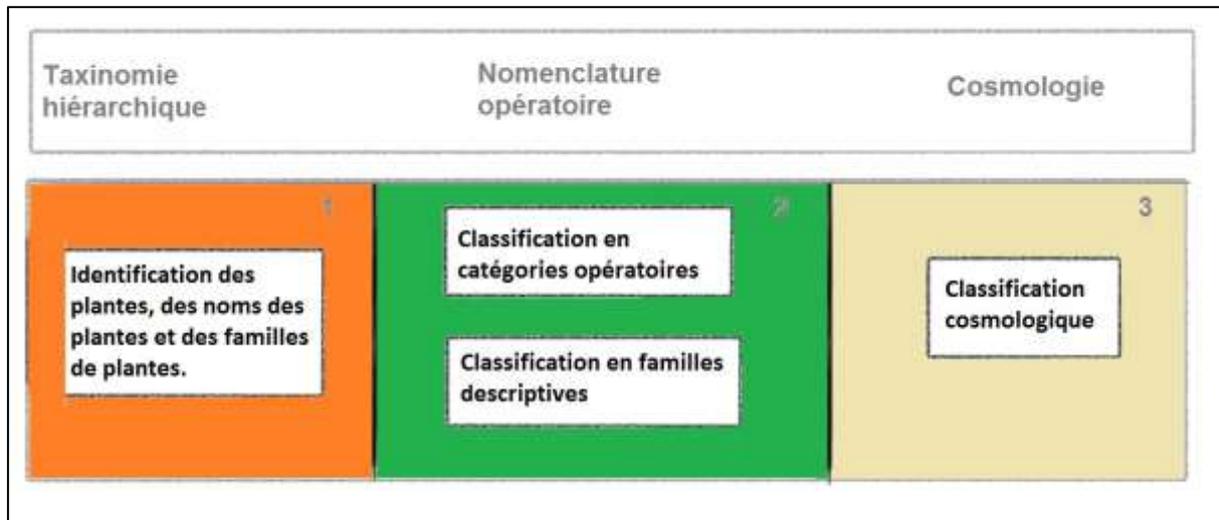


Figure 18 : Les différentes strates des systèmes classificatoires

L'étude de ce type de classifications (qualifiées de totémiques par Claude Lévi-Strauss, d'analogiques par Claudine Friedberg et de cosmologiques par Philippe Descola) a fait l'objet de différentes stratégies d'interprétation. Pour les anthropologues tenants d'une lecture idéologique, les mythologies sont des fantasmes mystérieux, des idéologies ou des religions. L'approche intellectualiste accorde en revanche aux cosmologies des qualités préscientifiques : les cosmologies dévoileraient les tentatives maladroitement des peuples indigènes pour donner de l'ordre au monde qui les entoure. Enfin, l'approche symbolique propose de lire dans les cosmologies végétales l'organisation sociale propre à la société étudiée. Durkheim et Mauss, qui étaient partisans de cette démarche, distinguaient ainsi dans les classifications biologiques des représentations des hiérarchies sociales. Aussi, pour les sociologues, une classification du végétal très rationnelle révélerait une société très hiérarchisée. A l'inverse, une classification biologique peu développée indiquerait un fonctionnement social peu hiérarchisé (Durkheim & Mauss 1903). Haudricourt formule un raisonnement inverse. Pour l'ethnobotaniste, le système social est une reproduction du système végétal. Le chercheur explique par exemple qu'en Nouvelle-Calédonie, les ignames se reproduisent par clones, clones que l'on porte en jachère pour qu'ils donnent de nouveaux plants. De même, les hommes ne meurent pas vraiment, lorsqu'on les porte en terre ils passent à l'état de « Bao », ils sont alors à la fois cadavre et Dieu. Ainsi, « *de même que l'origine d'un clone remonte à une plante « inculte », trouvée en brousse, de même l'origine d'un clan remonte à un « inculte » arraché de force à la brousse* » (Haudricourt, 1964 : 101).

Les travaux de Claude Lévi-Strauss sur les classifications biologiques ont également inspiré de nombreux ethnologues. Dans *La pensée sauvage*, l'anthropologue a montré que révéler la façon dont les sociétés catégorisent leur environnement végétal pouvaient permettre de dévoiler les classifications totémiques des populations. Philippe Descola, qui rejoint l'analyse de Lévi-Strauss en de nombreux points, considère néanmoins que le totémisme n'est qu'un aspect particulier du procédé universel de classement. L'anthropologue identifie en effet quatre types de classifications cosmologiques qui se distinguent par le degré de ressemblance

que les sociétés attribuent aux humains et aux non-humains. Lorsque les « intérieurs » et les « physicalités » sont jugées très ressemblantes, les sociétés tissent bel et bien un système totémique. Mais d'autres sociétés, tout en jugeant les plantes ou les animaux très proches mentalement des humains, ne sont soumises à aucun tabou alimentaire qui laisserait supposer une forte porosité des physicalités : l'anthropologue parle alors de classification animiste. Enfin, dans les classifications analogiques, les humains et non-humains sont physiquement et mentalement très différents tandis que dans les sociétés naturalistes, les physicalités sont identiques et les mentalités différentes.

	<b>Ressemblance des intérieurs</b>	<b>Différence des intérieurs</b>
<b>Ressemblance des physicalités</b>	<i>Totémisme</i>	<i>Naturalisme</i>
<b>Différence des physicalités</b>	<i>Animisme</i>	<i>Analogisme</i>

**Figure 19 : Modèles de classifications cosmologiques identifiées par Philippe Descola**

En définitive, il est donc manifeste que les classifications populaires dévoilent des « *univers touffus où se disputent plusieurs logiques ; celle de l'identification — qui classe un objet en fonction de critères morphologiques, par exemple — ; celle de l'usage culturellement défini — qui l'agrège à d'autres objets en raison de ses propriétés fonctionnelles — ; celle de l'ordre symbolique — qui le regroupe à d'autres objets encore par une série d'associations métaphoriques. Aussi bien la notion même de « savoirs naturalistes » paraîtrait sujette à caution si l'on postulait, à travers elle, qu'il existe un champ parfaitement autonome de la connaissance du monde naturel, équivalent indigène de la classification linnéenne* » (Bromberger, 1986 : 3). Mais, si les anthropologues s'intéressent prioritairement à l'ordre symbolique, les ethnobotanistes devraient réussir à faire le pont entre les trois modalités du savoir que révèlent les classifications biologiques (sémantique, encyclopédique et symbolique).

### 1.3 De l'ethnobotanique à l'éco-anthropologie

Les travaux menés par les folkloristes dès la fin du XIXe siècle et les recherches entreprises en sociologie et en anthropologie au cours du XXe siècle ont grandement influencé les agronomes du Muséum national d'Histoire naturelle qui, dans les années 1950, procédèrent à la décolonisation de l'agronomie tropicale.

#### 1.3.1 La naissance de l'ethnobotanique

##### ➤ *De l'agronomie coloniale à l'ethnobotanique*

Pour comprendre l'histoire de l'ethnobotanique et la généalogie de son institutionnalisation, il faut imaginer le Muséum national d'Histoire naturelle à la fin du XIXe siècle. L'institution, créée en 1793 par un décret de la Convention, originellement concernée par les seules plantes médicinales, s'intéresse à la fin du XIXe siècle aux autres plantes utiles et notamment aux ressources agricoles des pays colonisés. Pour confirmer cet intérêt naissant, plusieurs laboratoires de recherche « près le Muséum » sont créés. Il s'agit de distribuer des financements pour enquêter sur les ressources des colonies françaises. Parmi ces laboratoires, celui consacré à la biologie coloniale, créé en 1897, accueille des agronomes chargés d'étudier l'agriculture et la botanique des territoires colonisés. Auguste Chevalier et Roland Portères, agronomes africanistes qui dirigeront le laboratoire de 1911 à 1948 pour le premier, de 1948 à 1974 pour le second, vont progressivement réorienter les activités du laboratoire vers l'ethnobotanique.

Si Auguste Chevalier n'a jamais utilisé le mot « ethnobotanique » pour caractériser ses recherches, il reste, pour Roland Portères, le père de l'ethnobotanique. Dans une notice nécrologique dédiée à Chevalier, Portères explique en effet que :

*« L'originalité de son œuvre [celle d'Auguste Chevalier] c'est de n'avoir pas colleté et étudié les plantes et décrit les végétations seulement pour elles-mêmes, mais toujours dans leurs relations avec l'homme. Il allait encore plus loin et y associait ordinairement les ethnies, les humanités. Il fut, au sens très large et très fidèle du terme, le premier et le plus grand de ceux qui contribuèrent à édifier cette science moderne qu'est l'ethnobotanique. Jusqu'à lui, on peut dire que ceux qui pratiquaient cette discipline le faisaient en partant, ou des Techniques ou de l'Ethnographie générale. C'est par la Plante qu'il y accéda. Dès le début de ses travaux on note déjà cette orientation vers l'ethnobotanique, comme une préfiguration générale du sens de son œuvre »* (Portères 1956 : 218).

En 1965, Roland Portères s'exprime de façon encore plus catégorique « *ethnobotaniste, Auguste Chevalier le fut, et c'est pourquoi le laboratoire s'est penché un peu plus sur cette discipline* » (Portères, 1965 : 4).

Plusieurs travaux menés par l'historien des sciences Christophe Bonneuil et par les ethnobotanistes Serge Bahuchet et Bernadette Lizet confirment le rôle central occupé par Auguste Chevalier dans l'institutionnalisation de l'ethnobotanique. A de nombreux égards, l'œuvre de Chevalier a permis de poser les jalons de l'ethnobotanique (Bonneuil 1996, Bahuchet & Lizet 2003, Petitjean 2009). Plusieurs articles publiés par l'agronome suggèrent plus spécifiquement cette approche ethnobotanique, en germe chez l'auteur. Pour Patrick

Petitjean, chercheur au laboratoire « Sciences, Philosophie, Histoire » du CNRS, au moins deux articles font figure de précurseurs : « Énumération des plantes cultivées par les indigènes en Afrique tropicale et des espèces naturalisées dans le même pays, et ayant probablement été cultivées à une époque plus ou moins reculée », publié en 1912 dans le tome VIII du *Bulletin de la Société nationale d'acclimatation* et « Les rapports des Noirs avec la nature – sur l'utilisation par les indigènes du Gabon d'une fougère pour piégeage et d'un champignon pour la fabrication des ceintures de parure », paru en 1934 dans le tome IV du *Journal de la Société des Africanistes*. J'ajouterai à ces deux articles une publication de 1937 : « Les plantes magiques cultivées par les noirs d'Afrique et leur origine », publiée dans le tome VI du *Journal de la Société des Africanistes*.

Enfin, Chevalier a également réalisé la préface du livre *L'Homme et les plantes cultivées*, première œuvre traitant explicitement d'ethnobotanique en France, rédigée par Haudricourt et Hédin. C'est d'ailleurs le professeur qui mit en relation les deux agronomes. En 1941, Chevalier incite en effet son élève Louis Hédin à contacter André-Georges Haudricourt, en vue d'éventuels échanges et collaborations. Dans la première lettre qu'il adresse à Haudricourt, datée du 25 mai 1941, Hédin s'adresse en ces termes à l'agronome picard :

« Monsieur Chevalier m'a indiqué également que vous vous mettiez à l'étude des chromosomes. Or je me propose de me mettre au courant des techniques qui sont à la base de la génétique moderne. Vous serait-il possible de m'accueillir dans cette intention ? [...] Je serais heureux si vous pouviez me servir de "führer" dans cette recherche. En échange je me tiens à votre disposition pour travailler avec vous au grand travail que vous projetez sur les plantes cultivées »<sup>10</sup>.

Après le départ à la retraite d'Auguste Chevalier, Roland Portères prend la direction du laboratoire et accélère la conversion des recherches vers l'ethnobotanique. C'est notamment dans le *Journal d'Agriculture Tropicale et de Botanique Appliquée*, publication qui se substitue à la *Revue de Botanique Appliquée* suite au départ de Chevalier, que Portères imprime sa marque (Hoare 2012). En 1965, Portères considère d'ailleurs que « *ce périodique est devenu pratiquement une Revue concernant l'Ethnobotanique* » (Portères, 1965 : 2). La modification progressive de la ligne éditoriale du JATBA correspond à la nouvelle orientation des recherches entreprises au laboratoire. En 1957, dans un « Rapport sur l'activité du Laboratoire d'Agronomie Tropicale en 1956 », Portères relève déjà « *une tendance plus marquée en matière ethnobotanique* » (Portères, 1957b : 109). La même année, décidé à accompagner ce tournant scientifique, il propose la création d'un Centre d'Études et d'Informations Ethnobotaniques (Portères 1957a). Enfin, en 1963, la chaire d'agronomie tropicale du Muséum devient, à sa demande, une chaire d'ethnobotanique.

L'intuition de Chevalier et de Portères s'est néanmoins appuyée sur les travaux novateurs d'autres ethnobotanistes et notamment sur ceux d'André-Georges Haudricourt et de Louis Hédin. *L'Homme et les plantes cultivées*, œuvre écrite en 1943 par les deux agronomes, proposait en effet des pistes thématiques et méthodologiques qui seront reprises par les chercheurs du Muséum. En conclusion de leur ouvrage, les deux

---

<sup>10</sup> Lettre de Louis Hédin à Auguste Chevalier, du 5 février 1933, fonds Auguste Chevalier de la Bibliothèque centrale du Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris.

agronomes proposaient d'ailleurs « à des « *ethno-botanistes* », dont [ils espéraient] avoir suscité la vocation, de réunir les travaux épars de cette œuvre collective en vue de leur critique et de leur synthèse » (Haudricourt & Hédin, 1943 : 202-203). André-Georges Haudricourt a également publié plusieurs articles fondateurs pour la discipline. En 1956, dans *Les cahiers rationalistes*, il annonçait déjà la naissance d'une discipline nouvelle : *l'ethno-botanique*. En 1962, l'article « Domestication des animaux, cultures des plantes et traitement d'autrui », publié dans la revue *L'Homme*, jetait les bases d'une ethnobotanique définitivement plus proche de l'ethnologie que de la botanique.

Le tournant scientifique entrepris par Chevalier au début du XXe siècle s'achève en 1965. Dans un article publié dans le *JATBA*, Roland Portères explique cette année-là que « notre Laboratoire d'Ethnobotanique représente une conversion du Laboratoire d'Agronomie Tropicale. Titre, activité, orientation de sa publication périodique, participent d'une autre pensée. La transformation n'est pas brutale mais s'effectue progressivement. Elle sera probablement terminée à la fin de 1965 » (Portères, 1965 : 1). En effet, la même année, Portères et Haudricourt parachèvent l'institutionnalisation de l'ethnobotanique en créant avec la linguiste Jacqueline Thomas la *Société d'Ethnozoologie et d'Ethnobotanique* (SEZEB). La SEZEB nouvellement créée se donne pour objet « de constituer un fichier interdisciplinaire, ethnologique, linguistique, ethnobotanique et ethnozoologique, d'effectuer la recherche et la collecte, par des missions scientifiques, des matériaux et de la documentation nécessaire, de fournir à tous chercheurs le maximum d'informations correspondant à leurs travaux et orientation en matière d'ethnobotanique et d'ethnozoologie »<sup>11</sup>. Grâce à ses bulletins d'informations et aux publications chargées de vulgariser les enseignements et outils de l'ethnobotanique qu'elle réalise, la SEZEB diffuse les savoirs produits au Muséum. Par ailleurs, en 1966, l'action de la jeune société accélère la création de l'équipe de recherche CNRS « RCP 97 » baptisée « Centre de recherches d'études et d'informations ethnobotaniques et ethnozoologiques ».

### ➤ *Ethnobotanique et ethnozoologie*

La création de la SEZEB et de la « RCP 97 » en 1965 et 1966 aboutissent progressivement à intégrer dans le champ de recherche du laboratoire les relations hommes/animaux. Cette nouvelle orientation est en partie liée aux recherches entreprises par André-Georges Haudricourt. En 1962, dans son article « Domestication des animaux, culture des plantes et traitement d'autrui » l'ethnobotaniste proposait de distinguer deux types de rapports à la nature : l'action directe positive, propre à la civilisation occidentale, et l'action indirecte négative, caractéristique de la civilisation canaque. L'ethnobotaniste opposait ainsi les pratiques des bergers occidentaux, qui commandent et protègent leur troupeau dans une dialectique de maître à esclave, à celles des agriculteurs canaques, qui cultivent l'igname en intervenant très peu dans le cycle de reproduction du tubercule.

En 1966, Roland Portères décide donc d'ouvrir un département d'ethnozoologie au sein du laboratoire qui est rebaptisé à l'occasion « laboratoire d'ethnobotanique et d'ethnozoologie »

---

<sup>11</sup> *Bulletin de la société d'ethnozoologie et d'ethnobotanique*, mars 1968, n°1, page 1.

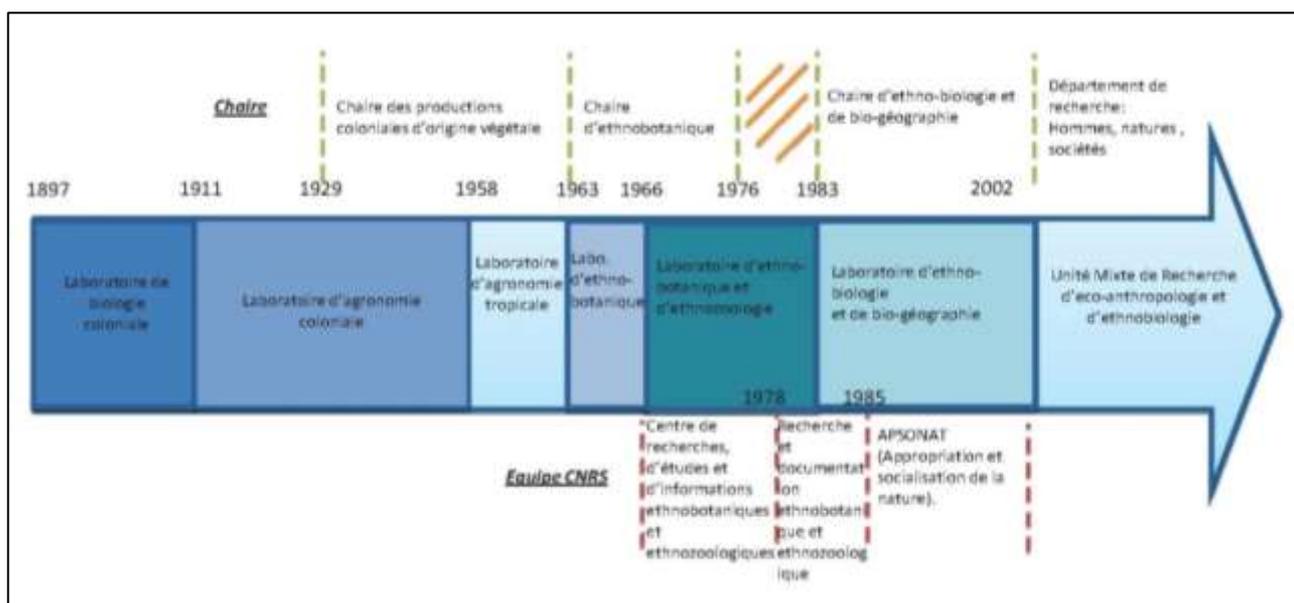


Figure 20 : Évolution du laboratoire d'ethnobotanique (1897-2014)

La direction de cette nouvelle équipe est confiée à Raymond Pujol, agronome de formation. Le laboratoire va alors entreprendre des recherches sur les relations faune/société et contribuer à la diffusion de ces savoirs en proposant plusieurs modules d'ethnozoologie. Ainsi, en 1969, Roland Portères et Jean Guiard proposent à l'Université de Paris-Sorbonne, au sein des enseignements délivrés pour le certificat et la maîtrise spécialisé d'ethnologie, un cours intitulé « Introduction à l'Ethnobotanique et à l'Ethnozoologie ». Raymond Pujol est alors chargé avec Hubert Gillet de proposer un module consacré à l'ethnozoologie. Dans leur cours intitulé « le comportement alimentaire des animaux sauvages », les deux chercheurs proposent de « *placer l'homme dans son cadre naturel, au milieu de la nature, des animaux et des plantes* ». Le cours s'articule en effet autour des interrelations qui relie « *les trois grands types d'êtres vivants : les végétaux, les animaux et l'homme* ». A partir de 1970, l'équipe formée par Roland Portères et Jean Guiard propose à la Sorbonne un certificat d'ethnobotanique et d'ethnozoologie. Ce diplôme, destiné aux étudiants en licence et en maîtrise de sociologie de l'Université, est composé d'un ensemble de cours chargé d'offrir une introduction aux deux disciplines. Le certificat offre également une introduction à l'ethnoornithologie et à l'ethnoentomologie, deux branches de l'ethnozoologie chargées plus spécifiquement de l'étude des relations hommes/oiseaux et hommes/insectes.

Étroitement articulée à l'ethnobotanique –Raymond Pujol fonde la notion d'ethnoécosystème pour caractériser l'interrelation homme/animal/plante, qu'il précise notamment autour de l'exemple de la trufficulture- l'ethnozoologie n'en constitue pas moins une discipline autonome, disposant d'ailleurs de ses propres organes de réflexion : symposiums et sociétés savantes. La société d'ethnozootechnie, créée en 1962, vise à produire des travaux sur les connaissances populaires relatives aux animaux domestiques en organisant des colloques et en diffusant des notes de lecture et des articles relatifs à son champ d'application dans la revue semestrielle *Ethnozootechnie*. L'Homme et l'Animal, Société de Recherche Interdisciplinaire, est une autre association fondée en 1984 par des chercheurs du laboratoire d'archéozoologie

et d'archéobotanique du Muséum pour développer les travaux scientifiques concernant les relations hommes/animaux. Consacrée à l'ethnozoologie, également appelée anthropozoologie, l'association publie une revue semestrielle intitulée *Anthropozoologica*, diffusée aujourd'hui par le service des publications scientifiques du Muséum.

En 1973 est également organisé le premier colloque d'ethnozoologie. La manifestation, intitulée sobrement « l'homme et l'animal », organisée par Raymond Pujol, se déroule à Paris du 28 au 30 novembre. Le large panel d'intervenants et de thématiques traitées permet de produire un corpus de connaissances sur la discipline (méthodologie, champ d'application) et de favoriser la rencontre de scientifiques (ethnologue, agronome, entomologiste etc.) travaillant sur la question du rapport homme/animal. De nombreux ethnobotanistes interviennent également au cours de ce colloque. André-Georges Haudricourt propose notamment une conférence sur « l'homme, le pou, la puce ». Fin connaisseur du monde animal, l'ethnobotaniste souhaitait consacré aux animaux un ouvrage qui aurait été le parfait symétrique de son œuvre de jeunesse *L'homme et les plantes cultivées* (Bahuchet 2011). Trois ans plus tard, en 1976, le premier colloque d'ethnoscience accueille pêle-mêle des ethnobotanistes et des ethnozoologistes. La première journée du colloque proposait un large panel d'interventions consacrées à « L'homme et le milieu animal et végétal : ethnoécologie, ethnomusées, conservation des espèces, ethnobotanique et ethnozoologie ». Les deuxième et troisième journées étaient par ailleurs consacrées spécifiquement au porc domestique (23 novembre) et au chien et au cheval (24 novembre). Enfin, la dernière journée accueillait différentes conférences organisées autour du thème « ethnoscience : anthropologie de l'alimentation ; ethnominéralogie ; ethnopharmacologie et ethnopharmacognosie ; ethnomédecine ».

Sensible à l'engouement pour les savoirs naturalistes populaires provoqué par l'appel d'offre de la mission du patrimoine ethnologique (1981), l'équipe de Raymond Pujol poursuit dans les années 1980 ses recherches autour du patrimoine ethnozoologique français. Il s'agit notamment de mener des enquêtes de terrain qui visent à collecter les savoirs naturalistes populaires relatifs à la faune française. A cet égard, Raymond Pujol entend continuer et compléter l'œuvre du folkloriste Eugène Rolland, qui avait publié entre 1877 et 1915 une *Faune populaire de France* en 13 volumes. En 1988, la revue *Terrain*, publiée par la Mission du Patrimoine Ethnologique, dresse le panorama d'une ethnozoologie autant urbaine que rurale, capable de s'intéresser aussi bien aux chats du père Lachaise qu'aux chevaux du Nivernais. Si pour Denis Chevallier ce grand retour des animaux prend racine dans le fond commun de l'ethnologie, qui s'est très tôt intéressée aux relations pratiques et symboliques qui lient les hommes aux animaux (Chevallier 1988) pour Raymond Pujol, qui participe en 1985 au 110<sup>e</sup> congrès des Sociétés Savantes, il s'agit bel et bien de « jeter les bases d'une école ethnozoologique française ayant ses théories, ses méthodes, et ses approches spécifiques, propres au terrain métropolitain » (Pujol, 1985 : 23).

Ainsi, articulées autour de l'ethnologie et en interrelation l'une avec l'autre, ethnobotanique et ethnozoologie n'en constituent pas moins deux disciplines à part entières.

### 1.3.2 L'évolution de l'ethnobotanique

#### ➤ De l'ethnobotanique à l'ethnoécologie

Si à partir de 1966 des ethnobotanistes et des ethnozoologistes travaillent dans le même laboratoire, peu d'interactions, hormis celles permises par la SEZEB, existent en réalité entre les deux départements. A la même époque, aux États-Unis, ethnobotanique et ethnozoologie sont en revanche fondues dans « l'ethnoscience », objet d'étude investi par les anthropologues de l'école de la « new ethnography ». L'ethnoscience<sup>12</sup>, qui n'est pas une discipline mais un champ d'étude pisté par les anthropologues « peut être interprétée comme impliquant une analyse ethnobotanique, ethnogéographique, etc. Mais il est important de souligner que l'approche est une ethnographie générale, en aucune manière limitée à ces branches de l'ethnographie »<sup>13</sup>. En effet, tandis qu'en France « les ethnosciences » sont des disciplines scientifiques relativement indépendantes se préoccupant selon différents points de vue des rapports entre l'homme et la nature, aux États-Unis, l'ethnobotanique constitue une catégorie de cette « ethnoscience », qui recouvre « les systèmes d'idées, de notions, de représentations et d'attitudes que les diverses sociétés humaines ont développés au cours de leur histoire et qu'elles entretiennent et développent à l'égard de leurs environnements »<sup>14</sup>.

Par ailleurs, l'ethnobotanique française et l'ethnoscience américaine diffèrent également dans leur méthodologie. En 1956, Haudricourt distingue l'ethnobotanique française, qu'il qualifie de « dynamique, évolutive, historique » et l'ethnobotanique américaine jugée « statique et descriptive ». Tandis que la première s'appuie sur les outils forgés par la génétique végétale, la linguistique et la technologique culturelle pour analyser l'histoire et la géographie des plantes (cultivées et spontanées) la seconde privilégie l'étude des rapports d'un groupe humain avec son milieu végétal en utilisant les acquis de l'écologie et de l'anthropologie cognitive. Si Haudricourt critiquera toute sa vie plutôt sèchement l'ethnoscience américaine, Jacques Barrau, qui intègre le laboratoire d'ethnobotanique en 1966, est en revanche sensible aux enseignements des ethnobotanistes américains.

Après avoir soutenu sa thèse sur les plantes alimentaires de l'Océanie au laboratoire d'agronomie tropicale en 1957, Barrau commence sa carrière en Nouvelle-Calédonie. Il y rencontre le fondateur de la « new ethnography » américaine Harold Conklin, qui l'initie à une approche laissant une large place à l'analyse des systèmes classificatoires. La thèse d'Harold Conklin, soutenue en 1954, était consacrée aux relations que la société des Hanunoo des Philippines entretenait avec le monde végétal. Pour la première fois, Conklin proposait d'établir un système classificatoire fondé sur les seuls critères jugés pertinents par les acteurs étudiés (criteria of relevance). L'objectif étant de mettre en évidence les catégories

---

<sup>12</sup> Le terme apparaît pour la première fois dans la troisième édition du livre de MURDOCK Georges P., 1950, *Outline of cultural materials*, New Haven : Behavior science outlines.

<sup>13</sup> Traduction opérée depuis le texte de STURTEVANT William C., 1964, "Studies in Ethnoscience", *American Anthropologist* 66:99-131

<sup>14</sup> BARRAU Jacques, « ETHNOLOGIE - Ethnoscience », Encyclopædia Universalis [en ligne], consulté le 28 juin 2014 : <https://www-universalis--edu-com.sargasses.biblio.msh-paris.fr/encyclopedie/ethnologie-ethnoscience>

sémantiques qui font sens pour les sociétés et de déceler ainsi leur grammaire culturelle. La thèse de Conklin, axée prioritairement autour des faits de classification de la flore, ne négligeait pas pour autant les catégories liées à l'animal : Harold Conklin identifia 108 catégories utilisées par les Hanunoo pour classer l'ensemble des animaux connus. Par ailleurs, en 1955, Conklin étudia dans un article fondateur les catégorisations utilisées par les Hanunoo pour décrire les couleurs avant d'étudier en 1980 les différents modes d'utilisation de la terre opérés par la société Ifugao (Philippines). Ainsi, pour les anthropologues de la « new ethnography », l'ethnoscience n'étudie pas les relations hommes/flore pas plus que les rapports hommes/faune, elle enquête sur les processus classificatoires entrepris par les sociétés sur l'ensemble de leur environnement.

En 1965, Harold Conklin propose à Jacques Barrau un poste de professeur d'ethnobiologie à l'Université de Yale, poste qu'il occupe pendant un an. De retour au Muséum en 1966, chargé de ses nouvelles influences, Barrau va imprimer sa marque sur les recherches entreprises au laboratoire. Dans de nombreux articles et conférences, il appelle à l'abolition des frontières entre les disciplines et milite pour une reconversion sémantique du propos du laboratoire : de l'ethnobotanique vers l'histoire naturelle :

*« Il y a quelques risques à voir se développer dans la recherche sur l'ethnoscience une tendance à une sorte de spécialisation en ethno-botanique ou en ethnozoologie ou en ethno-je-ne-sais-quoi... Quand on aborde l'étude des relations entre une société et son environnement naturel, quand on commence à tirer un fil de cet écheveau, on est vite conduit à recueillir des données, à se poser des questions qui transcendent ces ségrégations disciplinaires. C'est une société dans son écosystème et comme partie de cet écosystème qui apparaît comme l'objet de la recherche, avec l'ensemble des idées, des représentations qu'elle se fait de la nature et d'elle-même et au travers du discours qu'elle tient à cet égard. Et comme les relations des humains entre eux sont indissociables de celles qu'ils ont avec la nature ambiante, il est bien vain d'étudier séparément les unes et les autres, ou, pis, de privilégier les unes et d'ignorer les autres. Ethnoscience ou folkscience ? Si je pouvais remettre en question ces termes et ceux d'ethnobotanique, d'ethnozoologie, d'ethnobiologie, d'ethnominéarologie, d'ethnoécologie, etc. j'avoue que je leur préférerais volontiers celui d'histoire naturelle populaire dont, à la fin du siècle dernier, Eugène Rolland avait sous-titré sa Flore populaire de France sans sa relation à la linguistique et au folklore » (Barrau, 1985 : 11).*

Mais c'est finalement autour des concepts d'ethnobiologie et d'ethnoécologie que l'agronome va réussir à réunir toutes les ethno-disciplines naturalistes<sup>15</sup>. Pour Jacques Barrau, « l'ethnobiologie est ici comprise au sens que lui donna l'inventeur du terme, E.F. Castetter (1944, « The domain of Ethnobiology », *American Naturalist*, 78 :158-170), c'est-à-dire, pour l'essentiel, l'ensemble formé par l'ethnobotanique et l'ethnozoologie. En fait, on pourrait la considérer comme traitant du savoir populaire en matière d'histoire naturelle » (Barrau, 1976 : 73).

---

<sup>15</sup> Si « ethnobiologie » et « ethnoécologie » sont souvent, et dans cette recherche notamment, utilisés comme des synonymes, en réalité, l'approche ethnobiologique se distingue de l'approche ethnoécologique en ce que l'ethnobiologie s'intéresse exclusivement aux savoirs sur l'environnement, lorsque l'ethnoécologie s'intéresse également aux pratiques des sociétés (Toledo 1992).

Il s'agit dès lors d'adopter une approche écologique afin d'intégrer les relations hommes/plantes au sein d'un prisme plus holistique intégrant l'ensemble des rapports nature/culture. Ce tournant écologique (Bahuchet 2012) aboutit à substituer progressivement l'ethnoécologie à l'ethnobotanique. L'approche ethnoécologique et les outils qui la façonnent seront étudiés et développés par Barrau au cours des réunions du groupe « Écologie et Sciences Humaines », qu'il dirige dans les années 1970 avec Olivier Dolfuss et Maurice Godelier. Le groupe, créé en 1973 à l'initiative de la Fondation « Maison des Sciences de l'Homme », organise notamment deux colloques cette année-là: « Écologie et sociétés en Mélanésie » en mai 1973 et « Méthode d'enquête ethnologique sur la conceptualisation et la classification des objets et phénomènes naturels » les 12 et 13 juin 1973. De 1972 à 1978, les trois chercheurs animent également à l'EHESS un séminaire intitulé « anthropologie et économie ». Cet enseignement exposait les méthodes d'enquête et les concepts fondamentaux des diverses démarches écologiques de l'anthropologie française et étrangère.

A la suite de l'émulation produite autour du groupe « Écologie et sciences humaines » et d'un mouvement de personnel consécutif à la mort de Portères en 1974, le laboratoire change à nouveau de nom en 1983 pour être rebaptisé « laboratoire d'ethnobiologie et de biogéographie ».

### ➤ *Ethnobotanique et éco-anthropologie*

Entrée au Laboratoire d'Agronomie Tropicale en 1956 comme assistante, Claudine Friedberg y réalise par la suite sa thèse sur « les Bunaq de Timor et les plantes » sous la direction d'André-Georges Haudricourt. En 1985, elle reprend l'Unité de Recherche associée (URA) du CNRS et la rebaptise « Appropriation et socialisation de la nature » (APSONAT). Les travaux produits dans le cadre de l'URA ont réorienté les thématiques enquêtées par les chercheurs du laboratoire: l'écologie passe au second plan et les études sur les symboles et les représentations liés au végétal sont privilégiées. Pour Serge Bahuchet et Bernadette Lizet, ce changement de direction créé en fait « *une véritable rupture avec l'ethnobotanique, la perspective est délibérément anthropologique* » (Bahuchet & Lizet, 2003 : 29-30).

Claudine Friedberg, sensible à l'influence de Lévi-Strauss, s'est appuyée sur les travaux de l'anthropologue pour développer son analyse des classifications biologiques. L'ethnobotaniste considère d'ailleurs que les travaux de Lévi-Strauss en matière de cosmologies (*La pensée sauvage*, 1962 et *Mythologies*, 1964-1971) ont permis de sensibiliser « *ceux qui venaient l'écouter à la nécessité de connaître le milieu dans lequel vit une société pour comprendre le langage mythique par lequel elle exprime sa conception du fonctionnement du monde* » (Friedberg, 1992 : 155-156). Pour Claudine Friedberg, l'anthropologie présente également l'avantage d'enquêter sur les relations environnement/société à travers une démarche holiste, « *sans qu'il soit nécessaire de la saucissonner en différentes ethno "quelque chose", ce qui embrouille plus que cela ne simplifie la démarche* » (Friedberg, 2005 : 120-121).

Cette emprise de l'anthropologie sur les ethnosciences se renforce également à travers l'étude des « Traditional Ecological Knowledges » (TEK)<sup>16</sup>. Ce champ de recherche est apparu en France dans les années 1980, notamment avec l'appel d'offres « savoirs naturalistes populaires », lancé en 1981 par la Mission du Patrimoine Ethnologique. Cet appel d'offres a permis de financer de nombreuses recherches menées essentiellement par des acteurs non-institutionnels et non-académiques (associations et parcs naturels notamment) et ayant souvent pour objet la récolte de savoirs botaniques et zoologiques locaux. A la même époque, la Mission du patrimoine ethnologique a également permis la création du Musée ethnologique de Salagon (04), qui a développé, depuis 1986, un intérêt prioritaire pour la relation hommes/plantes. Depuis 2001, le musée accueille notamment un séminaire d'ethnobotanique du domaine européen qui réunit chaque année une centaine de participants. Cet espace de production et de circulation des savoirs sur les plantes participe de l'évolution de l'ethnobotanique en renouvelant le champ thématique et la méthodologie de la discipline. Une ethnographie du séminaire (Brousse 2014) montre notamment que Salagon s'intéresse particulièrement aux savoirs immatériels relatifs aux plantes (32,7 % des interventions) et notamment aux symboles et discours associés au végétal (13,7 %). La découverte de systèmes classificatoires, thématique centrale de l'ethnobotanique façon Muséum national d'Histoire naturelle, n'intéresse en revanche que 4,9% des intervenants. Autre différence de taille, le séminaire d'ethnobotanique ne traite que de problématiques ethnobotaniques européennes alors que le Muséum, qui reste marqué par un fort ancrage africaniste, commence seulement à envoyer des ethnobiologistes sur des terrains européens (voir cependant les travaux précurseurs de Bernadette Lizet).

Dix ans après l'appel d'offres « savoirs naturalistes populaires », la Convention sur la Diversité Biologique, qui préconisait de prendre en compte les « *savoirs, innovations et pratiques des communautés autochtones et locales* »<sup>17</sup> a renforcé l'intérêt des chercheurs pour les TEK. Initialement pensés comme des outils de gestion de la biodiversité, ils sont devenus in fine des objets à part entière du patrimoine (Cormier-Salem & Roussel 2002). Aujourd'hui, certains chercheurs en « science studies » réclament même l'abolition de la fracture ontologique qui existe encore entre savoirs experts et savoirs populaires (Harding 1996). On assiste donc, en sciences sociales, à une véritable « révolution cognitive » (Pinton 2014). Par ailleurs, cette requalification des savoirs profanes a des conséquences importantes sur les pratiques scientifiques. En agronomie par exemple, des programmes de recherches proposent aujourd'hui d'associer chercheurs et agriculteurs, de façon à ne plus opposer les deux registres de savoirs. Cette réhabilitation des savoirs naturalistes populaires encourage aussi les herboristes à réclamer une reconnaissance institutionnelle et épistémologique des médecines populaires<sup>18</sup>.

---

<sup>16</sup> Cette notion, que l'on peut traduire par 'savoirs traditionnels', apparaît dans les années 1970-1980, avec l'émergence des préoccupations environnementales. La mise en relation des notions d'environnement et de développement conduit à en faire des outils de gestion de la biodiversité.

<sup>17</sup> *Convention sur la Diversité Biologique*, 1992, Nations Unis, 32 pages.

<sup>18</sup> Cette problématique guide ma recherche doctorale, qui traite notamment du rôle des producteurs de plantes médicinales dans le processus de relance de l'herboristerie.

En outre, plusieurs chercheurs du nouvellement nommé « laboratoire d'éco-anthropologie et d'ethnobiologie »<sup>19</sup> sont sensibles aux enseignements de Philippe Descola, anthropologue de la nature au Collège de France. Cette discipline, créée en 2001, propose de rechercher les différentes configurations qui lient les humains avec les « non-humains » en abandonnant le paradigme qui tend à faire des concepts de nature et de culture deux idées bien délimitées. En effet, pour Philippe Descola, postuler une distribution des humains et des non-humains en deux domaines ontologiques séparés ne permet pas de travailler sur tous les groupes humains puisque dans les sociétés animistes et totémistes, il n'existe pas de distinction formelle entre la « nature » et la « culture ».

La démarche universaliste de l'anthropologie de la nature ne recouvre pas le champ de l'ethnobotanique, qui travaille plutôt sur les relations flore/société à l'échelle micro. Aussi pourrait-on inclure les deux démarches dans un triptyque qui reprendrait la méthodologie de Claude Lévi-Strauss qui définissait l'anthropologie comme une démarche en trois temps, fondée tout d'abord sur la récolte de données ethnographiques, sur la synthèse de ces matériaux au niveau micro (ethnologie) et sur la comparaison au niveau macro des différentes monographies ethnologiques (anthropologie). On peut en effet envisager que l'ethnographie botanique et l'ethnobotanique recueillent les matériaux qui permettent à l'anthropologie de la nature, en les croisant et en les comparant, de faire apparaître les invariants et les structures des rapports humains/non-humains.

Néanmoins, pour Philippe Descola, les données des ethnobotanistes sont biaisées puisque pour les recueillir, les chercheurs collent un prisme nature/culture sur leurs matériaux, ce qui ne permet pas de rendre compte de la véritable dimension attribuée par les sociétés aux ressources végétales. En effet, si l'approche *etic* promet de réaliser des classifications en prenant en compte les critères réellement pertinents pour les sociétés, pour Philippe Descola « *la délimitation même du domaine d'objet – la botanique comme savoir spécialisé sur les plantes – et son organisation interne – la nomenclature comme expression lexicale de la discontinuité des espèces – procèdent d'un découpage de la réalité phénoménale acceptée depuis longtemps en Occident, non d'un point de vue libéré de tout préjugé culturel* ». Aussi, pour l'anthropologue, « *la multiplication des études d'ethnobotanique peut bien engendrer l'illusion que le domaine auquel celles-ci s'appliquent est de type *etic*, puisque son contenu et ses contours paraissent confirmés par le recouvrement ou la convergence des différentes descriptions *emic* que l'on en donne, cette vérification expérimentale ne pourra jamais être autre chose qu'une confirmation du présupposé qui a fondé le monde végétal comme un champ d'enquête spécialisé* » (Descola, 2011 : 53).

Ainsi, pour Descola, si l'ethnobotanique a pour mérite de proposer des monographies, elle reste limitée dans la mesure où elle confectionne des taxonomies végétales qui procèdent d'un partitionnement du monde (nature/culture) propre aux sociétés occidentales. Reste que

---

<sup>19</sup> En 2002, le laboratoire devient une Unité Mixte de Recherche baptisée « éco-anthropologie et ethnobiologie ». Par commodité, dans la suite de ce rapport, l'UMR sera aléatoirement appelée « laboratoire d'éco-anthropologie et d'ethnobiologie » ou « laboratoire d'ethnobotanique ».

certain ethnobotanistes sont sensibles à la théorie formulée par Descola. D'ailleurs, dès 1979, Jacques Barrau constatait que :

*« Tout se passe chez nous comme si les vieilles oppositions homme-nature et nature-culture paralysaient encore les tentatives de démarches ethnoécologiques ; tout se passe comme si elles interdisaient presque de mettre en lumière la dynamique des interactions impliquées dans les processus de transformation à la fois des sociétés humaines et des milieux naturels auxquels celles-ci appartiennent même si elles les ont profondément modifiés » (Barrau, 1979 : 224).*

Claudine Friedberg constatait également en 1997 les problèmes occasionnés par un partitionnage nature/culture.

*« Des études sont menées d'un point de vue extérieur à celui des acteurs et sans se préoccuper de la façon dont ces savoirs s'inscrivent dans la conception que ces derniers se font du fonctionnement du monde. Ceci est particulièrement gênant quand il s'agit de sociétés non-modernes, vivant sur un mode sociocosmique, c'est-à-dire où les relations avec les autres êtres vivants sont vécues à l'intérieur des relations sociales et où il n'existe pas de coupure nature/culture » (Friedberg, 1997 : 5).*

Ainsi, pour récolter des matériaux objectivables par l'anthropologie de la nature, les ethnobotanistes doivent aujourd'hui reformuler à la fois l'objet et la problématique des enquêtes de terrains. Florence Brunois, chercheuse au laboratoire d'éco-anthropologie et d'ethnobiologie, se proposait en 2005 d'ouvrir des pistes pour une recherche non soumise au péché « d'occidentocentrisme ». Deux précautions sont nécessaires selon Florence Brunois pour réaliser une étude baptisée « ethno-éthologique » qui serait débarrassée de tout biais naturaliste :

*« Tout d'abord, elle doit s'appliquer a priori à l'ensemble des êtres participant comme définissant le monde dans lequel évolue la société étudiée. Elle devrait donc s'étendre à la faune -à qui nous prêtons volontiers des comportements-, mais également aux plantes, aux minéraux, aux étoiles, voire même aux esprits ou autres manifestations de l'imaginaire. Enfin, le second principe à respecter dans le cadre d'une ethno-éthologie consisterait à mener notre étude en présence de l'être « vivant ». L'intérêt de respecter cette condition de l'enquête réside bien sûr dans l'opportunité qu'elle offre de restituer l'interactivité, nous garantissant la prise en considération du/des comportement(s) agissant(s) de l'être vivant et de l'observateur humain et d'isoler ainsi les divers processus gouvernant la reconnaissance, la nomination comme la catégorisation de l'être rencontré, et au delà, les discontinuités qu'établissent éventuellement les populations entre ces êtres » (Brunois, 2005 : 35).*

## **2 Documentation des collections de plantes médicinales conservées au musée du quai Branly**

### **2.1 Présentation du corpus d'étude**

Le musée du quai Branly conserve 189 échantillons de plantes médicinales. Ces plantes, qui ont été collectées par des ethnologues et des missionnaires rattachés au Musée de l'Homme, ont été transmises au musée du quai Branly en 2003.

#### **2.1.1 Présentation des échantillons**

##### **➤ Sélection des échantillons**

Les objets retenus pour constituer ce corpus devaient répondre à deux critères :

- Il devait s'agir de plantes,
- Pour lesquelles le collecteur avait identifié des usages médicaux.

Au cours de ces dix mois d'enquête, le corpus d'étude a beaucoup évolué. Au départ, une recherche sur l'ensemble du catalogue des collections du musée à partir des mots-clés « plantes médicinales », « herboristerie » et « plantes médicamenteuses » a permis d'identifier un certain nombre d'échantillons de plantes médicinales. A l'issue de cette première extraction, en fouillant les collections des ethnologues concernés, d'autres échantillons moins bien référencés dans la base de données ont été repérés. Par exemple, un seul échantillon de plantes médicinales collecté par Elie Vernier était apparu lors de la première recherche. Or en s'attardant plus spécifiquement sur la collection 71.1963.72, quatorze nouveaux échantillons ont été repérés. Au contraire, dix échantillons de plantes de la mission 71.1973.91 ont été retirés du corpus puisque les notices détaillées de ces « objets » ne mentionnaient pas clairement d'usages médicaux. D'autres échantillons ne sont pas apparus sur la base de données du musée avec les mots-clés mentionnés. Il s'agit notamment des dix-sept échantillons issus de la mission Henri Lhote, collection 71.1962.128. En effet, s'il s'agit bien de plantes médicinales, les fiches des objets mentionnent les usages purgatifs, digestifs, esthétiques et autres des plantes sans recourir aux mots « médicament », « herboristerie » ou « médicinal ».

Il faut signaler ici que ces échantillons, actuellement conservés au musée du quai Branly, ont été collectés par des ethnologues du Musée de l'Homme au cours du XXe siècle. Lorsqu'ils collectaient des objets, les ethnologues du Musée de l'Homme étaient tenus de renseigner, pour chaque item, une « fiche descriptive » qui comprenait dix champs : lieu d'origine ; dénomination et nom ; description et matière ; fabrication, usage et typologie ; ethnographie, peuple ; par qui et quand l'objet a été recueilli ; conditions d'entrée au musée, don, achat, prêt, dépôt ; références photographiques et iconographiques ; références muséographiques ; bibliographie, date et rédaction de la fiche. Ces fiches étaient ensuite conservées dans le département de référence du Musée de l'Homme dont dépendait la collection. Aucune base de données ne permettait donc de rassembler des objets aux appellations ou utilisations similaires : le catalogue général du Musée de l'Homme enregistrait simplement la collection

et le nombre d'objets qui la constituait et le détail des objets était répertorié dans le catalogue d'inventaire du département de référence.

A partir des informations, parfois parcellaires, renseignées sur ces fiches, le musée du quai Branly procède actuellement à une indexation de l'ensemble des items qu'il conserve (presque 300 000) sur la base de différentes catégories : matériaux, techniques, usages, etc. Cette nouvelle articulation du contenu des informations disponibles sur les collections du musée modifie le regard et les méthodes de travail des ethnologues. In fine, cette indexation des données sur les collections ouvrent en effet de nouvelles voies pour la création du savoir ethnologique (Beltrame 2012). Une proposition d'indexation pour les 189 échantillons de ce corpus est proposée à la fin de ce rapport. Voici la liste des 189 échantillons intégrés dans le corpus.

Collections/Collecteurs	Afrique	Amériques	Asie	Océanie	Total
71.1901.54 / Joseph Berthelot de Baye			1		1
71.1931.44 / Paul Coze		2			2
71.1931.54 / Elizabeth Dijour		15			15
71.1932.98 / Rubén Pérez Kantule		5			5
71.1934.188 / Patrick O'Reilly				3	3
71.1936.48/ Dina et Claude Lévi-Strauss		9			9
71.1938.114 / Idelette Dugast	14				14
71.1938.46 / Marcel Griaule	3				3
71.1958.39 / Louis Girault		44			44
71.1962.128 / Henri Lhote	17				17
71.1963.72 / Elie Vernier	15				15
71.1973.91 / Bernard Dupaigne			7		7
71.1978.56/Teresa Battesti			52		52
71.1978.95/Solange Thierry			1		1
71.1979.84/Jean-François Le Mouël			1		1
<b>Total</b>	<b>49</b>	<b>75</b>	<b>62</b>	<b>3</b>	<b>189</b>

Figure 21 : Composition du corpus d'étude

Par ailleurs, une autre considération a rendu la sélection délicate. Comment circonscrire et justifier la pertinence du critère « médicinal » ? Pourquoi prendre en compte ces seules plantes « utiles » ? Pourquoi ne pas considérer aussi les plantes d'artisanat, les plantes alimentaires, les plantes cosmétiques qui sont, tout comme les plantes médicinales, matériaux ethnographiques, révélateurs des relations flore/société, outils de l'ethnobotaniste ? Les plantes magiques notamment, dont les utilisations recoupent souvent celles des plantes médicinales, auraient tout à fait trouvées leur place dans ce corpus. Sur les 189 échantillons finalement conservés, presque 12% font mention d'usages magiques. Une plante du corpus (numéro 71.1958.39.99) collectée par Louis Girault sous l'appellation « plante médicinale » semble même être exclusivement utilisée à des fins « magiques ». A la rubrique « usage » Louis Girault explique en effet que « *cette mixture est surtout employée par les Callawaya*

*(médecins empiriques itinérants) à des fins magiques. Son emploi s'échelonne en deux phases. Elle se brûle dans les lieux considérés comme maudits, objets de maléfica venant de divers esprits. Ensuite, les cendres soigneusement recueillies sont disposées en cercle autour de ce lieu assaini afin d'empêcher le retour de ces esprits maléfiques ».*

Malgré tout, il nous a semblé pertinent de nous en tenir au projet initial. Étendre le corpus aux plantes magiques auraient sans doute permis de mieux appréhender la porosité des dimensions magiques et médicinales dans les pratiques de médecine populaire. Cela aurait aussi permis de travailler sur davantage de missions, avec l'espoir d'identifier des méthodes de collectes, des problématiques et des démarches à même de faire avancer notre réflexion sur la généalogie de l'ethnobotanique. Mais en restreignant ainsi le corpus il devenait également plus facile de travailler de façon approfondie sur l'ensemble des collectes identifiées. Un travail exploratoire sur la base de données du musée fait apparaître qu'environ 687 échantillons de plantes (médicinales, magiques, cosmétiques, alimentaires, tinctoriales, etc.) sont conservés au quai Branly. Il aurait donc été délicat, si ce n'est hasardeux, de réaliser une note documentant un si vaste corpus.

Par ailleurs, cette recherche s'insère dans le cadre plus général de ma thèse de doctorat qui vise à questionner les liens existant entre ethnobotanique et herboristerie. Il s'agit notamment de comprendre comment la mise en patrimoine des savoirs naturalistes populaires, qui intervient en France dans les années 1980, interpelle le processus de renouvellement de l'herboristerie en ouvrant la voie à une possible et future reconnaissance institutionnelle et épistémologique des médecines populaires. Aussi cette recherche vise-t-elle plus expressément à comprendre comment sont produits et diffusés les savoirs sur les pouvoirs des plantes médicinales.

### ➤ *Composition du corpus*

Les 189 échantillons de plantes médicinales de ce corpus ont tous pour point commun d'avoir été collectés au XXe siècle par des ethnologues qui ont pris soin de renseigner les usages médicaux connus des informateurs. Par ailleurs, concernant la nature des échantillons prélevés, il faut noter qu'il s'agit exclusivement de plantes séchées, parfois mélangées, dans tous les cas préparées pour être déshydratées puis absorbées comme des boissons thérapeutiques. Il s'agit essentiellement de feuilles, de tiges et de fleurs séchées (parties aériennes : 47,4% du corpus). Les mélanges, poudres, sels, sucres et cendres de plantes, préparations davantage transformées, représentent 19% du corpus. Enfin des parties bien spécifiques des plantes sont également vendues isolément : racines, écorces, champignons, fruits, graines, résines...

Nature des échantillons	Nombre d'échantillons
Parties aériennes	90
Poudre	22
Racine	15
Graines	12
Bois	10
Fruits	10
Ecorce	9
Mélange	8
Résine	4
Sel	3
Sucre	2
Bois et racines	1
Cendre	1
Champignon	1
Gomme	1
<b>Total</b>	<b>189</b>

Figure 22 : Nature des échantillons du corpus d'étude

Du point de vue du conditionnement, la quasi-totalité des échantillons est conservée dans des petits sachets plastiques. Les racines et les bois sont parfois stockés sans enveloppement ou protection particulière. Enfin, cinq échantillons sont conditionnés dans des flacons en verre, munies d'étiquettes qui précisent le nom vernaculaire de la plante ainsi que son numéro d'inventaire. Un échantillon est contenu dans un pot métallique qui appartenait peut-être à l'herboriste qui l'a vendu au collecteur. Il ne s'agit donc aucunement de planches d'herbier, qui préciseraient de façon systématique et méthodique les noms botaniques ou qui permettraient, par la reprise de l'ensemble des éléments floristiques (racines, feuilles, fleurs, fruits) l'identification de la plante.



Figure 23 : Photos des conditionnements prises le 12/03/2014, lors de la consultation en muséothèque

D'ailleurs, en l'état, il est quasiment impossible d'identifier les plantes conservées. Le 12 mars 2014, grâce à l'aide de Paule Terres, botaniste au grand herbier du Muséum national d'Histoire naturelle, quatre plantes ont été partiellement identifiées. Il s'agit des échantillons suivants :

<i>Numéro</i>	<i>Famille</i>	<i>Genre</i>	<i>Espèce</i>	<i>Nom vernaculaire français</i>
71.1962.128.28	Ranunculacée	Nigella	?	Nigelle
71.1978.56.111	Apocynacées	?	?	?
71.1978.56.112	Oléacées	Olea	?	Olivier
71.1978.56.124	Euphorbiacées	Ricinis	<i>Ricinus communis</i>	Ricin

**Figure 24 : Identification botanique de quatre échantillons**

Certains échantillons ont toutefois sans doute fait l'objet d'une double collecte : la plante préparée en tisane était accompagnée d'une planche d'herbier la représentant selon les critères mentionnés dans les diverses instructions scientifiques. C'est notamment le cas des échantillons collectés par Louis Girault.

## 2.1.2 Présentation des collecteurs

### ➤ *Les ethnologues*

Parmi les collecteurs, dix étaient des ethnologues rattachés au Musée de l'Homme. Il s'agit d'Elizabeth Dijour, de Louis Girault, de Teresa Battesti, de Bernard Dupaigne, de Claude et Dina Lévi-Strauss, de Solange Thierry, de Jean-François Le Mouël, de Marcel Griaule et de Paul Coze. Dans cette recherche je m'intéresserai plus spécifiquement à Claude et Dina Lévi-Strauss, Elizabeth Dijour, Louis Girault et Teresa Battesti qui ont rapporté de leurs missions respectivement 9, 15, 44 et 52 échantillons de plantes médicinales.

Claude et Dina Lévi-Strauss ont collecté 9 échantillons de plantes médicinales lors de leur mission brésilienne de 1936. La collection 71.1936.48 comprend 637 objets provenant de l'État de Mato Grosso do Sul, des villages d'Aldeia Kejara et de Nalike et 13 de l'État de Paraná. Trois autres collections (71.1938.10, 71.1938.11 et 71.1939.88) complètent la mission « Claude et Dina Lévi-Strauss » au Brésil.

Elizabeth Dijour est née en 1910 en Russie. Elle a été l'élève de Marcel Mauss à l'Institut d'ethnologie de l'université de Paris en 1929 et a poursuivi ses études à New York, à la Columbia University. Elle a bénéficié d'une bourse sur la proposition du professeur Boas en 1930. En 1931 elle a effectué une première mission linguistique chez les Indiens Thomson de la Colombie britannique (Canada). Elle était alors en contact régulier avec le professeur Georges-Henri Rivière, qui dirigeait le Musée d'Ethnographie du Trocadéro. Leur correspondance, conservée au Muséum national d'Histoire naturelle, permet de retracer l'itinéraire d'Elizabeth Dijour qui rentrera à Paris en 1931 pour effectuer quelques recherches au Musée d'Ethnographie du Trocadéro et pour reprendre les cours délivrés à l'Institut d'ethnologie de l'université de Paris.

La mission qu'Elizabeth Dijour effectue en 1931, au cours de laquelle elle collecte les 15 échantillons de plantes médicinales, se déroule au Canada, dans la province de la Colombie Britannique, plus précisément dans le district de Kamloops, au sein du comté de Yale, dans la ville de Spences Bridge. De cette mission, la jeune ethnologue rapporte 174 objets, aujourd'hui conservés au musée du quai Branly et identifiés sous le numéro de collection 71.1931.54. Il s'agit de vêtements (mocassins, bandeaux, ceintures, chaussures, gants, jambières, jupes, tuniques, vestes), d'outils (arcs, étuis, ficelles, fils, flèches, pointes de harpon, selles) mais également de végétaux (racines, pommes, plantes cuites, mousses, fibres). Sur les 45 échantillons d'origine végétale prélevés, 15 comportent des usages médicaux. Il s'agit, pour les autres, d'usages essentiellement culinaires mais également artisanaux (fabrication de vêtements et de paniers).

Louis Girault est né en 1919 en France. Diplômé de l'École des Arts appliqués à l'Industrie en 1933 et passionné par l'Amérique du Sud, il part pour la première fois en Bolivie en 1953. Grâce à sa formation et à quelques subventions accordées par le CNRS, il passe neuf ans de sa vie en Bolivie et trois au Pérou. De retour en France, il rapporte au Musée de l'Homme des enregistrements sonores, des offrandes, amulettes, talismans, du matériel lithique et des céramiques. Ainsi qu'un généreux herbier comprenant 850 planches, aujourd'hui conservé au laboratoire d'ethnobiologie et d'éco-anthropologie du Muséum national d'Histoire naturelle. En 1969, sous la direction de Claude Lévi-Strauss et de Claudie Marcel-Dubois, il obtient le diplôme de l'École Pratique des Hautes Études grâce à un travail de recherche sur le syrinx dans les Andes boliviennes. En 1972, il soutient sa thèse d'ethnologie sur le rituel populaire andin de Bolivie, sous la direction de Jacques Soustelle, et obtient en 1975 le titre de « chef de travaux à l'École Pratique des Hautes Études ». Il meurt la même année au cours d'un voyage de recherche en Bolivie.

Les 44 échantillons de plantes médicinales collectés par Louis Girault en 1958 et conservés au musée du quai Branly font partie de la collection identifiée sous le numéro 71.1958.39. Celle-ci comporte 192 objets rassemblés par l'ethnologue en Bolivie, dans le département de La Paz, dans les provinces de Bautista Saavedra et de Murillo, pour la quasi-totalité dans le village de Curva. Il s'agit essentiellement d'objets magiques (talismans, amulettes), d'offrandes rituelles et funéraires (figures zoomorphes et anthropomorphes) et d'objets maléfiques de diverses natures. Cette collection, anciennement conservée au Musée de l'Homme, dispose d'un dossier aux archives du quai Branly [D000013]. Ce dossier contient quelques notes prises par Louis Girault au cours de son terrain. Par ailleurs, le musée du quai Branly dispose également d'une importante collection de photographies prises par l'ethnologue durant ses recherches sur les médecins itinérants Kallawayas.



**Figure 25 : Photo prise par Louis Girault en Bolivie, Iconothèque du musée du quai Branly [PP0077729.2]**

Teresa Battesti a été assistante au Muséum national d'Histoire naturelle et chargée des collections d'Asie au laboratoire d'ethnologie du Musée de l'Homme. Elle a réalisé sa thèse de doctorat en Iran et effectué de 1958 à 1978 l'essentiel de ses terrains en Iran et en Afghanistan (collections 71.1966.128, 71.1967.111, 71.1969.38, 71.1969.127, 71.1970.94, 71.1978.56). Ses recherches portaient sur l'ethnologie religieuse de la région et notamment au Khorassan, sur le sanctuaire et le pèlerinage shiite de Mashad. A partir de 1979, suite à l'arrivée au pouvoir de l'Ayatollah Khomeyni, l'ethnologue a recentré ses recherches sur le Japon (collections 71.1980.15, 71.1988.63, 71.1993.9), la Turquie (collections 71.1989.24, 71.1990.50) et les Philippines (collection 71.1993.51). Les 52 échantillons de plantes médicinales collectés par Teresa Battesti font partie de la collection 71.1978.56, la dernière de l'ethnologue en Iran. Celle-ci rassemble 447 objets.

Bernard Dupaigne, Paul Coze, Marcel Griaule, Solange Thierry et Jean-François Le Mouél ont rapporté respectivement 7, 2, 3, 1 et 1 échantillons de plantes médicinales. Ils ont été pour les uns simples correspondants, pour les autres ethnologues rattachés à une des sections du Musée de l'Homme.

### ➤ *Les missionnaires*

Elie Vernier, Idelette Dugast et Patrick O'Reilly ont commencé leur travail ethnographique au cours d'une mission d'évangélisation. Ils ont récolté respectivement 15, 14 et 3 échantillons de plantes médicinales.

Elie Vernier a été missionnaire à Madagascar de 1929 à 1960. De retour en France, il a été employé au Musée de l'Homme de 1961 à 1972. Il a contribué à créer le département de Madagascar. Les 15 échantillons de plantes médicinales collectés par Elie Vernier en 1963

sont conservés au musée du quai Branly au sein de la collection 71.1963.72. Celle-ci comporte un grand nombre d'objets (1004) rassemblés par le pasteur à Madagascar. Une partie entière de cette collection est consacrée à l'herboristerie. Cette section comprend 32 items [71.1963.72.481 à 71.1963.72.512]. Tous ont été acquis à Madagascar, dans la province de Fianarantsoa et d'Antananarivo. Certains ont été achetés à Antananarivo même, d'autres dans les villes de Betafo et d'Arivonimamo. Ainsi la notice de l'échantillon 71.1963.72.508.1-2 précise « *Arivonimamo, vendredi 16 novembre 1962. Achat à un "herboriste" »*. Il est fort probable que la plupart de ces échantillons aient été acquis sur les différents marchés de Madagascar. Ainsi la notice associée au numéro 71.1963.72.495.1-3 précise que « *la plante est vendue régulièrement et par dizaines à chaque marché de Tananarive* », celle de l'objet 71.1963.72.486 spécifie que ce bois magique « *est surtout vendu sur les marchés où les "herboristes" en râpent pour leur clients* ». C'est encore le cas de ce sucre végétal (71.1963.72.490) « *le sucre se débite sur les marchés* » et de ce savon (71.1963.72.494.1-2) « *vendu sur tous les marchés, y compris celui de la Capitale* ». Enfin, même les objets non végétaux ont été vraisemblablement acquis sur les marchés malgaches.

Ainsi de plusieurs « charmes » :

- 71.1963.72.499 : « *la vente des charmes en cuivre est considérable sur les marchés du Betsileo* »
- 71.1963.72.502 : « *un certain nombre d'ethnies de Madagascar croient à l'efficacité du cuivre contre les étourdissements, les vertiges. Aussi les charmes protecteurs sont-ils vendus sur de très nombreux marchés : mêlés aux bois, perles et autres objets vendus par les "herboristes" »*.

C'est aussi le cas de cette magnifique scie d'herboriste (71.1963.72.481), pour laquelle Elie Vernier précise qu'elle est :

*« Utilisée par les "herboristes" pour tronçonner les bois, lianes et autres corps durs demandés par les clients. Ces marchands de simples et de nombreux petits objets à usage magique (tant pour les humains que certains animaux domestiques) vont de marché en marché où ils conseillent la clientèle et exécutent les ordonnances des "sorciers". Comme souvent certaines prescriptions relèvent d'une thérapeutique simple mais efficace, tout le reste est magie et a le plus grand succès. En Juillet 1963 on pouvait compter jusqu'à vingt et un marchands "herboristes" sur le grand marché de Tananarive »*.



**Figure 26 : Scie d'herboriste collectée par Elie Vernier [71.1963.72.481]**

Une photo prise entre 1945 et 1979 à Tananarive (PP0187973), conservée à l'iconothèque du musée du quai Branly, permet d'imaginer à quoi ressemblaient ces marchés, fréquentés assidument par les ethnologues.



**Figure 27 : Marché du Zoma : l'herboristerie en plein air, Tananarive, Madagascar.  
Photographe anonyme ; Iconothèque du musée du quai Branly [P0187973]**

La collection 71.1963.72 comprend donc essentiellement des plantes médicinales et magiques, distribuées sous différentes formes (résines, sels, sucres, feuilles, fruits, racines, savons) mais aussi des objets magiques (bagues, charmes, pinces à épiler).

Idelette Dugast, née Idelette Allier en 1898, fille du doyen de la Faculté de théologie protestante de Paris, part en mission au Cameroun en 1930, après avoir suivi pendant deux ans une formation d'institutrice missionnaire à l'École de la Maison des Missions de Paris. Idelette Allier accomplit au Cameroun deux séjours consécutifs: le premier dans la ville de Douala entre 1930 et 1933, où elle enseigne dans un lycée de jeunes filles, et le second entre 1934 et 1936, dans l'arrière-pays, à Ndiki-Somo. En 1933, elle profite de son année de congé à Paris pour suivre les cours de Marcel Mauss à l'Institut d'Ethnologie de Paris. Passionnée par cette discipline, elle choisit de ne pas renouveler son contrat avec la Société des Missions Évangéliques de Paris (Smep) à l'issue de son second séjour au Cameroun. Après avoir quitté la Smep en 1936, Idelette Allier, devenue Idelette Dugast, se consacre pleinement à l'ethnologie. Elle devient ethnologue correspondante pour le Musée de l'Homme. Elle travaille notamment sur la population Banen du Cameroun et effectue plusieurs séjours dans la région de Somo entre 1938 et 1953. C'est au cours de ces terrains qu'elle collecte les quatorze échantillons de plantes médicinales conservés au musée du quai Branly dans la collection 71.1938.114.

Patrick O'Reilly était prêtre mariste. En 1934, tout juste diplômé de l'Institut d'ethnologie de Paris, il reçoit une bourse destinée à lui permettre de préparer une thèse de doctorat fondée sur des travaux de terrain à l'Île de Bougainville. De 1934 à 1936, le prêtre étudie les rites d'initiation et les rites funéraires sur l'île de Bougainville. De ce voyage il ramène au Musée de l'Homme une collection de 4 000 objets (dont trois échantillons de plantes médicinales). Secrétaire général de la Société des Océanistes de 1945 à 1973, il effectue plusieurs missions

en 1936-1937, 1949 et 1953 et poursuit à Paris ses activités religieuses en officiant comme aumônier au foyer d'étudiants catholiques du 104 rue de Vaugirard. L'essentiel de ses publications porte sur des biographies relatives à l'Océanie.

➤ *Les autres collecteurs*

Henri Lhote, Joseph Berthelot de Baye et Ruben Perez Kantule ne sont ni missionnaires ni ethnologues mais tous ont collecté des plantes médicinales aujourd'hui conservées au musée du quai Branly.

Henri Lhote fut chargé du département d'art préhistorique au Musée de l'Homme. Le préhistorien a récolté 17 échantillons de plantes médicinales au cours d'une mission en Algérie. L'ensemble de cette collection est identifiable sous le numéro 71.1962.128. Cette collection de 66 items comprend 33 éléments d'origine végétale. Sur les 16 échantillons qui n'ont pas été intégrés au corpus, 13 ne comportent aucune mention concernant leur usage. Aussi s'agit-il peut-être de plantes médicinales mais il est difficile, au regard des données documentaires, de l'affirmer avec certitude. Pour les trois échantillons restants il s'agit de plantes remplissant des usages divers : tinctorial pour l'échantillon 71.1962.128.55, cosmétique pour le numéro 71.1962.128.52, magique pour le numéro 71.1962.128.35. Toutes les plantes ont été collectées au Sahara, dans la province de Tamanghasset, dans les villes de Tamanrasset et Ahaggar. Quant au reste de la collection il s'agit d'accessoires de la vie domestique : gourde, marmite, pilier de tente, couscoussier, jouets d'enfants.

Joseph Berthelot de Baye était archéologue et voyageur. Il a effectué de nombreuses missions pour le ministère de l'Instruction publique. C'est au cours d'une mission en Ukraine, dans la région de Poltava, en 1901, qu'il rapporte un échantillon de plantes médicinales référencé sous le numéro 71.1901.54.248. La collection comporte au total 342 items.

Enfin Ruben Perez Kantule est né en 1907 au Panama. Il était le secrétaire du chef d'une grande partie des Indiens Cuna. Il résidait à Ustupu, sur la côte San Blas. Comme il parlait l'espagnol et l'anglais il fut amené à assister plusieurs ethnologues et à voyager en Europe, notamment en Suède où il travailla plusieurs mois au Musée ethnographique de Gohembourg. En 1932, il a été élu membre correspondant de la Société des Américanistes. Ruben Perez Kantule a collecté quatre échantillons de plantes médicinales, conservés dans la collection 71.1932.98 du musée du quai Branly, qui rassemble tous les matériaux collectés par Ruben Perez Kantule dans le cadre de son « Ethnographie des Indiens Cuna » (258 objets au total).

## 2.2 Méthodes et contextes de collecte

Ces plantes ont donc pour point commun d'avoir été collectées en vertu de leurs usages médicaux reconnus ou supposés. Mais elles ont ensuite été désignées soit comme des « objets » thérapeutiques, soit comme des échantillons botaniques.

### 2.2.1 Quel traitement de l'objet « plante » ?

#### ➤ *Un objet comme les autres*

Dans leur grande majorité, ces échantillons de plantes médicinales ont été acquis comme des objets thérapeutiques et non comme des échantillons botaniques. La plupart des plantes du corpus sont en effet pilées, hachées, préparées pour être bues en infusion. Certains échantillons sont même des préparations de plusieurs plantes : il s'agit des cendres, des sucres, des sels et des mixtures. Ainsi de l'échantillon 71.1934.188.476.1-3, collecté par Patrick O'Reilly, qui « contient un mélange d'écorces de *bankira* avec de la terre ».



Figure 28 : Paquet médicinal collecté par Patrick O'Reilly [71.1934.188.476.1-3]

La nature de ces échantillons laisse par ailleurs supposer que les plantes ont été achetées, et non cueillies. Concernant l'acquisition de ces échantillons, plusieurs collecteurs ont spécifié que les plantes avaient été achetées sur des marchés ou à des herboristes. Il s'agit des échantillons des collections Battesti, Vernier et Dupaigne. Teresa Battesti, qui a reporté sur chacun de ses échantillons leur prix d'achat, se souvient très bien « avoir acquis ces échantillons de plantes médicinales chez les herboristes et au bazar sur la recommandation de femmes rencontrées autour des *sofré* que j'ai fréquentés assidument puisque c'était l'époque où les femmes les organisaient particulièrement »<sup>20</sup>.

<sup>20</sup> Courrier de Teresa Battesti, envoyé le 30/05/2014.

Ces objets, dont les usages se situent à la frontière entre pratiques magiques et pratiques médicales, ne ressemblent parfois presque plus à des plantes. Tel est le cas des colliers de plantes médicinales collectés par Claude et Dina Lévi-Strauss pour lesquels le végétal est réduit à l'usage de matériau. Ainsi du collier 71.1936.48.427, à propos duquel les ethnologues précisent qu'il est constitué d'une graine de *martinia craniolaria* qui agit contre les morsures de serpent.

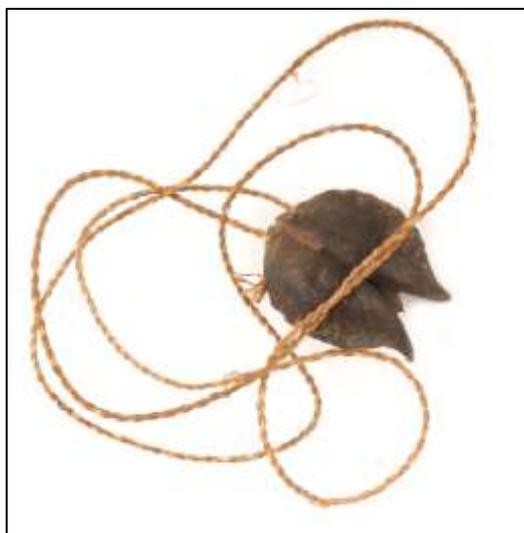


Figure 29 : Collier médicamenteux collecté par Claude et Dina Lévi-Strauss [71.1936.48.427]

Il est donc rare que les plantes soient conservées « entières », un état qui pourrait laisser suggérer qu'elles ont été cueillies par l'ethnologue. C'est toutefois le cas de trois échantillons : deux ayant été collectés par Idelette Dugast et un par Elisabeth Dijour.



Figure 30 : Échantillons de plantes médicinales collectés par Idelette Dugast et Elisabeth Dijour [71.1938.114.110 & 71.1938.114.111.1-2] ; [71.1931.54.125]

Coupées en menus morceaux, transformées en « paquet » ou en « collier », la grande majorité des plantes de ce corpus ne sont néanmoins plus identifiables. D'ailleurs, il a déjà été dit plus haut à propos de leurs conditionnements que les échantillons n'ont pas été conservés de façon à ce que l'on puisse identifier les familles, genres et espèces botaniques des plantes prélevées. La plupart des échantillons ont été ensachés et étiquetés comme les autres objets recueillis par l'ethnographe.



Figure 31 : Écorces médicinales collectées par Marcel Griaule [71.1938.46.286]



Figure 32 : Plante médicinale collectée par Louis Girault [71.1958.39.106]



Figure 33 : Plante médicinale collectée par Teresa Battesti [71.1978.56.121]

Ces plantes ont d'ailleurs rejoint le reste du matériel ethnographique collecté par les ethnologues : amulettes et charmes pour Louis Girault, talismans et bagues magiques pour Elie Vernier, mocassins et arcs pour Elizabeth Dijour. Il est toutefois intéressant de voir comment les ethnologues ont appréhendé l'étude de ces items. Seuls Bernard Dupaigne et Teresa Battesti ont créé des catégories dans lesquelles ils ont classé le matériel végétal collecté. Chez Bernard Dupaigne, les échantillons de plantes sont intégrés dans la section « Productions, médicaments ». Teresa Battesti a, quant à elle, créé une catégorie « plantes médicinales » dans laquelle figurent les 52 échantillons.

Si une minorité des collections étudiées ici est compartimentée, différentes tables ethnographiques adressées aux ethnologues proposent des modèles de sections. Voici celle proposée en 1924 par Louis Marin, dans un article intitulé « Table d'Analyse en Ethnographie » et publié dans *L'ethnographie*, n°9&10, pages 201-324. Louis Marin propose trois sections :

- Vie matérielle :
  - Besoins ;
  - Coutumes de travail matériel ;
  - Distribution des éléments matériels dans l'espace et dans le temps.
- Vie mentale :
  - Instruments de connaissance ;
  - Connaissances spéculatives ;
  - Connaissances pratiques ;
  - Conceptions philosophiques ou religieuses.
- Vie sociale :
  - Faits sociaux ;
  - Éléments sociaux ;
  - Sociétés.

Des échantillons de plantes peuvent trouver leur place dans plusieurs de ces catégories. Dans la catégorie « coutumes de travail matériel » de la section « vie matérielle », Louis Marin préconise d'examiner tous les produits végétaux, spontanés et cultivés, connus de la société étudiée. Dans la catégorie « connaissances spéculatives » de la section « vie mentale », l'ethnologue propose encore d'analyser la distribution des choses dans l'espace et notamment, pour les plantes, « *leur apparition dans un pays, répartition, classification* » (Marin, 1924 : 267). Enfin, dans cette même section, Marin conseille d'étudier la biologie des sociétés concernées et d'identifier les plantes connues, les plantes indigènes et importées et les vertus des plantes médicinales. Marin suggère enfin de documenter les « *conceptions et opérations très nombreuses intéressant le jardinage, l'horticulture, la viticulture; les maladies des végétaux* » (Marin, 1924 : 274), mais aussi les superstitions relatives aux végétaux et les plantes faisant l'objet de culte.

Ainsi, la majeure partie des échantillons de ce corpus a été traitée comme n'importe quel objet à caractère ethnographique. L'échantillon de plantes médicinales est alors considéré comme un remède, comme une préparation médicale et non comme un spécimen botanique. A ce titre il est conditionné et classé dans la collection de l'ethnologue parmi les autres objets. La question se pose alors de savoir à partir de quel niveau de transformation le matériel végétal perd son caractère « botanique » et peut être perçu comme un artefact ? Est-ce que les remèdes à base de plantes, les pipes en bois, les paniers en fibre végétale et les couvertures en roseau doivent être considérés comme des échantillons botaniques ? Nécessitent-ils, à ce titre, des conditions particulières de collecte et de conditionnement ?

En 1976, dans un article intitulé *Ethnobiologie*<sup>21</sup>, destiné à préciser la méthodologie de cette science balbutiante, Jacques Barrau intégrait dans le champ d'enquête de l'ethnobotanique toutes les plantes ayant des utilisations alimentaire, technologique, hygiénique, esthétique et psychique. Dès lors, les objets confectionnés à partir de plantes font partie du champ de recherche de l'ethnobiologiste qui ne peut toutefois les examiner sans s'intéresser dans le même temps au matériel végétal utilisé. Barrau précise d'ailleurs « *qu'un aspect à la fois important et ingrat de l'enquête ethnobotanique est la préparation des spécimens et documents pour l'identification et l'interprétation scientifique* » (Barrau, 1976 : 79). Aussi, pour les ethnobotanistes, la collecte d'objets confectionnés à partir de plantes doit nécessairement être accompagnée de la réalisation d'un herbier permettant de mettre en évidence la classification du matériel végétal effectuée dans les sociétés étudiées. Dans cet article de 1976, Barrau rappelait d'ailleurs comment récolter et préparer des spécimens botaniques.

### ➤ *Un spécimen botanique*

Les plantes médicinales rassemblées dans ce corpus ont donc vraisemblablement été collectées comme n'importe quel autre objet à caractère ethnographique : les collecteurs les ont traitées comme des médicaments et non comme des spécimens botaniques. Pourtant, dès la fin du XIXe siècle, plusieurs naturalistes et ethnologues attiraient l'attention des ethnographes sur les soins particuliers à apporter à ce type de collecte. En 1883, dans la deuxième édition de son *Guide du naturaliste préparateur et du voyageur scientifique; ou : Instructions pour la recherche, la préparation, le transport et la conservation des animaux, végétaux, minéraux, fossiles et organismes vivants, et pour les études histologiques et anthropologiques*, Guillaume Capus, aidé d'Alphonse de Rochebrune, précisait à propos de la conservation des échantillons ethnographiques que « *les substances employées comme matières médicales doivent être précieusement recueillies dans des flacons avec le nom indigène* ». Parmi nos collecteurs, seul Henri Lhote a procédé selon la méthode préconisée par Capus et Rochebrune. 5 de ces 17 échantillons de plantes médicinales sont stockés dans des petits flacons comportant mention du nom indigène.



**Figure 34 : Échantillons végétaux collectés par Henri Lhote**  
**[71.1962.128.30, 71.1962.128.36, 71.1962.128.37, 71.1962.128.40 et**  
**71.1962.128.41]**

<sup>21</sup> En 1983, le laboratoire d'ethnobotanique du Muséum national d'Histoire naturelle change de nom et devient « laboratoire d'éco-anthropologie et d'ethnobiologie ». Il s'agit désormais de prendre en compte les relations que les sociétés tissent avec l'ensemble de leur milieu naturel (et non plus exclusivement les rapports hommes/plantes).

Par ailleurs, en 1917, le professeur Paul Rivet publiait un article intitulé *Les récoltes d'échantillons botaniques, zoologiques et géologiques*. Il y précisait que « pour chaque échantillon de plante recueillie, il y a intérêt à avoir si possible un rameau avec fleur, feuilles, graine et même racine. Toute plante, même la plus commune, est intéressante à recueillir ». Dans cet article, Rivet préconisait de préparer les plantes dans un herbier et de préciser pour chaque plante :

- Nom du collecteur,
- Localité (nom du lieu, altitude, si possible),
- Date de la récolte,
- Port de la plante (arbre, arbuste, etc...),
- Couleur de la fleur,
- Nom local,
- Usage local : emploi industriel, thérapeutique.

Seul Louis Girault a respecté les indications du professeur Rivet. En effet, l'américaniste a réalisé un herbier de 850 parts qui accompagne les échantillons de plantes médicinales collectées. Par ailleurs, Louis Girault a pris soin de noter le nom vernaculaire et le nom botanique des plantes médicinales qu'il a achetées aux médecins herboristes boliviens. Sur les 44 échantillons de sa collection, la majeure partie est en effet identifiée.

Noms botaniques	Nombre d'échantillons	Part des échantillons
NON	12	27,3%
OUI	32	72,7%
Total	44	100,0%
Noms vernaculaires	Nombre d'échantillons	Part des échantillons
NON	9	20,5%
OUI	35	79,5%
Total	44	100,0%

Figure 35 : Identification botanique et vernaculaire des échantillons collectés par Louis Girault

C'est loin d'être le cas de l'ensemble des plantes médicinales du corpus. Seuls 27,9% des échantillons disposent d'une identification botanique (souvent incomplète). Teresa Battesti n'a par exemple identifié aucun des échantillons qu'elle a collectés. Seuls les usages des plantes médicinales ont été recueillis par l'ethnologue et consignés sur les fiches objets.

Noms vernaculaires	Nombre d'échantillons	Part des échantillons
NON	85	45%
OUI	104	55%
Total	189	100,0%
Noms botaniques	Nombre d'échantillons	Part des échantillons
NON	137	72,5%
OUI	52	27,5%
Total	189	100,0%

Figure 36 : Identification botanique et vernaculaire de l'ensemble des échantillons du corpus

Pourtant, en identifiant d'un strict point de vue botanique les plantes et en relevant leur nom vernaculaire, les collecteurs reconnaissent au matériel végétal une fonction particulière. L'échantillon ainsi collecté n'est plus un objet, mais un spécimen botanique capable de révéler le type de relations que les acteurs établissent avec leur environnement végétal.

## 2.2.2 Quel traitement de l'objet « en plante » ?

### ➤ *Un objet comme les autres*

Si les échantillons de plantes médicinales ne bénéficient pas, ou peu, dans ces collections, d'un traitement scientifique adapté, c'est encore moins le cas des objets confectionnés à partir de plantes. Ces items permettent pourtant de révéler les sciences et les techniques que l'homme développe pour identifier, reconnaître et utiliser les matériaux floristiques (Bahuchet 2002). Au sein des collections du musée du quai Branly, on trouve ainsi de nombreux objets confectionnés à partir de plantes ligneuses ou herbacées. Ces objets sont identifiables grâce au champ « matériaux et techniques » que les collecteurs du Musée de l'Homme devaient renseigner sur les fiches descriptives des objets.

Dans la collection 71.1938.46 rassemblée par Marcel Griaule, il apparaît ainsi que sur les 804 items prélevés, 32,8% sont confectionnés à partir de matériaux d'origine végétale. Il s'agit essentiellement d'objets en bois (14,8%), en fibres végétales (12,1%), en tiges de mil (8,7%), en pailles (8%), en Calebasses (5,7%). 9,8% sont encore confectionnés à partir de plantes qui sont associées à d'autres types de matériaux (animal, métallique, etc.), tels des objets en bois et en fer ou en bois et en cuir (on parle alors d'objets composites). Une indexation, en cours de réalisation, de l'ensemble des items conservés au musée du quai Branly, devrait permettre, à terme, de mieux identifier les objets confectionnés à partir de matériaux d'origine végétale. En effet, l'indexation « matériaux » permettra de distinguer les objets réalisés à partir de matière organique et/ou inorganique. Au sein de la catégorie « organique », la base de données prévoit encore une longue arborescence permettant de préciser si le matériau organique est d'origine végétale ou animale, s'il s'agit de feuilles, de racines, de tiges, de fruits etc. Néanmoins, cette indexation sera limitée puisque les fiches objets remplies par les collecteurs sont rarement complètes. Ainsi, sur la collection 71.1938.46, les espèces botaniques ayant servi à la confection des objets organiques sont rarement précisées. Marcel Griaule a parfois donné une indication botanique sur le type d'arbre ayant servi à la réalisation de l'objet (bois de tamarinier, écorce de baobab, fibre de palmier) mais c'est loin d'être le cas pour l'ensemble des objets.

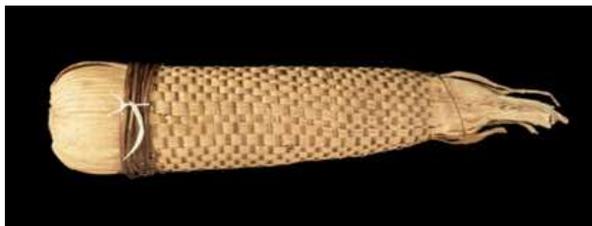


Figure 37 : Poupée réalisée à partir de maïs, collectée par Marcel Griaule [71.1938.46.362]

Dans la collection 71.1934.188 rassemblée par Patrick O'Reilly (1495 objets) on retrouve à peu près le même cas de figure : 44,5% des items sont confectionnés à partir de matériaux d'origine végétale et 6,2% comportent différents types de matière, en partie seulement végétale. Mais pour une minorité de ces objets, les espèces ayant servi à leur confection sont précisées. C'est le cas de ce monument funéraire pour lequel Patrick O'Reilly spécifie l'espèce et la famille botanique : il s'agit de l'arbre tropical « *alstonia scholaris* – apocynacée », dont le nom vernaculaire « kenu » est également mentionné. Mais pour la plupart des objets, Patrick O'Reilly note seulement qu'ils sont en bois, en fibres végétales, « en bambou ou en roseau » etc.

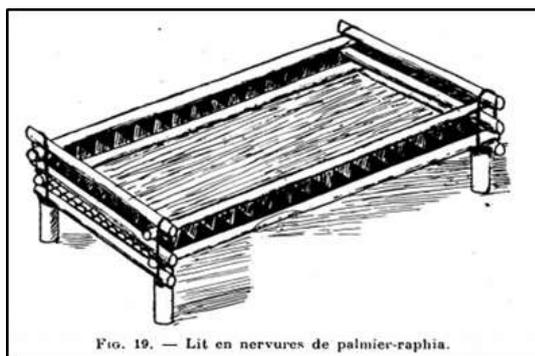


**Figure 38 : Monument funéraire, collecté par Patrick O'Reilly [71.1934.188.438.1-3]**

On retrouve, approximativement, dans chaque collection du corpus, le même traitement de l'objet fabriqué « en plante ». Si ces items représentent quasiment la moitié des objets collectés, les espèces ayant servi à leur fabrication sont assez aléatoirement précisées. Par ailleurs, lorsque le nom botanique du végétal est identifié, le nom vernaculaire ne l'est pas toujours. Toutefois, si certains collecteurs ne détaillent jamais l'espèce végétale employée pour fabriquer les objets collectés (Paul Coze, Teresa Battesti), d'autres (c'est notamment le cas d'Elie Vernier et d'Idelette Dugast) en donnent l'identification de façon beaucoup plus systématique.

➤ **Du traitement des collections ethnobotaniques**

Chez Idelette Dugast, la quasi-totalité des végétaux collectés est identifiée à la fois par le nom vernaculaire mais également par le nom attribué dans la classification linnéenne. C'est aussi le cas pour d'autres objets « ethnobotaniques » rassemblés par l'ethnologue. Ainsi de cette natte de couchage (71.1938.114.29) constituée à partir « d'écorces de joncs aquatiques ("hesokesok[a]", plur. "tosokesok[a]"), écorce de plantain ("bunjuk[a]", plur. "manjuk[a]") » ou de cette planche de bois magique (71.1938.114.39.1) confectionnée à partir de « bois de *Pterocarpus Soyauxii* ("bofel[a]") ». Dans ces travaux, l'ethnologue précise encore l'origine végétale des matériaux employés par les Ndiki. Ainsi, dans un article sur l'habitation de cette population<sup>22</sup>, Idelette Dugast explique que les hommes « passent d'abord une grande journée à la recherche des feuilles de palmier-raphia nécessaires à la confection des nattes. Ces palmiers-raphia, comme nous l'avons déjà vu, sont loin de Ndiki ; il faut une marche d'une heure et demie environ pour les rencontrer. Le soir, les hommes rapportent chacun une énorme botte de ces feuilles, dont les dimensions sont de 1m.16 à 1 m.50 sur 0m.05 à 0m.06. Elles sont dénommées *mutun* (plur. *mitun*) » (Dugast, 1940 : 115). Les feuilles de palmiers-raphia, dont les Ndiki font grand usage, servent encore à réaliser des lits, dont l'ethnologue a réalisé un schéma et collecté un exemplaire.



**Figure 39 : Lit [71.1938.114.197] :** « quatre pieds en bois. Les bords et le fond du lit sont en nervures de palmier-raphia de différentes grosseurs. Sur les côtés, ornementation en écorces de palmes et en alternant blanc et noir. Les quatre coins du lit et le milieu du fond sont renforcés par des liens en rotin »

Peut-on pour autant considérer que cet item est collecté à la façon d'un ethnobotaniste ?

*« D'aucuns, naturalistes, croiront faire de l'ethnobotanique ou de l'ethnozoologie parce qu'ils noteront, plus ou moins bien, les noms vernaculaires des végétaux et des animaux étudiés, et parce qu'ils décriront leurs usages ; d'autres, ethnologues, se satisferont d'ajouter à leurs observations et données à propos de végétaux ou d'animaux les noms scientifiques de ces derniers. Pour utiles que soient de tels travaux, ils ont d'évidentes limites et ne peuvent seuls rendre compte des interrelations entre une société et le milieu naturel » (Barrau, 1979 : 226).*

Si le seul relevé des noms botaniques et vernaculaires ne suffit pas à rendre ethnobotanique une collection ethnographique, à quelle méthodologie doit se plier l'ethnobotaniste ?

<sup>22</sup> DUGAST Idelette, 1940, « L'habitation chez les Ndiki du Cameroun », *Journal de la Société des Africanistes*, tome 10. pp. 99-125.

Pour mieux appréhender les conditions que requiert la collecte d'objets végétaux, analysons maintenant les méthodes privilégiées par les ethnobotanistes du Muséum national d'Histoire naturelle. Le musée du quai Branly dispose de collections rassemblées par trois ethnobotanistes dont l'œuvre fait référence parmi les chercheurs du Muséum : Jacques Barrau, Claudine Friedberg et Serge Bahuchet.

Collecteur	N° de collection	Nombre d'objets collecté
<i>Jacques Barrau</i>	71.1958.18	1
	72.1962.3 D	4
	71.1966.138	20
	71.1975.137	1
	<b>Total</b>	<b>26</b>
<i>Claudine Friedberg</i>	71.1963.15	468
	71.1971.4	7
	71.1974.59	1
	<b>Total</b>	<b>476</b>
<i>Serge Bahuchet</i>	71.1989.46	1
	71.1991.60	64
	71.1995.10	8
	<b>Total</b>	<b>73</b>

**Figure 40 : Collections de Jacques Barrau, Claudine Friedberg et Serge Bahuchet conservées au musée du quai Branly**

Mais dans ces collections, rares sont les objets correctement identifiés. Ceux collectés par Jacques Barrau ne bénéficient d'aucun référencement précis, qu'il s'agisse du nom scientifique ou vernaculaire. C'est la même chose pour les collections de Claudine Friedberg. Si plus de 85% des objets collectés sont réalisés à partir de matériaux d'origine végétale, seuls 8,5% disposent d'une identification botanique complète (c'est-à-dire donnant le nom de l'espèce). Et pour plus de 60% des items, aucun renseignement ne permet d'avoir une indication sur le type de végétal utilisé.

Matériaux	Total	Identification botanique	Total
Végétal	408	<i>Aucune</i>	247
Indéterminé	36	Famille	107
Divers matériaux	21	Complète	35
Métal	9	Genre	13
Minéral	2	Tribu	6
<b>Total</b>	<b>476</b>	<b>Total</b>	<b>408</b>

**Figure 41 : Collections de Claudine Friedberg conservées au musée du quai Branly**

Enfin, Serge Bahuchet a seulement précisé, pour les objets confectionnés à partir de matière d'origine végétale, s'ils sont en bois, en fibre végétale, enalebasse, en écorce, en bambou ou en coque de fruit. Pourtant collectés par des spécialistes du rapport nature/culture, ces objets ne permettent donc pas de tisser le fil reliant l'usage culturel au matériau naturel, pas plus qu'ils ne sont éclairants sur le type de classifications biologiques mises en œuvre par les populations. Cet état de collection est-il propre au Musée de l'Homme et à son héritier le musée du quai Branly ?

Suite au transfert, au début des années 2000, des collections ethnologiques du Musée de l'Homme au musée du quai Branly (pour les collections extra-européennes) et au MuCEM (pour les collections européennes), le Muséum national d'Histoire naturelle ne disposait plus de collections ethnologiques. En 2008, l'institution a toutefois décidé qu'il était utile que de telles collections muséologiques soient à nouveau constituées par les ethnologues du Muséum. Aussi, le musée dispose aujourd'hui d'une collection d'anthropologie culturelle qui rassemble une collection « ethnobiologique » et une collection « ethnologique ». La collection « ethnobiologique » comprend deux sous-ensembles : une collection ethnobotanique et une collection ethnozoologique. Enfin, la collection ethnobotanique est elle-même divisée en deux ensembles : elle comprend des items végétaux et des objets confectionnés à partir de végétaux. Le site internet du Muséum précise que « *le principe des collections ethnobotaniques consiste à lier l'espèce botanique à l'objet culturel : quelles espèces sont employées pour fabriquer un ustensile, et à l'obtention de quelles espèces est destiné cet objet* ». Les objets de cette collection, qui ne sont pas tous encore référencés sur la base de données constituée en interne, sont entrés sur le logiciel filemaker selon le modèle de fiche reproduit ci-après.

N° Fiche  
254

## FICHE DES OBJETS - COLLECTION ETHNOBIOLOGIE

Image



[ZOOM](#)

N° d'inventaire [ETB-PE-SB-2008-020](#)

Description

Sac contenant une variété de maïs destinée à la préparation de "cancha" ou maïs grillé.

Ethnie ou Peuple

Nom vernaculaire local

Nom français

Catégorie

Collecteur  [Info Col.](#)

Continent

Pays

Région

Localité

N° de collecte

Nombre de pièces ou parties de l'objet

Conditions d'acquisition

Entrée en collection  Don  Achat  Dépôt  Legs

Mots clés

Fichier photo

Date de collecte

Date entrée collection

Date dernière modification

Fiche modifié par

Matériaux utilisés dans l'élaboration de l'objet

**Végétaux** **Animaux** **Minéraux** **Synthétique ou Industriel**

Nom scientifique	Nom vernaculaire du végétal	Nom français du végétal
Zea mais	Maiz cancha	

Dimensions

Poids  gr.

Type de produit  Artisanat  Industrie  Transformé  Recyclage  
 Manufacture  Importation  Local  Alimentaire

Usages  [...Usages](#)

Processus de fabrication  Oui  Non [...Fabrication](#)

Iconographie  Oui  Non [...Iconographie](#)

Lieu de conservation de l'objet

Situation de l'objet

Etat de l'objet

Informations additionnelles

Références bibliographiques  Oui  Non [...Références](#)

Figure 42 : Fiche objet – Collection ethnobiologique du Muséum national d'Histoire naturelle

Par rapport à l'indexation en cours de réalisation au musée du quai Branly, les catégories proposées sur la base du Muséum permettent sans doute de mieux appréhender la dimension ethnobotanique des objets. L'indexation en fonction du « type de produits » (artisanat, manufacture, industrie, importation, transformé, local, recyclage, alimentaire) semble particulièrement pertinente. D'autres catégories pourraient néanmoins être ajoutées : il serait par exemple utile d'identifier les produits à usages magiques, religieux, médicaux, etc. De même, il serait intéressant de pouvoir détailler le processus de fabrication car une telle information permet de révéler les techniques que les hommes mettent en œuvre pour explorer les potentialités du règne végétal.

Toutefois, les « fiches des objets » des items conservés dans la collection ethnobotanique du Muséum national d'Histoire naturelle sont souvent incomplètes. Il est en effet regrettable de constater que ces différents champs ne sont pas remplis de façon systématique sur le catalogue en cours de réalisation puisque sur leur terrain, les ethnobiologistes ne renseignent pas toujours de fiche détaillant les conditions de la collecte. En 1971, Arlette Plu, technicienne au laboratoire d'ethnobotanique, a ainsi dû procéder à la détermination botanique de différents objets (masques, cannes, vanneries, instruments agricoles) conservés au laboratoire.

Aujourd'hui, le site du Muséum précise que « *ces collections font actuellement l'objet d'un important chantier de rénovation, comportant un reconditionnement, un nouvel inventaire et catalogage, et une centralisation des informations les concernant. Les scientifiques travaillent également à la mise en place d'un système d'information associant spécimens, objets et documentation audio-visuelle* ». De nouvelles catégories d'objets devraient ainsi être créées :

- Produits des traitements techniques des matières ;
- Outils dans le rapport de l'Homme à son environnement ;
- Porteurs des représentations de l'environnement ;
- Médiateurs dans les relations de l'Homme avec le surnaturel ;
- Médiateurs dans les relations sociales ;
- Marqueurs des spécificités culturelles du corps humain ;
- Résultats d'échanges dans le contexte de la mondialisation.

Ces différentes évolutions, qui sont liées au déploiement de nouveaux outils de gestion des collections muséologiques, devraient permettre à terme de tracer le lien entre la place que revêt l'objet dans la culture des populations étudiées et l'usage de la nature dont celui-ci procède. Il s'agira bel et bien de raconter « *une histoire naturelle de l'homme et une histoire culturelle de la nature* » (Bahuchet, 2002 : 78).

**Figure 43 : Hotte en rotin avec bretelles en fibres de bananier. Gabon. Collection « Serge Bahuchet et M. Robillard » MNHN – ©JC Domenech**



## 2.3 Place de la dimension hommes/plantes dans les recherches des collecteurs

Si certains collecteurs ont accordé plus de soin à leurs échantillons de plantes médicinales, c'est notamment parce que l'étude de ces matériaux s'inscrivait dans leurs travaux scientifiques.

### 2.3.1 Les proto-ethnobotanistes

#### ➤ *Idelette Dugast : les plantes utiles dans la région de Banen au Cameroun*

Idelette Dugast a travaillé de nombreuses années auprès de la population Ndiki du Cameroun. Le musée du quai Branly dispose d'une collection rassemblée par l'ethnologue, numérotée 71.1938.114. Cette collection comporte 249 objets. L'iconothèque du quai Branly détient aussi 56 clichés de l'ethnologue, conservés sur négatifs souples. La collection 71.1938.114 comprend 66 végétaux. Les plantes collectées ont des usages médicaux mais aussi alimentaires (amande, haricot vert), condimentaires (écorce, racine, graine, sel), magiques (bois magique, calebasse magique), tinctoriales (résine servant à réaliser des tatouages), domestiques (calebasse servant au puisage et au portage de l'eau), vestimentaires, agricoles, etc.



Figure 44 : Calebasse magique collectée par Idelette Dugast, [71.1938.114.60.4]

Usages	Nombre	Parts
Médicinal	14	21,54%
Condimentaire	12	18,46%
Alimentaire	11	16,92%
Domestique	7	10,77%
Magique	6	9,23%
Tinctorial	6	9,23%
<i>Non renseigné</i>	4	6,15%
Agricole	3	4,62%
Parfum	1	1,54%
Vestimentaire	1	1,54%
<b>Total</b>	<b>65</b>	<b>100,00%</b>

Figure 45 : Usages des plantes recueillies par Idelette Dugast, **Collection 71.1938.114**

La quasi-totalité des végétaux collectés est identifiée à la fois par le nom vernaculaire mais également par le nom attribué dans la classification linnéenne. Il ressort d'ailleurs de la

correspondance d'Auguste Chevalier, conservée au Muséum national d'Histoire naturelle, qu'Idelette Dugast a cherché à se former à la botanique. De 1939 à 1945, l'ethnologue a échangé plusieurs lettres avec le professeur Auguste Chevalier, qui dirigeait à l'époque le laboratoire d'agronomie coloniale du Muséum national d'Histoire naturelle. Dans une lettre datée du 30 décembre 1939, Idelette Dugast écrivait au professeur Chevalier : « *si cela ne devait pas vous déranger, je viendrais de temps en temps à votre laboratoire pour apprendre un peu mon métier de botaniste. Je vous téléphonerai la semaine prochaine, peut-être votre assistant, sans vous déranger, pourra m'expliquer le nécessaire* »<sup>23</sup>. Dans plusieurs autres courriers, les deux chercheurs échangent ensuite des renseignements sur la fabrication de la bière de mil ou sur des techniques de vannerie. Le 23 avril 1945, le professeur Chevalier écrit à Idelette Dugast « *rapportez-nous le plus possible de graines de plantes cultivées par les indigènes et de toutes les plantes curieuses que vous aurez l'occasion de voir* »<sup>24</sup>.

A l'issue de son long terrain au Cameroun, l'ethnologue publie en 1955 et 1960 les deux tomes de sa *Monographie de la tribu des Ndiki*. Dans le tome I, consacré à la « vie matérielle », Dugast décrit la végétation naturelle de cette région du Cameroun en précisant les noms botaniques et vernaculaires des différentes espèces « *lophira procera (azobé ou bongossi), cynometra hankei (kokom) etc...* » (Dugast, 1955 : 12). Elle répertorie ainsi de nombreuses espèces et en mentionne parfois les usages. Par exemple, à propos des grandes savanes de la région nord-est du plateau, elle écrit « *ces arbres ne sont pas sans jouer des rôles incontestablement utiles dans la vie locale : le vitex (bonene), nous le verrons, par sa propriété de ne jamais s'éteindre avant combustion complète, est nécessaire à la conservation du feu, au séchage des récoltes dans la cuisine ou sur le plafond-grenier, au chauffage de la case, etc...* » (Dugast, 1955 : 14-15).

Dugast a également identifié les plantes aromatiques achetées par les Ndiki sur les marchés, toujours en associant nom botanique et nom vernaculaire. Elle a enfin réalisé un travail très fourni et documenté sur l'agriculture et l'alimentation des Ndiki : les différentes espèces de légumes consommés, leur culture, leur cueillette. Elle insiste notamment sur les légumes verts que les Ndiki récoltent presque toute l'année et dont elle a prélevé plusieurs échantillons (71.1938.114.134.1-5, 71.1938.114.163, 71.1938.114.164, 71.1938.114.165). La seule mention concernant les plantes médicinales relevée dans le tome I de la *Monographie de la tribu des Ndiki* figure dans la partie sur les marchés. Des plantes médicinales sont vraisemblablement apportées en très petite quantité sur le marché de Ndikinimeki.

Dans le tome II, consacré à la vie sociale et familiale des Ndiki, l'ethnologue étudie les pratiques agricoles et différencie les cultures attribuées aux femmes et aux hommes. Elle analyse également la pratique de la médecine, qui est réservée à « l'enwen », qui possède la science des poisons. Dans ces chapitres, l'intérêt de la chercheuse pour la botanique transparait à nouveau. Ainsi se lamente-t-elle de ne pouvoir préciser la nature des plantes utilisées par les « enwen » : « *il ne nous a malheureusement pas été possible de savoir quelles*

---

<sup>23</sup> Lettre d'Idelette Dugast à Auguste Chevalier, du 30 décembre 1939, fonds Auguste Chevalier de la Bibliothèque centrale du Muséum national d'Histoire naturelle, Paris.

<sup>24</sup> Lettre d'Auguste Chevalier à Idelette Dugast, du 23 avril 1945, fonds Auguste Chevalier de la Bibliothèque centrale du Muséum national d'Histoire naturelle, Paris.

*plantes entraient dans ces diverses préparations : peut-être sont-ce des excitants ou des hypnotiques ? Nous ne saurions préciser » (Dugast, 1959 : 100).*

Par ailleurs, l'ethnologue rédigea également plusieurs articles consacrés plus spécifiquement à la langue vernaculaire de la population Banen<sup>25</sup>. Cette triple approche ethnographique, linguistique et botanique permet de soupçonner une forme d'analyse proto-ethnobotaniste de la part de la chercheuse.

### ➤ *Teresa Battesti : les plantes et les femmes en Iran*

Teresa Battesti a collecté 52 échantillons de plantes médicinales à Mashad, en Iran, en 1978. Les plantes ont été achetées sur le marché ou auprès d'un herboriste. Les usages des plantes ont été mentionnés sur les notices mais aucune identification vernaculaire ou botanique n'a été réalisée. Seules deux notices font état de quelques informations sur la nature des plantes prélevées. A la rubrique « description », pour l'échantillon numéro 71.1978.56.102, l'ethnologue a précisé « peaux de pistaches ». A la même rubrique, pour l'objet 71.1978.56.129, l'ethnologue a indiqué « anis ? ». Teresa Battesti n'a donc vraisemblablement pas cherché à entreprendre une classification biologique de ces savoirs médicaux. Contemporaine de Jacques Barrau et des recherches entreprises au laboratoire d'ethnobotanique, elle n'a pas adopté la méthodologie prescrite par ce chercheur et a porté un intérêt tout relatif aux échantillons botaniques qu'elle récoltait. Ces échantillons sont d'ailleurs clairement minoritaires dans sa collection de 1978, qui comprend quand même quelques 447 objets.

C'est sur les conseils des femmes qu'elle fréquentait dans le cadre de son terrain iranien qu'elle a cherché à acheter ces échantillons de plantes. A l'époque, elle travaillait sur les *sofré*, des repas votifs auxquels elle a eu le rare privilège d'être conviée. Ces rituels se déroulaient à Mashad, ville dédiée à l'Emâm Reza, qui accueille le plus important pèlerinage shiite en terre iranienne. Interrogée sur la place qu'elle accorda à ces collectes au cours de ses recherches, Teresa Battesti me répondit : *« je ne me suis plus beaucoup occupée de ces plantes ; j'ai dû en parler à l'occasion d'expositions comme "Plantes à parfums" au Muséum mais je ne m'en suis plus servie pour mener d'autres recherches. Pour moi ces plantes étaient liées à mon enquête de terrain, interrompue par la Révolution iranienne mais j'étais contente de les avoir rapportées pour enrichir les collections et susciter des recherches ultérieures »*<sup>26</sup>.

L'ethnologue a néanmoins consacré plusieurs articles aux pratiques iraniennes liées aux plantes médicinales. En 1968, elle a publié un premier article intitulé « Pratiques relatives à l'enfantement à Kerman, en Iran » dans la revue *L'ethnographie*. Dans cet article, l'ethnologue proposait de recenser certaines pratiques en voie de disparition dans cette partie très rurale du pays. Il s'agissait, grâce aux confidences de plusieurs informatrices (sages-femmes et herboristes), d'identifier les usages magiques, propitiatoires et médicaux des

<sup>25</sup> Pour le parcours d'Idelette Dugast voir BAILLOT Hélène, 2010, « De la mission à l'ethnologie le parcours d'Idelette Allier au Cameroun (1930-1936) », *Histoire, monde et cultures religieuses* 4/ 2010 (n°16), p. 109-129.

<sup>26</sup> Courrier de Teresa Battesti, envoyé le 17/06/2014.

plantes médicinales. Ainsi de la kolca kolaq, plante sauvage qui pousse en bordure du désert, que les femmes atteintes de stérilité utilisent en bain de vapeur le sixième jour après le début des règles. Après le bain, les femmes devaient également manger une préparation confectionnée à partir de « *katchi (confiture très liquide) allongé de quelques grammes de sucre roussi, de gaz enguébin é xonsari (tamarix gallica, tamaris) de gaz enguébin é alafi (tamarix pentandra manna, manne de tamaris)*. On mêle bien tous ces ingrédients, on y ajoute un peu d'eau, on fait bouillir et on verse ce sirop dans le *katchi* » (Battesti, 1968-1969 : 58).

En 2009, l'ethnologue a ensuite rédigé un article issu de ses recherches sur les *sofré*. L'article, intitulé « Offrandes végétales et maternité à Mashad (Iran) », a été publié dans le numéro 19 de la revue *Eurasie* qui s'intitule *De l'usage des plantes*. Cette publication rassemble plusieurs textes réunis et présentés par Yvonne de Sike (anthropologue membre de la société des études euro-asiatiques). Il est certain que les plantes, aux vertus tout à la fois magiques et médicinales, occupent une place importante dans les repas votifs étudiés par Teresa Battesti. L'ethnologue note d'ailleurs que ces repas sont végétariens : les femmes qui les organisent n'utilisent que des produits issus de la terre nourricière. Ces aliments (graines, fruits, légumes) présentent en effet d'importantes analogies avec les notions de fertilité et de fécondité dont il est question au cours de ces repas. A propos de la rutacée sauvage, dont l'ethnologue précise le nom vernaculaire « *esfand* », il est ainsi dit que « *pour chaque célébration, naissance, mariage et au cours de chaque sofré, on fait brûler sur un brasero rempli de charbons ardents des graines d'esfand, la rutacée sauvage qui, outre ses vertus propitiatoires, a des vertus médicales reconnues* » (Battesti, 2009 : 131). Teresa Battesti raconte aussi qu'un poème, souvent prononcé au cours des *sofré*, rappelle les vertus de la rutacée sauvage :

*« Au feu, ma bien aimée, jette la rue sauvage,  
Pour que le mauvais œil ne te fasse pas de mal  
Et qu'heureuse épousée, tu deviennes maman,  
Alors sur le réchaud, jette les grains d'esfand.  
Quand ils éclatent, le sort contraire aussi.  
Fais brûler l'esfand, pour avoir  
Des enfants au visage de soleil et de lune »* (Battesti, 2009 : 131).

Ainsi, Teresa Battesti n'a pas cherché à identifier le matériel végétal utilisé par les femmes iraniennes auprès desquelles elle enquêtait, elle n'a pas non plus cherché à comprendre les relations qui existaient entre les plantes utilisées et le nom qui leur était attribué, démarche qui lui aurait permis de dévoiler les classifications biologiques mises en œuvre par ce groupe de femmes. Reste qu'au cours de ses terrains, les plantes, aux vertus toute à la fois magiques, propitiatoires et médicinales, occupaient une place centrale. Forcée de les considérer, au même titre que les autres objets qu'elle collectait (images pieuses, braseros et amulettes), Teresa Battesti a produit une contribution qui, si le temps lui en avait donné l'occasion, aurait peut-être permis d'accéder à une compréhension plus aboutie des relations femmes/plantes.

D'ailleurs, pour Claudine Friedberg, ethnobotaniste qui a beaucoup travaillé sur les processus classificatoires en ethnobotanique, il est absurde de penser que l'on puisse « *s'intéresser d'emblée aux classifications indigènes. Il faut un minimum de connaissances générales du*

*fonctionnement de la société à laquelle on s'adresse et du contexte culturel et naturel dans laquelle elle évolue pour parvenir à cerner le ou les niveaux auxquels on pourra saisir un phénomène classificatoire, puis pour chacun de ces niveaux trouver en fonction du contexte les questions qu'il faut poser pour délimiter petit à petit ce qui peut être classé* » (Friedberg, 1968 : 322)

Le travail de Teresa Battesti est selon moi caractéristique de l'intérêt épisodique qui peut amener les ethnologues à travailler sur un sujet en lien avec le végétal. Dans cette démarche, l'objet « plante » n'est pas spécialement valorisé, il est traité, par l'ethnologue, exactement comme le serait les autres objets. A défaut de révéler une véritable perspective ethnobotanique, tout du moins, à la manière de Pierre Lieutaghi, pouvons-nous reconnaître, dans ces travaux, une « démarche ethnobotanique ». A la différence de la véritable recherche ethnobotanique, la démarche ethnobotanique est caractérisée par un questionnement « *sur une relation au végétal, ou plus exactement, sur un fait de société déterminé, fût-ce de façon indirecte, par la présence, ou un signe quelconque, dans le réel ou l'abstrait, d'une ou de plusieurs plantes* » (Lieutaghi, 2003 : 42).

### **2.3.2 Les classifications ethnobotaniques**

#### **➤ *Louis Girault : les plantes et les médecins itinérants de Bolivie***

Louis Girault a travaillé de nombreuses années en Bolivie auprès des médecins herboristes itinérants qui officiaient parmi le groupe Kallawayaya. Ce long terrain et les différentes collections qui en sont issues (71.1958.39, 71.1958.56, 71.1965.41, 71.1966.18.102, 71.1968.109, 71.1971.94) ont fait l'objet de plusieurs publications. Certaines ont été rédigées en espagnol et éditées dans des revues scientifiques boliviennes. Les publications françaises ont quant à elles été majoritairement publiées dans le *Journal de la Société des Américanistes*. Dans le cadre de cette recherche, deux publications nous intéressent plus spécialement. La première date de 1966. Il s'agit d'un article publié dans le *Journal de la Société des Américanistes* intitulé « Classification vernaculaire des plantes médicinales chez les Callawayaya, médecins empiriques, Bolivie ». La seconde publication a été éditée en 1984, après la mort de l'ethnologue (survenue en 1975). Il s'agit d'un livre intitulé *Kallawayaya, guérisseurs itinérants des Andes, recherches sur les pratiques médicinales et magiques*, qui comprend plusieurs extraits de textes.

Dans ces deux publications, l'ethnologue accorde une large place au matériel végétal récolté auprès des Kallawayayas. Dans le premier article, Louis Girault explique d'ailleurs « *qu'ayant eu la possibilité durant plusieurs années de faire une étude monographique sur les différents aspects qui le concernent [le groupe Kallawayaya]: historique, ethnologique, sociologique, ethno-botanique, linguistique, etc., il m'a semblé intéressant de mettre l'accent sur l'existence d'une véritable classification végétale formulée en langue quechua* » (Girault, 1966 : 156). Cet intérêt pour l'approche ethnobotanique se retrouve dans le soin avec lequel l'ethnologue procède à la récolte des échantillons de plantes médicinales. Dans l'article de 1966, Louis Girault explique sa démarche :

*« Autant que faire se pouvait, nous recherchions toujours les plantes ayant des inflorescences, et dans la mesure du possible, recueillions le spécimen complet avec ses feuilles, tiges, fleurs, racines, et dans certains cas avec les fruits. Au fur et à mesure de la collecte, les excursions terminées, et en examinant les échantillons frais, l'informateur me donnait alors tous les renseignements les concernant : noms vernaculaires – qualités de température – parties utilisées-usages thérapeutiques. Au long des années, toutes ces plantes furent mises au laboratoire botanique du MHN de Lima, qui en fit la détermination. Actuellement, 723 espèces sont déjà identifiées » (Girault, 1966 : 157-158).*

L'ethnologue a en effet réalisé un herbier de 850 parts qui est aujourd'hui conservé dans les collections ethnobotaniques du Muséum national d'Histoire naturelle. Il comprend presque l'intégralité des plantes répertoriées dans le système classificatoire des Kallawayas puisque dans la classification que propose Louis Girault, 873 plantes sont répertoriées. Cet herbier, les échantillons de plantes médicinales récoltés comme des objets et le travail d'enquête qui l'accompagne ont permis à Louis Girault de proposer une classification des savoirs botaniques des médecins herboristes. Cette taxonomie a été réalisée selon l'approche étic décrite plus en avant dans ce rapport. En effet, pour appréhender les catégories utilisées par les Kallawayas, Girault a cherché à les plaquer sur celles proposées dans la taxonomie linnéenne. Dans l'article de 1966, Girault explique ainsi que *« la nomenclature de cette classification indigène est établie en parallèle avec notre propre taxonomie végétale »* (Girault, 1966 : 159). L'inventaire des plantes est ainsi organisé par famille botanique : l'ethnologue présente les plantes connues et identifiées par les Kallawayas dans chaque famille botanique. Viennent d'abord les plantes classées dans le système indigène et regroupées par genres vernaculaires ; puis, sous le titre d'espèces diverses, viennent les plantes qui n'appartiennent pas au système de classification indigène. L'ethnologue conclue d'ailleurs que dans une large mesure, la taxonomie indigène est très proche de celle utilisée aujourd'hui en botanique :

*« Cette nomenclature riche de 248 termes ne dérive pas seulement d'une parenté onomastique, en vertu de critères purement descriptifs ou utilitaires. Elle n'est pas simplement méthodique, elle est démonstrative d'un souci de classification systématique se basant sur des critères identificateurs particulièrement proches de ceux sur lesquels notre système linnéen est établi. Certes la notion de famille paraît inexistante, mais les parentés génériques et l'affinité des espèces sont nettement définies. Il existe même des termes que l'on peut considérer comme des subtilités, parce qu'ils jouent sur les affinités d'une famille par rapport à une autre, familles qui, dans notre classification botanique, appartiennent à un même ordre » (Girault, 1966 : 173).*

Dans l'ouvrage posthume de 1984, Claudine Friedberg rédigea une contribution intitulée « Les plantes utilisées par les Kallawayas ». Dans cet article, l'ethnobotaniste reprocha à Louis Girault d'utiliser la notion de « genre » pour qualifier les catégories désignées par un terme de base et celle d'« espèce » pour identifier celles qui sont désignées par un terme de base plus déterminant. Elle reprocha également à Louis Girault d'utiliser trop souvent le terme de classification car selon Claudine Friedberg, l'inventaire réalisé par Louis Girault constitue davantage une nomenclature qu'une classification. En effet, il est admis que l'édification du système de classification biologique repose sur trois étapes. Dans un premier temps, l'ethnobotaniste doit identifier les plantes utilisées et noter correctement leur nom

vernaculaire. Cela permet de faire apparaître, à partir de la compréhension des termes de base et des déterminants utilisés pour composer le nom des plantes, la *nomenclature* hiérarchique. Dans un second temps, l'ethnobotaniste peut commencer à dessiner une *classification*. Soit en adoptant une approche emic, soit en préférant l'approche etic. Si l'approche etic figure souvent des classifications descriptives, c'est-à-dire fondées sur des critères morphologiques qui ne sont pas réellement opératoires pour les sociétés, l'approche emic doit tâcher de rendre compte des efforts faits par les communautés pour réadapter les catégories aux évolutions sociétales. Enfin, dans un dernier temps, l'ethnologue peut chercher à comprendre les *représentations* et les analogies que les sociétés tissent entre leur système classificatoire biologique et l'organisation de la société. Dans cette perspective, ce sont surtout les sociétés totémistes et animistes qui intéressent les ethnologues.

L'analyse de Louis Girault ne permet pas d'élucider les systèmes de représentations ou de dévoiler les classifications opératoires pour les individus. Sa contribution dresse plutôt un inventaire taxinomique des familles de plantes. En ce sens, la mise à nu opérée par l'ethnologue ne révèle pas le savoir encyclopédique et symbolique des Kallawayas, mais seulement leur savoir sémantique : la faculté exprimée par la société pour nommer et répertorier le matériel végétal. Si l'analyse de l'ethnologue se cantonne ainsi à la première strate du processus classificatoire, pour Philippe Descola, peu d'ethnobiologistes travaillent de façon équivalente sur les trois modalités du processus classificatoire. L'anthropologue estime même que plusieurs « positions » distinguent nettement les chercheurs.

*« Les avocats de la première position mettent en avant ce qu'il y a de commun à tous les hommes dans leur façon de classer les objets naturels et ne s'intéressent en conséquence qu'au premier type de catégorisation, la taxinomie hiérarchique, tandis que les défenseurs de la deuxième position sont concernés en priorité par la part de créativité que chaque culture introduit dans la perception et l'organisation de son environnement, et s'intéressent donc avant tout au deuxième mode de catégorisation, celui qui met en œuvre des critères de type pragmatique » (Descola, 2006 : 429).*

Dès lors, si pour Claudine Friedberg il est plus pertinent de travailler sur les catégories réellement utilisées par les sociétés, qui sont d'ailleurs « *dépositaires d'un savoir souvent beaucoup plus vaste que celui des botanistes systématiciens* » (Friedberg, 1986 : 48), pour Louis Girault les classifications opératoires « *n'obéissent pas à un souci classificatoire, comme celui qui se manifeste dans la taxonomie que nous avons citée auparavant. Ils discriminent simplement les végétaux à l'aide d'images linguistiques immuables, qui les situent isolément, sans se soucier des concepts génériques et spécifiques* » (Girault, 1966 : 177).

En définitive, l'ethnologue se démarque tout de même des autres collecteurs par cet intérêt très marqué pour le matériel végétal. Il est d'ailleurs intéressant de noter que les bibliographies de ses deux publications font mention de travaux réalisés sur les classifications biologiques. La bibliographie de l'article de 1966 comporte ainsi l'ouvrage fondateur de Claude Lévi-Strauss, *La pensée sauvage*. Quant à l'ouvrage posthume de 1984, la bibliographie des travaux utilisés par Louis Girault mentionne un article publié par Claudine Friedberg en 1960 dans un *Compte rendu de la Société de biogéographie* intitulé

« Ethnobotanique péruvienne. Répartition des espèces utilisées par l'homme dans la médecine et la magie, et ses rapports avec les zones floristiques ». Dès lors, il n'est pas incongru de classer la contribution de Girault dans le catalogue des recherches ethnobotaniques. Le soin accordé à la récolte d'échantillons botaniques, le questionnement historique et géographique sur l'origine des plantes utilisées (cultivées, spontanées, importées) ainsi que la proposition de taxonomie permettent de qualifier « d'ethnobotanique » l'approche investie par l'américaniste.

➤ *Dina et Claude Lévi-Strauss : ethnographie des Indiens Bororos et classifications analogiques*

Les neuf échantillons de plantes médicinales récoltés par Dina et Claude Lévi-Strauss font partie de la collection 71.1936.48 qui rassemble 637 objets collectés au Brésil auprès de la société Bororo. Si aucun de ces échantillons n'est mentionné dans les travaux des deux anthropologues, ils nous offrent néanmoins l'occasion d'étudier la genèse des recherches de Claude Lévi-Strauss sur la structure des classifications cosmologiques.

Dans un article publié en 1936 dans le *Journal de la Société des Américanistes*, intitulé « Organisation sociale des Indiens Bororos », Claude Lévi-Strauss s'est intéressé aux manifestations concrètes de la structure sociale de la société Bororo. Pour l'anthropologue, l'organisation spatiale du village, l'économie, les unions préférentielles, les différents ornements portés par les familles mais également les végétaux et animaux éponymes des clans permettent de révéler l'ordre social de la société Bororo. Le caïman est par exemple l'éponyme du clan Bâdejebage Cebegéwôge, clan qui est constitué de personnes très âgées, ce que révèle le crocodile puisque cet animal est associé dans le folklore à la vieillesse. L'animal, le végétal mais également le héros mythique qui incarne le clan peuvent aussi évoquer l'évènement le plus saillant de l'histoire de la famille. Ainsi le clan dont l'éponyme est le tabac se vante d'avoir historiquement rapporté la plante à la société.

Le système clanique bororo n'est toutefois pas structuré autour d'un fonctionnement totémique. Pour utiliser le vocabulaire forgé par Philippe Descola, il n'y a pas, chez les Bororos, « ressemblance des physicalités » : « *les indigènes n'entretiennent, en effet, aucune relation avec leurs éponymes. Ils ne leur manifestent aucun respect, leurs rapports n'ont aucun caractère mystique, il n'existe pas de prohibition alimentaire, et les quelques cérémonies qui ont lieu à l'occasion du meurtre de certains animaux semblent sans relation avec le système social. L'animal éponyme est tué et mangé librement* » (Lévi-Strauss, 1936 : 298). L'appartenance clanique induit donc une ressemblance des interiorités mais une différence des physicalités : il s'agit dès lors d'une cosmologie animiste.

Claude Lévi-Strauss s'est appuyé sur cette ethnographie pour détailler en 1962 le système classificatoire des sociétés indigènes. Dans *Le totémisme aujourd'hui*, l'anthropologue s'est tout d'abord attelé à déconstruire l'illusion totémique, qui a longtemps pesé sur la réflexion ethnologique, et qui a abouti à en faire, dans un paradigme évolutionniste, une maladie infantile de la science religieuse. Pour l'anthropologue, « *le totémisme est une unité artificielle, qui existe seulement dans la pensée de l'ethnologue, et à quoi rien de spécifique ne correspond au dehors* » (Lévi-Strauss, 1962a : 14). Aussi, pour Lévi-Strauss, l'étude de la

pensée sauvage doit être débarrassée de toute lecture symbolique qui chercherait à voir dans les systèmes classificatoires des idéologies ou des « formes élémentaires de la vie religieuse ». Dans *La pensée sauvage*, publiée également en 1962, l'anthropologue a ensuite cherché à montrer que les systèmes classificatoires, totémiques ou non, témoignent d'une authentique volonté de donner ordre et sens au monde. D'ailleurs, pour Lévi-Strauss, « *les classifications indigènes ne sont pas seulement méthodiques et fondées sur un savoir théorique solidement charpenté. Il arrive aussi qu'elles soient comparables, d'un point de vue formel, à celles que la zoologie et la botanique continuent d'utiliser* » (Lévi-Strauss, 1962b : 60). L'ethnographie des Indiens Bororos a donc permis à Claude Lévi-Strauss de proposer une nouvelle lecture, intellectualiste, des classifications biologiques. Pour l'anthropologue, les classifications témoignent en effet d'une science du concret qui « *n'est pas, pour nous, la pensée des sauvages, ni celle d'une humanité primitive ou archaïque, mais la pensée à l'état sauvage, distincte de la pensée cultivée ou domestiquée en vue d'obtenir un rendement* » (Lévi-Strauss, 1962b : 262).

Contrairement aux taxinomies et aux classifications, les catégories cosmologiques ne portent pas sur la morphologie des plantes. Aussi, pour les déceler, il n'est pas nécessaire d'identifier les caractéristiques botaniques des végétaux étudiés. D'ailleurs, pour Lévi-Strauss, pour faire apparaître ce type de catégories « *il ne suffit pas d'identifier avec précision chaque animal, chaque plante, chaque pierre, corps céleste ou phénomène naturel évoqués dans les mythes ou le rituel, tâches multiples auxquelles l'ethnologue est rarement préparé, il faut savoir aussi quel rôle chaque culture leur attribue au sein d'un système de signification* » (Lévi-Strauss, 1962b : 71). Néanmoins, si les trois formes de catégorisations (taxinomie, classification et cosmologie) sont étudiées spécifiquement par une catégorie de chercheurs (ethnobotanistes américains pour les taxinomies, ethnobotanistes français pour les classifications, anthropologues pour les cosmologies), pour Philippe Descola, elles doivent être considérées comme un *groupe de transformation*, c'est-à-dire « *comme un système de variations ordonnées à partir de quelques axes tels le type de savoir concerné par un jugement catégoriel, le type de jugement mis en œuvre et le type de mécanisme psychique qu'il mobilise* ». Dès lors, pour l'anthropologue :

« *La distinction entre les trois modes de catégorisation des objets naturels doit donc être envisagée comme un continuum : pourvu que certaines conditions d'enquête soit données, il est possible de mettre au jour des taxinomies pures, mais elles sont combinables en droit avec telle ou telle classification « utilitaire » faisant appel à un savoir encyclopédique, lequel sert de base aux classifications symboliques qui peuvent par ailleurs se trouver combinées à des tableaux d'attributs fondés sur un savoir zoologique ou botanique* » (Descola, 2006 : 430-433).

Dans *La pensée sauvage*, Lévi-Strauss passe d'ailleurs d'un registre de classification à un autre : lorsqu'il étudie la classification des Navahos, il part de la cosmologie des Indiens, qui divisent l'ensemble des êtres vivants en deux catégories très englobantes, puis détaille les classifications descriptives et opératoires qui distinguent les plantes selon leur morphologie (taille, couleur) et selon la fonction qui leur est attribuée. Un troisième niveau permet ensuite de dresser la taxinomie hiérarchique.

L'apport de Claude Lévi-Strauss à la recherche ethnobotanique est donc fondamental. En proposant d'étudier la pensée sauvage et les classifications cosmologiques, l'anthropologue a éveillé l'intérêt des ethnologues pour les relations flores/société. Lévi-Strauss, qui cherchait à déceler les structures et les universaux de l'humanité, prêtait par ailleurs une grande attention au contexte historique et écologique des sociétés. En effet, pour l'anthropologue, le raisonnement ethnologique et la démarche structurale ne négligent pas l'étude empirique des rapports nature/culture, qui doit être un préalable à toute recherche comparative et analytique :

*« Chaque culture représente une occurrence unique à laquelle il faut consacrer la plus minutieuse attention pour pouvoir d'abord la décrire, essayer de la comprendre ensuite. Seul cet examen révèle quels sont les faits, et les critères, variables d'une culture à l'autre, en vertu desquels chacune choisit certaines espèces animales ou végétales, certaines substances minérales, certains corps célestes et autres phénomènes naturels, pour les doter d'une signification et mettre en forme logique un ensemble fini d'éléments » (Lévi-Strauss, 1983 : 145).*

Sensible à l'approche ethnobotanique, Claude Lévi-Strauss s'est essayé à la discipline dans un article intitulé « La mère des fougères », publié dans l'ouvrage *Langues et techniques, nature et société* édité en 1972 en hommage à André-Georges Haudricourt pour son soixantième anniversaire. Dans son article, consacré à un mythe thompson relatif à la fougère aigle (*Pteridium aquilinum*), Lévi-Strauss conclut en reconnaissant qu'il lui aurait « été impossible de restituer ce système sans faire simultanément appel aux données de l'ethnographie, de la linguistique et de la botanique : trois domaines que André G. Haudricourt s'est toujours refusé à séparer par ce qu'on a longtemps pris pour une coquetterie d'érudit, alors qu'en fait, il ouvrait en pionnier une voie où le développement de ces trois sciences les engage, et leur promet d'accomplir en commun de nouveaux progrès » (Lévi-Strauss, 1972 : 369).

### ➤ *Les autres collecteurs*

Hormis Idelette Dugast, Louis Girault, Teresa Battesti et Claude Lévi-Strauss, aucun collecteur n'a opéré, à partir du matériel végétal collecté au cours de ses terrains ethnographiques, des analyses laissant place à l'approche ethnobotanique. Du côté des ethnologues, Bernard Dupaigne, Elizabeth Dijour et Marcel Griaule ont certes intégré les échantillons de plantes au sein de leurs travaux monographiques, mais à la manière des autres objets collectés.

Ainsi, Elisabeth Dijour a publié en 1933, dans le *Journal de la Société des Américanistes*, un article sur « les cérémonies d'expulsion des maladies chez les Matakos ». Dans cette publication, l'ethnologue décrit les cérémonies pratiquées par les « médecine-men », cérémonies auxquelles elle a pu assister au cours d'une mission dont elle fut chargée en 1932-1933 dans le Chaco argentin. Il ne s'agit donc pas du terrain au cours duquel elle a collecté les échantillons de plantes médicinales intégrés dans ce corpus. Dans cet article, Elisabeth Dijour explique qu'au cours de ces cérémonies, les « médecine-men » pratiquent des danses, des chants et emploient certaines plantes médicinales, comme par exemple des poudres de graines de calebasse. L'ethnologue pointe ici la forte porosité des caractères magiques et médicinaux de ces pratiques. Elle explique en effet que « les indiens matakos ne semblent pas connaître

*d'autre médecine que la médecine magique ; cela est normal puisque la maladie prend l'image du malade et non son corps* » (Dijour, 1933 : 211).

Quant à Marcel Griaule, il a consacré plusieurs articles aux savoirs botaniques et médicaux des Dogon. En 1930, dans *Le livre de recettes d'un dabtara abyssin*, l'ethnologue a rédigé un « index des plantes » comprenant les noms des plantes mentionnées dans les recettes, transcrits phonétiquement et rangés selon l'ordre alphabétique du français. En 1947, dans le tome 17 du *Journal de la Société des Africanistes*, l'ethnologue a proposé un article sur « Le verger des Ogol (Soudan Français) ». Dans cette contribution, Marcel Griaule proposait un relevé des différentes essences d'arbres cultivés dans la région. Enfin, cinq ans plus tard, dans un article intitulé « le savoir des Dogon » et publié dans le tome 22 du *Journal de la Société des Africanistes*, Marcel Griaule s'est penché sur l'enseignement des connaissances botaniques chez les Dogon. L'ethnologue relevait ainsi que les enfants « *apprennent assez tôt l'existence d'un classement en vingt-deux catégories mais l'ordre traditionnel ne leur en est révélé qu'après la circoncision* » (Griaule, 1952 : 35). Mais c'est surtout sa collègue, l'ethnologue Germaine Dieterlen, qui étudia plus spécifiquement le savoir botanique des Dogon. Elle proposa d'ailleurs, dans le même numéro du *Journal de la Société des Africanistes*, un article intitulé « Classification des végétaux chez les Dogon ». A partir d'un herbier comprenant trois cents végétaux, documenté par des enquêtes ethnobotaniques, l'ethnologue a réussi à faire apparaître les différentes catégories de plantes que les Dogon connaissent et utilisent. Germaine Dieterlen remarqua que « *comme toutes les catégories d'êtres et de choses de l'univers conçu par les Dogon (par ex. : les astres, les tissus, les animaux, les institutions, etc.) les végétaux sont classés en vingt-deux « familles » principales auxquelles il convient d'ajouter deux familles complémentaires, ce qui porte le total à vingt-quatre* » (Dieterlen, 1952 : 115). Au niveau de la classification analogique, Germaine Dieterlen constata que chez les Dogon, chaque catégorie végétale entre en correspondance avec toutes les autres :

*« L'ensemble offre un système de correspondances cosmo-biologiques cohérent qui se présente comme une synthèse des connaissances des Dogon ; ainsi, pour ces derniers, l'univers entier se projette-t-il notamment, pour chacune de ses parties, dans l'être humain, expression privilégiée du microcosme. De plus, chaque catégorie de choses, d'êtres, qu'il s'agisse d'animaux, de minéraux, d'objets, d'institutions, de techniques, a d'une part un rôle de représentation générale de l'univers (...) d'autre part un rôle particulier. Dans le cas de la catégorie végétale, ce dernier rôle est de constituer les bases de l'alimentation et de la pharmacopée indigènes. Aussi le classement en familles, connu dans ses grandes lignes par la plupart des adultes cultivateurs, est-il l'objet d'une véritable science de la part des guérisseurs »* (Dieterlen, 1952 : 115-116).

Dans son article, l'ethnologue proposait alors une mise en correspondance des familles végétales et humaines (cf. Figure 46).

En conclusion, l'ethnologue précisait que « *devant l'intérêt évident que présente, peut-être pour la médecine et la pharmacie elles-mêmes, en tous les cas pour leur histoire, cette connaissance, nous souhaitons apporter — et que d'autres apportent avec nous — le plus grand nombre de matériaux possibles en constituant en Afrique des herbiers classés selon les méthodes indigènes et en recueillant tous les usages de leurs éléments. Ces matériaux livrés*

aux chercheurs appartenant à d'autres disciplines permettront des analyses et peut-être des expériences » (Dieterlen, 1952 : 156-157).

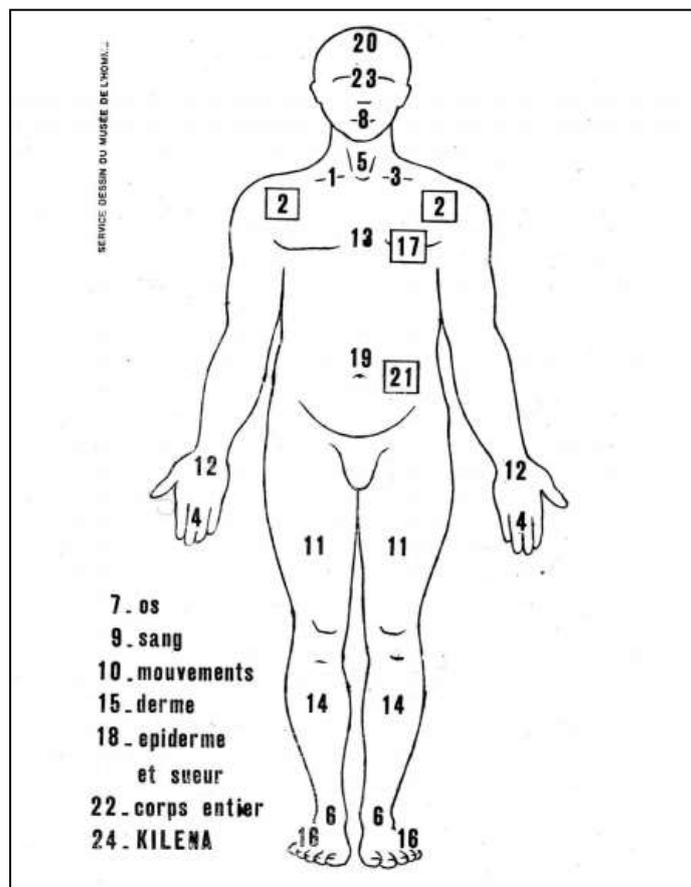


Figure 46 : Correspondances des familles végétales et des parties du corps humain (Dieterlen 1952)

Du côté des missionnaires, Elie Vernier, qui a quand même collecté 15 échantillons de plantes médicinales et 17 objets relatifs à l'herboristerie, n'a réalisé aucune publication sur ce thème. Le seul ouvrage publié par Elie Vernier concernant l'ethnographie malgache est un catalogue des collections d'archéologie du département malgache du Musée de l'Homme<sup>27</sup>. Aucun échantillon de plantes médicinales n'est présenté dans ce catalogue. L'intérêt particulier que le collecteur a manifesté pour les pratiques d'herboristerie dans la province d'Antananarivo ne semble donc pas avoir donné lieu à des recherches sur la relation hommes/plantes.

<sup>27</sup> VERNIER Elie, MILLOT Jacques, 1971, *Archéologie Malgache*, Paris : Muséum national d'Histoire naturelle.

## 2.4 Comparaison du corpus avec d'autres collections de plantes (médicinales)

Pour mieux faire apparaître la spécificité de ce corpus, il paraissait intéressant d'explorer succinctement les collections de plantes conservées dans d'autres institutions. Le choix de réduire le corpus étudié aux seules plantes médicinales parmi les collections d'échantillons végétaux du musée du quai Branly a été explicité en amont. Néanmoins, pour la facilité du propos, une approche sommaire des collections de plantes détenues par d'autres musées ethnologiques ne retiendra pas cette focale « plantes médicinales ». La place des plantes médicinales au sein des collections « ethnobotaniques » de ces musées sera néanmoins systématiquement précisée.

### 2.4.1 Les collections ethnobotaniques du Muséum national d'Histoire naturelle

Les collections ethnobotaniques du Muséum national d'Histoire naturelle sont partagées en deux sous-ensembles. Les plantes (herbiers, bocaux, xylothèque, carpothèque) et les documents d'archives s'y rapportant sont conservés dans le grenier du laboratoire d'ethnobiologie et d'éco-anthropologie du 43 rue Cuvier. Les objets sont quant à eux conservés dans le préfabriqué du laboratoire, dans une salle qui est aussi une bibliothèque. Les collections d'objets « en plante » détenus par le Muséum national d'Histoire naturelle ayant été présentées plus haut, nous n'étudierons ici que les spécimens végétaux.

#### ➤ *Le « grenier »*

Depuis sa création en 1963, le laboratoire d'ethnobotanique du Muséum stocke les herbiers et autres objets rapportés par les chercheurs du laboratoire au cours de leurs différentes missions. Aujourd'hui, ce sont presque 100 000 items qui sont conservés dans le « grenier »<sup>28</sup> du laboratoire d'ethnobotanique. On y trouve :

- **des plaques photographiques, des photographies tirées sur papier et montées sur planches ou des diapositives ;**
- **une carpothèque** (collection de graines, comprenant notamment 640 sacs de riz) ;
- **des aquarelles d'Eberhart sur les plantes d'Indochine** (environ 500) ;
- **une collection d'herbiers** (1380 boîtes d'herbiers, plus de 220 liasses ce qui représente un peu moins de 50 000 parts d'herbier). Il s'agit des herbiers des chercheurs du laboratoire et de ceux d'autres chercheurs, venus faire identifier leurs plantes au Muséum et qui y ont ensuite laissé leurs planches. Il s'agit de planches de plantes cultivées mais également de plantes sauvages.

---

<sup>28</sup> C'est sous cette appellation que les collections ethnobotaniques sont localisées dans la base de données du Muséum national d'Histoire naturelle. En réalité, les collections ethnobotaniques sont pour partie conservées dans le grenier du laboratoire situé au 43 rue Cuvier, pour partie stockées dans les préfabriqués de l'annexe située rue Jussieu. Le déménagement de l'équipe au Musée de l'Homme va sans doute occasionner une nouvelle réorganisation des collections.



**Figure 47 : Sorghum bicolor (Poaceae). Variété Canga Saré.  
Collection « Administration du Sénégal », 1933, MNHN (© Simon Juraver)**

- **une xylothèque** (collection de bois) ;



**Figure 48 : Xylothèque, collections ethnobotaniques du MNHN (© Carole Brousse)**

- **des bocaux contenant des fruits, des graines, des animaux et des produits transformés** (environ 2 500);



**Figure 49 : Bocaux, collections ethnobotaniques du MNHN (© Carole Brousse)**

- **des notes de terrain, carnets, revues :**

La majeure partie des archives du laboratoire, notamment celles des professeurs Chevalier et Portères, est désormais conservée à la Bibliothèque centrale.

La collection stockée au « grenier » est gérée par un employé du Muséum qui est chargé d'en assurer la bonne conservation. L'état des items est dans l'ensemble correct, bien que de nombreux travaux de restauration soient à envisager. Le problème majeur réside sans doute dans le fait qu'ils ne sont pas accessibles au public. Un inventaire des collections rédigé en 2011 par Paule Teres et Mounir Zeroual permet toutefois de mieux appréhender l'étendue et l'intérêt des objets conservés au 43 rue Cuvier<sup>29</sup>. Mais la base de données accessible en ligne (<http://science.mnhn.fr/institution/mnhn/collection/pat/search>) ne recense que 5967 items (sur environ 100 000).

Par ailleurs, cette vaste collection a perdu en cohérence au cours des différents transferts et déménagements occasionnés notamment par la fermeture du Musée de l'Homme en 2009. Certains objets ont ainsi été attribués au musée du quai Branly et d'autres au Muséum. Plusieurs collections ont donc été dispersées : c'est notamment le cas de celle rapportée de Bolivie par Louis Girault. Par ailleurs, de nombreux documents d'archives (correspondances, carnets de terrain) ont été transmis à la Bibliothèque centrale du Muséum, ce qui a abouti à dissocier les objets collectés des éléments réflexifs s'y rapportant. Il est donc difficile aujourd'hui de comprendre quelle place ont occupé ces collectes dans les recherches des ethnobotanistes. Le mémoire de Paule Teres et Mounir Zeroual comprend toutefois une étude bibliographique des travaux de plusieurs chercheurs du Muséum (Chevalier, Portères et Friedberg) qui entreprend de mettre en relation les échantillons conservés au grenier avec les publications des ethnobotanistes.

Au cours de cette recherche, le problème de la mise en relation des collections ethnobotaniques avec les travaux scientifiques s'y rapportant a également surgi. Si la plupart des collections intégrées dans ce corpus ont des dossiers affiliés aux archives (cf. bibliographie), les documents s'y trouvant ne donnent pas toujours des informations permettant de mieux comprendre le projet du collecteur. A titre d'exemple, la collection de Teresa Battesti (71.1978.56) dispose d'un dossier consultable aux archives du musée du quai Branly [D002103] qui ne comprend que la liste manuscrite des objets achetés par la collectrice au cours de son terrain iranien.

---

<sup>29</sup> TERES Paule, ZEROUAL Mounir, 2011, *Inventaire des collections d'ethnobotanique du laboratoire d'Éco-anthropologie et Ethnobiologie*, non publié.

➤ *La base de données*

La base de données SONNERAT du Muséum national d'Histoire naturelle recense une partie des collections du Muséum (botanique, zoologique, anthropologique et ethnobiologique). En effet, tous les items conservés au Muséum ne disposent pas d'une fiche informatisée. Au sein de la collection ethnobotanique, seuls 5967 items sont ainsi référencés. Par ailleurs, aucun objet conservé dans les préfabriqués du laboratoire ne bénéficie d'un référencement sur ce site. Cette base permet toutefois, dans une certaine mesure, de faire le lien entre les items entreposés dans le grenier du laboratoire d'ethnobotanique et les publications s'y rattachant. Il est par exemple possible de chercher les plantes conservées par collecteur. Deux plantes collectées par Louis Girault apparaissent ainsi sur la base. Les fiches mentionnent l'identification botanique de la plante, la date et le nom du collecteur. Il est en revanche impossible de faire une recherche sur le corpus à partir de l'usage du végétal. Aussi est-il impossible d'estimer la place qu'occupent les plantes médicinales dans cette collection.

Résumé des Herbiers de France			
<b>Résultat</b> <b>BOLIVIE</b> Collecteur: L. Girault 789 REGION D'ALCOCHE CARANAVI 1978 (mars 1978)			
Spécimens			
Collection	Numéro d'inventaire	Origine	Déterminations
	PAT000400		ANNONACEAE <i>Annona cherimola</i> Mill. Det.: MILL GERD

Figure 50 : Plante collectée par Louis Girault, échantillon MNHN-PAT-PAT000400

The screenshot shows a web interface titled 'Bases de données de collections' with a sub-section 'Spécimens d'herbier'. It features a search form with the following fields and options:

- Buttons: Envoyer, Effacer, Voir les opérateurs, Aide
- Form fields:
  - Famille/Famille
  - Genre/Genre
  - Epithète/Epithète
  - Lang. infra-scientifique (dropdown)
  - Nom infra-scientifique/Infra-scientific name
  - Collecteur
  - numéro
  - NUMÉRO
  - Recette
  - Pays
  - COORONNES
  - Statut du type
  - Jour
  - mois
  - année
  - URL terrain
  - URL specimens
  - SECTEUR

Figure 51 : Base de données de collections du MNHN

## 2.4.2 Les collections ethnobotaniques du Musée de Salagon

### ➤ *Les jardins ethnobotaniques*

Le Musée de Salagon, situé à Mane, dans les Alpes de Haute-Provence, est né en 1981, en lien étroit avec la Mission du Patrimoine Ethnologique (appel d'offre « savoirs naturalistes populaires »). Initialement géré par l'association Alpes de Lumière comme un « conservatoire du patrimoine ethnologique », l'institution devient musée départemental en 1999. Le Musée de Salagon est par ailleurs membre de la Fédération des écomusées de France et du réseau des « ethnopôles ». Ce label, décerné par le ministère de la Culture, « *s'attache à une institution qui, en matière de recherche, d'information et d'action culturelle, œuvre à la fois au plan local et au niveau national. A travers cette appellation, la mission du patrimoine ethnologique entend, dans le cadre propre à chaque structure, promouvoir une réflexion de haut niveau s'inscrivant tout à la fois dans les grands axes de développement de la discipline ethnologique et dans une politique de constitution des bases d'une action culturelle concertée* » (Dubost, Lizet, Zonabend, 1999 : 1 ).

En 1985, à l'occasion de la rénovation du monument, l'association Etudes Populaires et Initiatives (EPI) est chargée d'aménager un « jardin des simples et des plantes villageoises »<sup>30</sup> a proximité du bâtiment. Pierre Lieutaghi est nommé responsable scientifique du projet. Le conservatoire, jusqu'ici intéressé par l'ensemble du patrimoine ethnologique régional, va alors développer un intérêt prioritaire pour la relation flore/société. D'autres jardins pousseront progressivement : jardin médiéval ; jardin des senteurs ; jardin des temps modernes ; jardin du chêne blanc ; *salicetum*<sup>31</sup>.



Figure 52 : Le prieuré de Salagon et le jardin des temps modernes, (© ADT 04)

<sup>30</sup> Les simples sont un type de plantes considérées depuis la pharmacopée médiévale comme l'ingrédient unique de certains remèdes. Le jardin des simples et des plantes villageoises « *rassemble la flore utile de base de la société traditionnelle haut provençale, celle des lieux habités, du bord des chemins, des champs cultivés et des friches pâturées* » (www.musee-de-salagon.com).

<sup>31</sup> Le salicetum présente une collection d'espèces de saules.

La particularité des plantes conservées à Salagon tient donc à leur caractère « vivant ». Contrairement aux autres institutions muséales, les collections ethnobotaniques de Salagon ne sont pas confinées dans des espaces greniers mercurisés ou dans des réserves chasses gardées des ethnologues. Elles sont exposées en plein air, dans des jardins ouverts au grand public. Le parti pris de l'institution est de colporter les informations sur les usages et les représentations associées aux plantations au cours de visites guidées et de promenades ethnobotaniques. Des panneaux signalent également les caractéristiques ethnobotaniques des plantes exposées. La majeure partie de ces informations ont été rassemblées par l'ethnobotaniste Pierre Lieutaghi et par les autres ethnographes questionneurs officiant dans l'association EPI. Ainsi, à Salagon, il ne suffit pas qu'un jardin ethnobotanique soit bon à penser, il faut aussi qu'ils soient « bon à promener »<sup>32</sup>.

Danielle Musset, ethnologue directrice du Musée de Salagon, souhaite aujourd'hui intégrer l'ensemble des collections du jardin au sein de la base de données « Flora », logiciel conçu pour gérer les collections muséologiques, qui comprend à l'heure actuelle l'ensemble des objets du musée ainsi que les documents iconographiques de la photothèque. L'idée est d'intégrer de façon pleine et entière les plantes exposées dans les jardins au sein des collections du musée. Aujourd'hui, les plantes sont référencées sur la base de données « Access » du musée. La base inventorie tous les végétaux de Salagon et permet la réalisation de l'index *seminum*<sup>33</sup>. Chaque année, de nouvelles graines sont introduites dans le jardin et dans la base de données grâce à ce système d'échanges. Mais ces informations ne sont pas accessibles en ligne : aucun catalogue n'est publié sur le site de l'institution.

### ➤ *Les collections muséologiques*

Le Musée accueille par ailleurs deux expositions permanentes. La première propose de découvrir les lavandes et plantes aromatiques de Haute-Provence à travers une approche multisensorielle : du son, des odeurs, des objets, des photographies permettent d'appréhender les différentes utilisations de ce végétal, caractéristique du pays haut-provençal. La seconde consiste en une présentation du monument qui abrite l'institution muséale : un splendide prieuré médiéval. Deux expositions temporaires, présentées simultanément, complètent cette programmation. Ces dernières interrogent le patrimoine ethnologique de la région : qu'il soit ou non en lien avec le végétal. À titre d'exemple, voici les intitulés de plusieurs expositions accueillies à Salagon et orientées plus spécifiquement sur les questions du rapport hommes/plantes : « Lavandes et plantes aromatiques : un itinéraire de découverte en Haute-Provence » ; « Espèces de courges : cultures et usages des Cucurbitacées » ; « Les Plantes à tresser, tordre, tisser ».

Aucune exposition n'a pour l'heure été consacrée aux plantes disposant d'usages médicinaux. Néanmoins, à sa création, le Musée (alors conservatoire du patrimoine ethnologique), a

---

<sup>32</sup> En 2007, le séminaire annuel d'ethnobotanique de Salagon fut consacré au jardin et à la médiation des savoirs en ethnobotanique. Pour plus d'informations sur les jardins ethnobotaniques, voir Lieutaghi, Musset, 2008.

<sup>33</sup> L'index *seminum* est un catalogue publié chaque année par la plupart des jardins botaniques français et étrangers qui rassemblent les espèces de graines cultivées par l'institution que celle-ci accepte d'échanger gratuitement avec les autres institutions.

accueilli un temps l'exposition « Les simples, entre nature et société », conçue par l'association EPI. Celle-ci fut réalisée en 1982 suite aux enquêtes sur le thème de la médecine populaire par les plantes que l'association mena entre 1979 et 1981 à la demande de la Fédération Nationale des Foyers Ruraux.



Figure 53 : Affiche de l'exposition Les simples entre nature et société (© EPI)

Cette exposition a donné lieu à une publication éditée en 1983 par l'association EPI. Dans cet ouvrage (*Les simples entre nature et société*), Pierre Lieutaghi appelait au développement de « groupe santé » :

*« Chacun peut réaliser chez soit la plupart des préparations médicales courantes. Au niveau domestique, il peut être difficile de se procurer alcool des teintures ou excipients des pommades. Au niveau d'un « groupe santé » travaillant dans le domaine de la phytothérapie en collaboration avec des médecins et des pharmaciens ouverts au partage du savoir, ces problèmes techniques trouvent facilement solution » (Garcin & Lieutaghi, 1983 : 74).*

Ces « groupes santé » pourraient être alimentés en plantes par des « groupes cueillette » :

*« A la campagne, des groupes de cueillette peuvent être mis en place (il en existe déjà) ; chacun ramasse deux ou trois espèces d'une liste répartie entre 10 et 15 personnes, les fait sécher et les conserve à son domicile, pour ses besoins et ceux des autres, qui savent où s'adresser. D'où gain de temps, de place, économie considérable du capital végétal sauvage (on ramasse toujours trop pour soi seul et, hormis certaines espèces d'emploi courant, un tel groupe ne consommera guère plus que la récolte habituelle de deux familles, d'une saison à l'autre). Le combat pour la qualité va de pair avec la recherche d'autonomie. C'est aussi une façon de consolider la liberté » (Garcin & Lieutaghi, 1983 : 85).*

Cette vision d'une ethnobotanique engagée à affronter la « tutelle chimico-pharmaceutique » (Lieutaghi 1983) a contribué au renouveau de l'herboristerie française. En effet, plusieurs membres de l'association EPI ont participé en 1982, avec d'autres membres de l'association cévenole « La pensée sauvage », à la création du syndicat de producteurs cueilleurs de plantes médicinales SIMPLES. Ce groupe, qui comprend actuellement une centaine de producteurs, distribue des petites quantités de plantes médicinales produites selon un cahier des charges très strict, souvent en vente directe sur les marchés. Aujourd'hui, un certain nombre de producteurs engagés dans le syndicat souhaite voir évoluer leur activité vers plus de conseil thérapeutique et revendique à cet égard le qualificatif de producteur-herboriste.

Hormis cet évènement, qui ne fut pas organisé par Salagon mais seulement hébergé par l'institution, aucune exposition n'a été consacrée aux plantes médicinales. D'ailleurs, le Musée ne dispose d'aucun échantillon de plantes (médicinales ou autres). Les seuls spécimens botaniques exposés par le Musée sont ceux qui poussent dans les jardins. Au sein de ces parcelles, les carrés consacrés aux plantes médicinales ne sont d'ailleurs pas nécessairement les plus nombreux. Par exemple, dans le jardin médiéval, les plantes médicinales côtoient les plantes textiles et tinctoriales, les herbes magiques, les plantes potagères et les ornementales.



**Figure 54 : Collection permanente du prieuré de Salagon, (© ADT 04)**

Cette sous-représentation des plantes médicinales dans les jardins du Musée relève d'un parti pris de l'équipe muséale. En effet, les fondateurs et actuels dirigeants de Salagon ne veulent pas alimenter une confusion relativement partagée qui tend à faire de l'ethnobotanique un synonyme de médecine végétale. Aussi, lors de la création du Musée mais également à l'occasion du « séminaire d'ethnobotanique », manifestation annuelle organisée depuis 2001 par l'institution, les plantes médicinales et les savoirs sur ces plantes sont peu évoqués (4,9% des interventions traitent des plantes dans la médecine humaine). De nombreux participants au séminaire d'ethnobotanique sont pourtant en attente d'information sur ce sujet-là (Brousse

2014). Ce difficile positionnement du Musée ethnologique de Salagon, qui ne veut pas réduire son champ d'action à l'ethnobotanique, et encore moins à une ethnobotanique des plantes médicinales, est d'autant plus étonnant qu'historiquement, c'est essentiellement via ces plantes que l'ethnobotanique est entrée au Musée (accueil de l'exposition de l'association EPI sur les simples, création du jardin des simples et des plantes villageoises). Ces éléments laissent penser que pour beaucoup d'ethnobotanistes, les plantes médicinales constituent une porte d'entrée vers l'étude plus globale de l'ensemble de la relation homme-plantes. Ainsi, les jeunes ethnobotanistes commenceraient souvent leur enquête par des recherches sur les usages médicaux de la flore (voir par exemple Lieutaghi 1966, Lieutaghi & Dore 1984) avant d'étendre leur champ d'investigation à d'autres usages. Pour Jacques Barrau, cet intérêt prioritaire pour les relations hommes/plantes médicinales est également le propre des ethnologues décidés à enquêter sur les usages de la flore :

*« J'ai été frappé de voir combien spontanément les ethnologues ou les ethnographes, quand ils se tournent vers l'étude des végétaux de la société qu'ils étudient, ont tout naturellement tendance à regarder ce qui sert à des fins médicinales »* (Barrau, 1994 : 90).

Bien entendu, l'intérêt des chercheurs pour les plantes médicinales n'est pas toujours totalement lié au hasard ou à un intérêt nouveau pour la discipline. De nombreux ethnobotanistes traquent les usages médicaux des plantes dans le but de découvrir des molécules qui pourraient permettre de créer de nouveaux médicaments. Mais ces enquêtes n'ont pas forcément pour but de dépouiller les sociétés traditionnelles de leurs ressources naturelles et culturelles ; elles peuvent aussi avoir pour enjeu d'aider ces savoirs à être valorisés localement. Des ethnobotanistes mexicains (Toledo, Barrera) ont forgé le terme de 'socioethnobotany' pour désigner cette nouvelle approche de l'ethnobotanique, qui a pour enjeu de permettre aux populations de bénéficier des résultats des enquêtes réalisées sur eux. Cette approche rejoint celles des ethnobotanistes de « l'école de Salagon », qui souhaitent aussi impulser une dynamique de recherche-action dans leurs enquêtes. Commentant la démarche qui avait motivé les enquêtes de l'association EPI sur la médecine populaire par les plantes, Pierre Lieutaghi constatait ainsi que *« trop d'inventaires du savoir médical populaire ont été menés, ces dernières années, sans aucun bénéfice, même lointain, pour les sociétés "explorées" »* (Lieutaghi, 1984 : 9). Aussi rappelait-il que :

*« Notre intention est de créer des liens, de favoriser des interrogations et des pratiques entre les gens concernés par le renouveau de la connaissance populaire des plantes dans notre pays, et par la recherche d'une autonomie de la santé aussi large que possible »* (Lieutaghi, 1984 : 10).

### 2.4.3 Les collections de plantes médicinales de deux autres musées ethnologiques

#### ➤ *Les collections de plantes médicinales du Musée d'ethnographie de Genève*

Le Musée d'ethnographie de Genève dispose de 71 échantillons de plantes médicinales. 70 de ces 71 échantillons ont été collectés en 1949 par Juliette Gay, infirmière et missionnaire au Cameroun. Les fiches-objets de ces 70 items (de « ETHAF 022148 » à « ETHAF 022218 ») comprennent le nom vernaculaire de la plante ainsi que ses modalités d'utilisation. Les informations retranscrites sur ces fiches étaient originellement notées sur un cahier que Juliette Gay avait rempli avec l'aide d'un infirmier camerounais. Les fiches ne mentionnent pas le nom botanique des plantes médicinales récoltées.

A la différence des échantillons de plantes médicinales du musée du quai Branly, ceux détenus par le Musée d'ethnographie de Genève (MEG) n'ont vraisemblablement pas été achetés sur des marchés, ils ont sans doute été cueillis par la collectrice. En effet, les conditionnements (plante entière, non préparée, non ensachée) laissent supposer que ces plantes ont été cueillies puis séchées comme l'aurait fait un botaniste pour préparer un herbier.

Les collectes de Juliette Gay n'ont apparemment alimenté aucun travail de recherche : aucune trace de publication relative à la médecine végétale bamoun faisant référence à la collection de Juliette Gay n'a été retrouvée. Pourtant, les informations prélevées par l'infirmière auraient pu alimenter un travail sur les classifications biologiques ou une étude ethnopharmacologique sur la pharmacopée populaire bamoun.

Les plantes médicinales collectées par Juliette Gay sont référencées dans la section « médecine/botanique » du MEG. C'est également le cas du soixante-et-onzième échantillon de plantes médicinales : l'item « ETHAF 008817 », collecté en 1921 par « Monsieur Solioz », auprès de la population Héréro. Cette section comprend 83 items : les plantes médicinales issues de ces deux collections mais également quatre « substances médicamenteuses », vraisemblablement d'origine végétale (ETHAF 003520 ; ETHAF 005133 ; ETHAF 008816 ; ETHAF 008817) récoltées en Afrique, un échantillon de cire d'abeille (ETHAF 039832), six échantillons botaniques (bulbe, branche, graine, feuille) ne disposant apparemment pas d'utilisations médicinales (ETHAF 050734 ; ETHAF 063252 ; ETHAF 050733 ; ETHAF 050732 ; ETHAF 041292 ; ETHAF 040216) ainsi qu'une boîte à médicaments récupérée à Madagascar (ETHAF 012197) et une boîte de produits magiques collectée au Congo (ETHAF 056154).

14/7/2014 Fiche objet

**ETHAF 022209**

<b>Statut fiche</b> online	<b>Description succincte plante (échantillon)</b>	<b>Période de récolte</b>
<b>Type d'objet</b> O3D	<b>Période de fabrication</b> 20e s.	<b>Lieu de récolte</b>
<b>Ancien N° inventaire</b>	<b>Auteur</b>	<b>Période d'acquisition</b> 1949
<b>Langue description</b> Français	<b>Pays de provenance</b> Cameroun	<b>Mode d'acquisition</b> DON
<b>Exposé salle perm.</b> NON	<b>Région de provenance</b>	<b>Source d'acquisition</b> Mme Juliette Gay
<b>N° contrat de prêt</b>	<b>Latitude [Y]</b>	<b>Montant de l'achat</b>
<b>Conditionnement</b> non spécifié	<b>Longitude [X]</b>	<b>Contre-partie</b>
<b>Localisation temp.</b>	<b>Lieu de fabrication</b>	<b>Entrée dans l'inventaire</b> 0
<b>Localisation PF</b> 504-21-A-07	<b>Population</b>	<b>Collection particulière</b>
<b>Ensemble rangement</b> Médecine/botanique	<b>Style</b>	
<b>Etat de conservation</b>	<b>Terme vernaculaire</b> mapaa	
<b>Date de l'observation</b>	<b>Fonction 1</b> médecine et hygiène	
<b>Problème observé</b>	<b>Fonction 2</b>	
<b>Date informatisation</b> 23.01.2004	<b>Typologie plante</b>	
<b>Dernière modification</b> 13.11.2006	<b>Matière</b> fibre végétale	
	<b>Dimensions</b> 	

**Description** Mapaa (feuilles) pour soigner le pian. Infusion au vin de palme. Boisson. Nos 22148-22218: plantes diverses recueillies par Mlle Gay, infirmière, missionnaire au Cameroun, durant 15 ans de séjour dans la région de Foumban. Les noms des plantes et leur utilisation ont été inscrits dans un cahier - que possède Mlle Gay - par un infirmier indigène, les noms sont en langue Bamoun

**Texte iconographique**

**Autres descriptions**

**Cartel**

**Notice**

**Arborescence eMEG** Ensemble Section Sujet N° objet

© 2011 Musée d'ethnographie, Genève

Figure 55 : Échantillon de plante médicinale du MEG – Photo et Fiche objet - ETHAF 022209



Les 71 échantillons de plantes médicinales du MEG sont également répertoriés à la fonction « médecine et hygiène » qui comprend 1276 objets. Cette catégorie rassemble essentiellement des peignes en bois mais elle contient également des balais, des corbeilles, des chasses-mouches, des rasoirs. Ce référencement des échantillons de plantes médicinales parmi les objets à usages hygiéniques et thérapeutiques montre, encore une fois, qu'au sein des collections muséologiques, les plantes médicinales ne sont pas considérées comme des spécimens botaniques ou comme des collections ethnobotaniques. Les plantes y sont conservées comme des *artefacts*, en rien différents des autres items collectés par les ethnographes.

➤ *Les collections de plantes médicinales du MuCEM*

Le Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MuCEM), qui a ouvert ses portes en 2013 à Marseille, abrite une collection de 46 échantillons de plantes médicinales. A la différence des échantillons conservés au musée du quai Branly, ces végétaux ont été collectés en Europe, essentiellement en France.

<b>Pays</b>	<b>Nombre</b>
France	24
<i>Non renseigné</i>	9
Albanie	4
Espagne	4
Biélorussie	3
Hongrie	1
Serbie	1
<b>Total</b>	<b>46</b>

Figure 56 : Pays d'origine des échantillons de végétaux du MuCEM

<b>Régions</b>	<b>Nombre</b>
La Réunion	9
<i>Non renseigné</i>	7
Corse	6
Languedoc-Roussillon	1
Ile-de-France	1
<b>Total</b>	<b>24</b>

Figure 57 : Régions d'origine des échantillons de végétaux français du MuCEM

Hormis cette différence d'origine géographique, les échantillons du MuCEM sont très similaires à ceux conservés par le musée du quai Branly. En effet, dans cette collection, 24 échantillons (soit 52,2% du corpus), sont des dépôts du Musée de l'Homme. Les 22 échantillons restants ont été achetés par le MuCEM ou donnés à l'institution. Par exemple, l'échantillon n°1986.32.29 a été collecté en Corse par le père Louis Doazan. La collection ethnographique du père Louis Doazan (3000 objets) a permis la création du Musée régional d'anthropologie de la Corse qui a ouvert en 1997. Néanmoins, la majeure partie des échantillons de plantes médicinales du MuCEM ont été collectés, comme ceux du musée du quai Branly, par du personnel du Musée de l'Homme, approximativement à la même période et selon la même méthodologie (fiche à 10 points, cf. page 42). Aussi peut-on constater de frappantes analogies entre ces deux collections. Au niveau du conditionnement par exemple, il s'agit essentiellement de plantes conservées sous sachet plastique ou stockées en bouquets, c'est-à-dire à la manière d'objets et non d'échantillons botaniques.



**Figure 58 : Échantillons de plante médicinale du MuCEM – n°1986.32.29 (gauche), n°DMH1966.95.37 (droite)**

Seul un échantillon, le numéro DMH1976.116.11, comprend l'ensemble des éléments de la plante : racines, tiges, fleurs, feuilles, graines et peut donc être identifié précisément d'un point de vue botanique. Pour la plupart des échantillons, il s'agit essentiellement de branches, tiges, feuilles ou fleurs : ensemble désigné sous le nom « parties aériennes ».

Échantillon	Nombre
Parties aériennes	23
Bois	7
Résine	7
Écorce	2
Graine	2
Mélange	1
Mousse	1
Pistils	1
Plante entière	1
Racine	1
<b>Total</b>	<b>46</b>

**Figure 59 : Échantillons de végétaux conservés au MuCEM**

Par ailleurs, la plupart des plantes conservées au MuCEM ne bénéficient pas d'une identification botanique. Seuls 33 échantillons, soit 71.7% du corpus, sont identifiés. Cette identification est rarement complète : ni la famille ni l'espèce ne sont précisées. Par exemple, pour l'item DMH1964.78.1192, le collecteur a noté « épines de prunellier ». Cette information permet toutefois de retrouver l'identification botanique précise de cet échantillon puisque le nom vernaculaire français prunellier correspond à l'espèce connue sous le nom botanique *prunus spinosa*, espèce qui appartient au genre prunus et à la famille des rosacées. Si le collecteur a noté le nom vernaculaire français correspondant à ce végétal, il n'a pas référencé le nom employé par la population serbe auprès de laquelle il enquêtait. D'ailleurs, dans ce corpus, le relevé des noms vernaculaires n'a été réalisé que pour 8 échantillons.

Au niveau des usages, la porosité des utilisations médicales et magiques est moins frappante sur ce corpus. Les échantillons répertoriés au MuCEM disposent soit d'usages médicaux, soit d'usages magiques, mais jamais des deux à la fois. Par ailleurs, ce corpus comprend théoriquement l'ensemble des plantes médicinales conservées par le musée. Pourtant, certains échantillons disposent plutôt d'usage agricole ou aromatique.

Usages	Nombre	Pourcentage dans le corpus
<i>Non renseigné</i>	21	45,7%
Médicinal	15	32,6%
Agricole	4	8,7%
Cuisine	3	6,5%
Magique	1	2,2%
Religieux	1	2,2%
Sériciculture	1	2,2%
<b>Total</b>	<b>46</b>	<b>100,0%</b>

**Figure 60 : Utilisations des plantes conservées au MuCEM**

Encore une fois apparaît donc ici la difficulté de circonscrire, au sein d'une collection muséologique, l'item « plante médicinale ». Un travail plus approfondi sur les collections du MuCEM serait toutefois nécessaire pour documenter davantage ces échantillons. En effet, n'ayant pu accéder à la base de données des collections du MuCEM, il m'a été impossible de déterminer le nombre de spécimens végétaux détenus par l'institution et de savoir dans quelles catégories ces échantillons sont répertoriés au sein de la base de données du musée.

Néanmoins, la comparaison de ce corpus avec celui identifié au musée du quai Branly permet de suggérer des connivences au niveau du traitement de l'objet « plante ». Le fait que ces échantillons aient rarement fait l'objet d'une identification botanique ou d'une herborisation sur planche laisse penser que le matériel végétal a été considéré comme un objet thérapeutique, et non comme un spécimen botanique et/ou ethnobotanique. A fortiori, il est donc logique de constater que l'ethnobotanique, que certains considèrent aujourd'hui comme une branche de l'ethnologie, ait été théorisée par des chercheurs ayant plutôt un positionnement du côté des sciences naturelles.

## Maïeutique de l'ethnobotanique

Au terme de cette recherche, plusieurs éléments de conclusion doivent être précisés. Tout d'abord peut-on rappeler que l'on ne s'improvise pas « ethnobotaniste ». Cette discipline, dont l'institutionnalisation, semée d'embuches, n'est pas achevée, a produit des outils et des problématiques qu'il faut impérativement maîtriser pour pouvoir faire le pont, de façon pleine et entière, entre l'usage culturel et l'origine naturelle des végétaux collectés. Si de nombreux ethnologues se sont intéressés, et continuent de le faire aujourd'hui encore, au champ des rapports flore/société, les travaux qu'ils produisent ne peuvent pas toujours être classés dans le domaine de l'ethnobotanique. Les plantes qu'ils collectent ne sont pas davantage utilisables dans un travail à visée ethnobotanique. Le relevé des noms botaniques et vernaculaires apparaît ici comme une étape indispensable mais non suffisante de la collecte ethnobotanique. Néanmoins, la place des ethnologues dans la production des savoirs sur les plantes reste primordiale. Le questionnement ethnologique et les méthodes de l'ethnographie (enquête mais également observation participante) sont d'ailleurs les outils les plus à même de révéler les interactions multiformes que les humains tissent avec les plantes (et vice versa). Le travail de terrain est également indispensable pour réussir à percevoir les classifications biologiques (taxinomie, classification et cosmologie), thématiques privilégiées de la recherche ethnobotanique.

C'est donc à l'exacte intersection des sciences naturelles et des sciences humaines que l'ethnobotanique semble la plus à même de fournir des réflexions éclairantes sur les relations flore/société. Interdisciplinaire par définition, serait-elle davantage une « posture intellectuelle » qu'une science à part entière (Grenand & Lescure 2003) ? Si l'ethnologie est mieux armée que la botanique pour démêler les logiques des systèmes classificatoires et, si à l'inverse, la botanique dispose d'outils et de méthodes lui permettant de déterminer l'origine des plantes cultivées, c'est parce que ces sciences disposent de cultures institutionnelles solidement ancrées et d'un champ d'action suffisamment circonscrit pour permettre le développement d'outils méthodologiques particulièrement efficaces, avec lesquels l'ethnobotanique ne saurait rivaliser. D'où l'idée que l'ethnobotanique serait davantage un état d'esprit, une posture, visant à mobiliser, au sein des diverses disciplines, les méthodes opératoires pour travailler sur le champ du rapport nature/culture.

L'institutionnalisation de l'ethnobotanique semble néanmoins se poursuivre, voire se renouveler. Le séminaire d'ethnobotanique de Salagon et la société savante qu'il constitue à bien des égards agissent comme centre d'impulsion de l'ethnobotanique du XXI<sup>e</sup> siècle. Recentrée sur le territoire métropolitain, délestée des enjeux historiques et géographiques chers à André-Georges Haudricourt (Haudricourt 1956), l'ethnobotanique française ressemble de plus en plus à l'ethnobotanique américaine, soucieuse d'intégrer les rapports flore/société au sein d'un prisme holistique intégrant l'ensemble des relations ethnoécologiques, curieuse d'établir des classifications linguistiques. C'est également autour de l'œuvre des folkloristes que certains ethnobotanistes français se recentrent aujourd'hui : flore populaire, langage mythologique des plantes.

La France rurale et végétale intéresse d'ailleurs particulièrement les ethnobotanistes de Salagon. La notion de patrimoine culturel immatériel, forgée par l'UNESCO, encourage aujourd'hui ce type de recherche en permettant le développement de programmes de recension des coutumes populaires végétales. L'ethnopôle de Salagon a ainsi ouvert un inventaire « Ethnobotanique et savoirs de la nature en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur » qui comprend actuellement 33 enquêtes en ethnobotanique, 175 sources écrites ou informatiques inédites et 145 structures.

Cette évolution de l'ethnobotanique (renouvellement des acteurs, des outils, des théories et des champs thématiques) se double d'un certain militantisme disciplinaire : plusieurs acteurs se mobilisent aujourd'hui pour mettre en réseaux les recherches conduites en ethnobotanique<sup>34</sup>. Par ailleurs, « se piquer » d'interdisciplinarité –mobiliser les outils du botaniste quand on est ethnologue, ceux de l'ethnologue quand on est botaniste– à l'occasion d'un papier, d'une communication, ou d'une brève recherche, ne permet pas réellement l'intégration réelles des deux démarches. Aussi conclurai-je en plaidant pour une reconnaissance de l'ethnobotanique comme discipline à part entière : mal représentée dans les sciences naturelles, mal maniée dans les sciences humaines, elle ne peut être fondue dans le champ de l'une ou l'autre des deux sciences. L'ethnobotanique doit néanmoins poser des jalons pour poursuivre son institutionnalisation. La création d'une formation diplômante, à même de former les ethnobotanistes de demain, est indéniablement la prochaine étape de sa lente évolution.

Cette recherche s'envisage in fine comme une *maïeutique de l'ethnobotanique*, c'est-à-dire comme une série de questionnements visant à faire accoucher les ethnobotanistes d'une réflexion sur l'épistémologie et la méthodologie de leur discipline. Quels managements suppose l'ethnobotanique ? Quels questionnements est-elle amenée à résoudre ? En révélant la généalogie de la discipline –son parcours au Muséum national d'Histoire naturelle et son évolution parallèle dans les institutions culturelles-, en distinguant les épiphénomènes qui aidèrent à son émancipation, ce travail entreprend d'aider au déploiement d'une véritable recherche ethnobotanique française.

---

<sup>34</sup> Une fois encore, l'ethnopôle de Salagon semble être l'épicentre de cette tendance. Plusieurs groupes de chercheurs (institutionnels et non institutionnels) sont néanmoins en train de s'organiser, en dehors de son orbite, pour permettre le développement d'une recherche ethnobotanique française.

## ANNEXE : Proposition d'indexation du corpus de plantes médicinales du musée du quai Branly

N° objet	Catégorie	Matériau Indexation 1	Matériau Indexation 2	Matériau Indexation 3 (type échantillon)	Matériau Indexation 4 (famille botanique)	Matériau Indexation 5 (genre ou espèce botanique)
71.1901.54.248	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1931.44.35	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Bois		
71.1931.44.81	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Racine		
71.1931.54.125	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1931.54.126	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Cendre		
71.1931.54.127	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1931.54.128	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1931.54.129	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Bois et racines	Berberidacées	Mahonia aquifolium
71.1931.54.130	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Bois	Rosacées	Prunus virginiana
71.1931.54.131	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1931.54.132	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Racine		
71.1931.54.133	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Ecorce		
71.1931.54.134	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1931.54.135	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1931.54.136	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1931.54.149	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Résine		
71.1931.54.151	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1931.54.157	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1932.98.114	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Résine		
71.1932.98.181	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Résine		
71.1932.98.186	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Bois		

N° objet	Catégorie	Matériau Indexation 1	Matériau Indexation 2	Matériau Indexation 3 (type échantillon)	Matériau Indexation 4 (famille botanique)	Matériau Indexation 5 (genre ou espèce botanique)
71.1932.98.228	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Bois		
71.1932.98.69.1-2	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Fruits		
71.1934.188.476.1-3	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Mélange		
71.1934.188.480	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Mélange		
71.1934.188.481	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Mélange		
71.1936.48.288	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Graines		
71.1936.48.290	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Graines		
71.1936.48.425	bijou < parure < vêtement / parure / cosmétique	organique	Végétale	Graines		
71.1936.48.427	bijou < parure < vêtement / parure / cosmétique	organique	Végétale	Graines	Martyniacées	craniolaria
71.1936.48.428	bijou < parure < vêtement / parure / cosmétique	organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1936.48.429	bijou < parure < vêtement / parure / cosmétique	organique	Végétale	Mélange		
71.1936.48.430	bijou < parure < vêtement / parure / cosmétique	organique	Végétale	Graines		
71.1936.48.580	bijou < parure < vêtement / parure / cosmétique	organique	Végétale	Graines		
71.1936.48.581	bijou < parure < vêtement / parure / cosmétique	Organique	Végétale	Graines		
71.1938.114.100	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Racine		
71.1938.114.101.1	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Ecorce		
71.1938.114.101.2.1-2	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Ecorce		
71.1938.114.102	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Ecorce		
71.1938.114.103	médecine / drogue / pharmacopée	organique	Végétale	Fruits		
71.1938.114.104	médecine / drogue / pharmacopée	organique	Végétale	Fruits		
71.1938.114.105	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Ecorce		

N° objet	Catégorie	Matériau Indexation 1	Matériau Indexation 2	Matériau Indexation 3 (type échantillon)	Matériau Indexation 4 (famille botanique)	Matériau Indexation 5 (genre ou espèce botanique)
71.1938.114.106	médecine / drogue / pharmacopée	organique	Végétale	Fruits	Solanacées	Capsicum
71.1938.114.110	médecine / drogue / pharmacopée	organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1938.114.111.1-2	médecine / drogue / pharmacopée	organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1938.114.133	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Fruits	Solanacées	Capsicum
71.1938.114.158	médecine / drogue / pharmacopée	organique	Végétale	Sel		
71.1938.114.166.1-2	médecine / drogue / pharmacopée	organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1938.114.190	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Ecorce		
71.1938.46.184	médecine / drogue / pharmacopée	organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1938.46.210	médecine / drogue / pharmacopée		Végétale	Parties aériennes		
71.1938.46.286	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Ecorce		
71.1958.39.100	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes	Loranthacées	Dendrophora sp, Phoradendron sp ou Loranthus sp
71.1958.39.101	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Ecorce		
71.1958.39.103	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes	Verbenacées	Lampaya medicinalis philippi
71.1958.39.104	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes	Verbenacées	Lampaya medicinalis philippi
71.1958.39.105	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Poudre	Campanulacées	Sicophocampyllus sp
71.1958.39.106	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Poudre		
71.1958.39.107	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Poudre		
71.1958.39.108	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Racine	Polypodiacées	Polidium angustigolium ou Polypodium
71.1958.39.109	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Racine	Valerianacées	Valeriana sp
71.1958.39.110	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Mélange	Fabacées	Psoralea sp
71.1958.39.111	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Poudre	Composées	Senecio culcitioides wedd
71.1958.39.112	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Poudre	Euphorbiacées	Euphorbia sp

N° objet	Catégorie	Matériau Indexation 1	Matériau Indexation 2	Matériau Indexation 3 (type échantillon)	Matériau Indexation 4 (famille botanique)	Matériau Indexation 5 (genre ou espèce botanique)
71.1958.39.113	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Poudre	Aristolochiacées	Aristolochia sp
71.1958.39.115	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1958.39.117	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Poudre		
71.1958.39.118	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Mélange	Rutacées	Citrus
71.1958.39.119	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Poudre	Haloragacées	Gunnera sp
71.1958.39.73.1-7	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Fruits		
71.1958.39.74	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes	Composées	Senecio Mathewsii Wedd
71.1958.39.75	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Racine	Géraniacées	Geranium
71.1958.39.76	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Racine	Iridacées	Iris
71.1958.39.77	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Racine	Géraniacées	Geranium
71.1958.39.78	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Racine	Nyctaginacées	Colignonia sp
71.1958.39.79	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Poudre		
71.1958.39.80	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Racine	Polypodiacés	Polypodium sp
71.1958.39.81	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Racine	Nyctaginacées	Boerhaavia sp
71.1958.39.82	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes	Loranthacées	Locanthes verticillatus, Dendrophthora sp, Phoradendron sp ou Loranthus sp
71.1958.39.83	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes	Loranthacées	Locanthes verticillatus, Dendrophthora sp, Phoradendron sp ou Loranthus sp
71.1958.39.84	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes	Loranthacées	Locanthes verticillatus, Dendrophthora sp, Phoradendron sp ou Loranthus sp
71.1958.39.85	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Poudre	Haloragacées	Gunnera sp
71.1958.39.86	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes	Composées	Senecio sp
71.1958.39.87	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Poudre	Gnétacées	Ephedra sp
71.1958.39.88	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Poudre		
71.1958.39.89	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Poudre		

N° objet	Catégorie	Matériau Indexation 1	Matériau Indexation 2	Matériau Indexation 3 (type échantillon)	Matériau Indexation 4 (famille botanique)	Matériau Indexation 5 (genre ou espèce botanique)
71.1958.39.90	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Poudre	Labiées	Tencrium polium, Minthostachys sp ou Satureja sp
71.1958.39.91	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Poudre	Labiées	Tencrium polium, Minthostachys sp ou Satureja sp
71.1958.39.92	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Poudre	Euphorbiacées	Euphorbia sp
71.1958.39.93	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Poudre	Euphorbiacées	Euphorbia sp
71.1958.39.94	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Poudre	Campanulacées	Sicophocampyllus s
71.1958.39.95	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Poudre		
71.1958.39.96	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Poudre		
71.1958.39.97	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Poudre	Myricacées	Myrica sp
71.1958.39.98	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Poudre	Urticacées	Urtica sp
71.1958.39.99	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Mélange		
71.1962.128.27	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes	Pinophytes	
71.1962.128.28	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Graines		
71.1962.128.29	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1962.128.30	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Racine		
71.1962.128.31	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1962.128.32	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1962.128.34	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1962.128.36	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1962.128.37	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1962.128.38	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1962.128.39	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1962.128.40	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		

N° objet	Catégorie	Matériau Indexation 1	Matériau Indexation 2	Matériau Indexation 3 (type échantillon)	Matériau Indexation 4 (famille botanique)	Matériau Indexation 5 (genre ou espèce botanique)
71.1962.128.41	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1962.128.44	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Graines		
71.1962.128.47	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1962.128.51	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Graines		
71.1962.128.57	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Gomme		
71.1963.72.482	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Bois		
71.1963.72.483	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Racine		
71.1963.72.484.1-3	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Graines	Fabacées	Trachylobium verrucosum
71.1963.72.485.1-3	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Bois		
71.1963.72.486	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Bois	Fabacées	Baudouinia rouxvillei
71.1963.72.487	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Bois	Fabacées	Baudouinia rouxvillei
71.1963.72.488	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Fruits	Cucurbitacées	Cucurbita Lagenaria
71.1963.72.490	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	sucre	Poacées	sucre de canne
71.1963.72.491	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	sucre	Poacées	sucre de canne
71.1963.72.492	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	sel	Typhacées	Typha Angustifolia
71.1963.72.493	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	sel	Palmacées	Phloga Polystachya Nor
71.1963.72.495.1-3	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes	Crassulacées	kalanchoe tomentosa
71.1963.72.508.1-2	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Mélange		
71.1963.72.510	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Fruits	Méliacées	
71.1963.72.511	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Résine	Clusiacées	Symphonia sp
71.1973.91.242	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Fruits		
71.1973.91.246.1-3	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Racine		
71.1973.91.247	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Graines		

N° objet	Catégorie	Matériau Indexation 1	Matériau Indexation 2	Matériau Indexation 3 (type échantillon)	Matériau Indexation 4 (famille botanique)	Matériau Indexation 5 (genre ou espèce botanique)
71.1973.91.248	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Fruits		
71.1973.91.249	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Racine		
71.1973.91.250	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Champignon		
71.1973.91.251	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Bois		
71.1978.56.100	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1978.56.101	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1978.56.102	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1978.56.103	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1978.56.104	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1978.56.105	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1978.56.106	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1978.56.107	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1978.56.108	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1978.56.109	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1978.56.110	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1978.56.111	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1978.56.112	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1978.56.113	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1978.56.114	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1978.56.115	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1978.56.116	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1978.56.117	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		

N° objet	Catégorie	Matériau Indexation 1	Matériau Indexation 2	Matériau Indexation 3 (type échantillon)	Matériau Indexation 4 (famille botanique)	Matériau Indexation 5 (genre ou espèce botanique)
71.1978.56.118	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1978.56.119	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1978.56.120	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1978.56.121	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1978.56.122	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1978.56.123	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1978.56.124	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Graines		
71.1978.56.125	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1978.56.126	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1978.56.127	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1978.56.128	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1978.56.129	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1978.56.130	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1978.56.131	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1978.56.79	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1978.56.81	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1978.56.82	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1978.56.83	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1978.56.84	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1978.56.85	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1978.56.86	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1978.56.87	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1978.56.88	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		

N° objet	Catégorie	Matériau Indexation 1	Matériau Indexation 2	Matériau Indexation 3 (type échantillon)	Matériau Indexation 4 (famille botanique)	Matériau Indexation 5 (genre ou espèce botanique)
71.1978.56.89	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1978.56.90	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1978.56.91	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1978.56.92	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1978.56.93	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1978.56.94	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1978.56.95	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1978.56.96	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1978.56.97	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1978.56.98	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1978.56.99	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Parties aériennes		
71.1978.95.193	médecine / drogue / pharmacopée	organique	Végétale	Parties aériennes	Meliacées	Azadirachta indica
71.1979.84.48.1-4	médecine / drogue / pharmacopée	Organique	Végétale	Bois		



## BIBLIOGRAPHIE

---

### ➤ Éléments de documentation sur l'ethnobotanique

- BAHUCHET Serge, 2002 « L'Homme indigeste ? Mort et transfiguration d'un Musée de l'Homme », *Le Musée cannibale*, Neuchâtel, Musée d'ethnographie : 59-84.
- BAHUCHET Serge, LIZET Bernadette, 2003, « L'ethnobotanique au Muséum national d'Histoire naturelle. Les hommes, les idées, les structures », *Actes du séminaire d'ethnobotanique de Salagon*, Vol. I, Gap, Alpes de Lumière : 15-32.
- BAHUCHET Serge, 2011, « Haudricourt et les ethnosciences au Muséum », *Le Portique*, n°27 : 87-96.
- BAHUCHET Serge, 2012, « Du Jatba-Revue d'ethnobiologie à la Revue d'ethnoécologie, *Revue d'ethnoécologie*, n°1.
- BARRAU Jacques, « ETHNOLOGIE - Ethnosciences », Encyclopædia Universalis [en ligne], consulté le 28 juin 2014 : <https://www-universalis--edu-com.sargasses.biblio.msh-paris.fr/encyclopedie/ethnologie-ethnosciences>.
- BARRAU Jacques, 1962, *Les Plantes alimentaires de l'Océanie et origines, distribution et usages*, Marseille : Université d'Aix-Marseille, Faculté des sciences de Marseille.
- BARRAU Jacques, 1970, « Activités du laboratoire d'ethnobotanique - Une exposition ethnobotanique en Haute-Provence », *Journal d'Agriculture Tropicale et de Botanique Appliquée*, Vol. 17, n°7-8-9 : 342-345.
- BARRAU Jacques, 1971, « L'ethnobotanique au carrefour des sciences naturelles et des sciences humaines », *Bulletin de la Société Botanique de France*, Vol. 118, n°3-4 : 237-247.
- BARRAU Jacques, 1974, « Écologie et anthropologie, sciences naturelles et sciences humaines, opposition, discordance ou possible concert ? », *Informations sur les sciences sociales*, n°13, n° 4/5 : 5-8.
- BARRAU Jacques, 1976, « Ethnobiologie », *Outils d'enquête et d'analyse anthropologiques*, Paris, Bibliothèque d'anthropologie, François Maspero : 73- 83.
- BARRAU Jacques, 1979, « Anthropologie, écologie, géographie, ethnoscience », *L'Anthropologie en France : situation actuelle et avenir*, Paris, CNRS : 223-230
- BARRAU Jacques, 1985, « À propos du concept d'ethnoscience », *Les Savoirs naturalistes populaires*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme : 5-12
- BARRAU Jacques, 1993, « Les savoirs naturalistes et la naissance de l'ethnoscience », *La science sauvage. Des savoirs populaires aux ethnosciences*, Paris, Le Seuil : 15-27.
- BEAUQUIER Charles, 1910, *Faune et flore populaires de la Franche-Comté*, Paris, Leroux.
- BELTRAME Tiziana Nicoletta, 2012, « Le corps numérique des données », *Ateliers d'anthropologie*, n°36, en ligne.
- BERLIN Brent, 1992, *Ethnobiological classification : principes of catégorisation of plants and animals in traditional societies*, Princeton University Press, Princeton.
- BONNEUIL Christophe, 1996, « Auguste Chevalier, savant colonial : entre science et Empire, entre botanique et agronomie », *Les sciences hors d'Occident au 20ème siècle, Les sciences coloniales : figures et institutions*, Paris, ORSTOM : 15-35.
- BOURRILLY Joseph, 1924, « La botanique populaire en Provence », *En Provence*, n°12 : 309-312.
- BROMBERGER Christian, 1986, « Le savoir des autres », *Terrain*, n°6 : 3-5.
- BROUSSE Carole, 2014, Ethnographie des ethnobotanistes de Salagon, en ligne : [http://www.culturecommunication.gouv.fr/content/download/89154/667893/file/Ethno\\_Brousse\\_2014.pdf](http://www.culturecommunication.gouv.fr/content/download/89154/667893/file/Ethno_Brousse_2014.pdf)

- BRUNOIS Florence, 2002, « Du dessin au dessein des plantes sauvages », *Le Journal de la Société des Océanistes*, n°114-115 : 23-38.
- BRUNOIS Florence, 2005, « Pour une approche interactive des savoirs locaux : l'ethno-éthologie », *Le Journal de la Société des Océanistes*, n°120-121 : 31-40.
- CAPUS Guillaume, 1883, *Guide du naturaliste préparateur et du voyageur scientifique, ou Instructions pour la recherche, la préparation, le transport et la conservation des animaux, végétaux, minéraux, fossiles et organismes vivant*, Paris, Baillière et fils.
- CHEVALIER Auguste, 1912, « Enumération des plantes cultivées par les indigènes en Afrique tropicale et des espèces naturalisées dans le même pays, et ayant probablement été cultivées à une époque plus ou moins reculée », *Bulletin de la Société nationale d'acclimatation*, Vol 8. : 65-79, 104-110, 133-138, 231-242, 312-318, 341-346, 386-392.
- CHEVALIER Auguste, 1934, « Les rapports des Noirs avec la nature – sur l'utilisation par les indigènes du Gabon d'une fougère pour piégeage et d'un champignon pour la fabrication des ceintures de parure », *Journal de la Société des Africanistes*, Vol. 4, n°1 : 123-128.
- CHEVALIER Auguste, 1937, « Les plantes magiques cultivées par les noirs d'Afrique et leur origine », *Journal de la société des Africanistes*, Vol. 7, n°1 : 93-105.
- CHEVALLIER Denis, 1988, « Avant-propos », *Terrain*, n°10 : 5-7.
- CONKLIN Harold, 1954, *The relation of Hanunóo culture to the plant world*, Yale University, États-Unis.
- CONKLIN Harold, 1955, « Hanunoo Color Categories », *Southwestern Journal of Anthropology*, Vol. II, n°4 : 339-344.
- CONKLIN Harold, LUPĀIH Puggūwon, 1980, *Ethnographic atlas of Ifugao: a study of environment, culture, and society in Northern Luzon*, New Haven, États-Unis.
- CORMIER-SALEM Marie-Christine, ROUSSEL Bernard, 2002, « Patrimoines et savoirs naturalistes locaux », *Développement durable ?*, Paris, IRD Éditions : 125-142.
- DE NEUVILLE Anaïs, 1872, *Le Véritable langage des fleurs, précédé de légendes mythologiques*, Paris, Bernadin-Béchet.
- DE GUBERNATIS Angelo, 1878, *La mythologie des plantes ou Les légendes du règne végétal*, Paris, C. Reinwald.
- DESCOLA Philippe, 2006, « Compte rendu d'enseignement », *Annuaire du Collège de France 2004-2005* : 427-442.
- DESCOLA Philippe, 2011, *L'écologie des autres. L'anthropologie et la question de la nature*, Paris, Éditions Quae.
- DIETERLEN Germaine, 1952, « Classification des végétaux chez les Dogon », *Journal de la Société des Africanistes*, Vol. 22, n°22 : 115-158.
- DU COUDRAY Gautron, 1934, *Le bouquet du terroir, botanique morvandelle, (folklore, légendes et florilège)*, Paris, Editions de la Revue du Centre.
- DUBOST Françoise, LIZET Bernadette, ZONABEND Françoise, 1999, *Mission Ethnopôles*, disponible en ligne sur le site du Ministère de la culture et de la communication, non publié.
- DUCOURTHIAL Guy, 2014, *Petite flore mythologique*, Paris, Belin.
- DURKHEIM Emile, MAUSS Marcel, 1903, « De quelques formes de classification - contribution à l'étude des représentations collectives », *Année sociologique*, n°6 : 1-72.
- FRIEDBERG Claudine, 1960, « Ethnobotanique péruvienne : répartition des espèces utilisées par l'homme dans la médecine et la magie et ses rapports avec les zones floristiques », *Comptes rendus de la Société de biogéographie*, n° 324 : 46-56.

- FRIEDBERG Claudine, 1968, « Les méthodes d'enquête en ethnobotanique. Comment mettre en évidence les taxinomies indigènes ? », *Journal d'agriculture tropicale et de botanique appliquée*, Vol. 15, n°7-8 : 297-334.
- FRIEDBERG Claudine, 1974, « Les processus classificatoires appliqués aux objets naturels et leur mise en évidence. Quelques principes méthodologiques », *Journal d'agriculture tropicale et de botanique appliquée*, Vol. 21, n°10-11-12 : 313-334.
- FRIEDBERG Claudine, 1982, *Muk gubul Nor (La Chevelure de la Terre): les Bunaq de Timor et les plantes*, Paris, Thèse d'Etat, Université René Descartes.
- FRIEDBERG Claudine, 1986, « Classifications populaires des plantes et modes de connaissance », *L'Ordre et la diversité du vivant. Quel statut scientifique pour les classifications biologiques ?* Paris, Fayard : 22-49.
- FRIEDBERG Claudine, 1992, « Représentation, classification : comment l'homme pense ses rapports au milieu naturel », *Sciences de la nature, sciences de la société : Les passeurs de frontières*, Paris, CNRS Editions : 357-373.
- FRIEDBERG Claudine, 1997, « Diversité, ordre et unité du vivant dans les savoirs populaires », *Natures, Sciences, Société*, Vol. 5, n°1 : 5-17.
- FRIEDBERG Claudine, 2005, « Ethnoscience et autres ethno « machins » aujourd'hui », *Le Journal de la Société des Océanistes*, n°120-121 : 27-30.
- GARCIN Gil, LIEUTAGHI Pierre, 1983, *Les Simples entre nature et société : histoire naturelle et thérapeutique, traditionnelle et actuelle, des plantes médicinales françaises*, éditions de l'Association Études populaires et initiatives, Mane.
- GRELAND Pierre, LESCURE Jean-Paul, 2003, *Ressources, usages, ethnobotanique et autres sciences*, Conférence à l'Ecole thématique du CNRS « Ecole interdisciplinaire Forêts tropicales », Cargèse, non publié.
- HARDING Susan, 1996, « La science moderne est-elle une ethnoscience ? » *Les sciences hors d'Occident au 20ème siècle, Les sciences au Sud : état des lieux*, Paris, ORSTOM : 239-261.
- HAUDRICOURT André-Georges, HEDIN Louis, 1943, *L'homme et les plantes cultivées*, Paris, Gallimard.
- HAUDRICOURT André-Georges, 1956, « Une discipline nouvelle : l'ethno-botanique », *Les cahiers rationalistes*, n°158 : 193-194.
- HAUDRICOURT André-Georges, 1962, « Domestication des animaux, culture des plantes et traitement d'autrui », *L'Homme*, tome 2, n°1 : 40-50.
- HAUDRICOURT André-Georges, 1964, « Nature et culture dans la civilisation de l'igname : l'origine des clones et des clans », *L'Homme*, tome 4, n°1 : 93-104.
- HOARE Catherine, 2012, « Le JATBA et ses ancêtres », *Revue d'ethnoécologie*, n°1.
- LIEUTAGHI Pierre, 1983, « L'ethnobotanique au péril du gazon », *Terrain*, 1.
- LIEUTAGHI Pierre et DORE Dorothy, 1984, *Les plantes dépuratives de la pharmacopée populaire haut-provençale, Essai d'ethnopharmacologie comparative*, Mission du Patrimoine Ethnologique.
- LIEUTAGHI Pierre, 2003, « Entre naturalisme et sciences de l'homme, quel objet pour l'ethnobotanique ? Eléments pour une approche globale des relations plantes/sociétés », *Actes du séminaire d'ethnobotanique de Salagon*, Vol. I, Gap, Alpes de Lumière : 41-56.
- LIEUTAGHI Pierre, MUSSET Danielle, dir. 2008, *Jardins et médiation des savoirs en ethnobotanique*, Actes du séminaire d'ethnobotanique de Salagon, année 2007, Mane, Musée de Salagon et Forcalquier, Editions C'est-à-dire.
- MARIN Louis, 1924, « Tables ethnographiques », *L'ethnographie*, n°9-10 : 201-329.
- MILLOT Jacques, 1968, « Ethnobotanique », *Ethnologie générale*, Paris, Gallimard : 1740-1766.
- MURDOCK Georges P., 1950, *Outline of cultural materials*, New Haven, Behavior science outlines.

- MUSSET Danielle, 2003, « L'ethnobotanique au regard de l'ethnologie. Les champs de l'ethnobotanique aujourd'hui », *Actes du séminaire d'ethnobotanique de Salagon*, Vol. 1, Gap, Alpes de Lumière : 33-40.
- PANOFF Michel, PERRIN Michel, 1973, *Dictionnaire de l'ethnologie*, Paris, Payot
- PEETERS Alice, 1979, "Nomenclature and Classification in Rumphius's Herbarium Amboinense", *Classifications in their social context*. London, Academic Press: 145-166.
- PETITJEAN Patrick, 2009, "Auguste Chevalier, suas redes brasileiras, e a transição da agronomia colonial à etnobotânica". 2e workshop international *Encontros e circulação do conhecimento científico e dos saberes tradicionais sobre os produtos naturais*, UFPA, Bélem (Para), 11-13 novembre 2009.
- PINTON Florence, 2014, « De la période coloniale au développement durable, le statut des savoirs locaux sur la nature dans la sociologie et l'anthropologie françaises », *Revue d'anthropologie des connaissances*, Vol. 8, n° 2 : 425 à 450.
- POIRIER Jean, (Ed.), 1968, *Ethnologie générale*, Paris, Gallimard.
- PORTERES Roland, 1955, « Activité du laboratoire d'Agronomie tropicale en 1955 », *Journal d'Agriculture Tropicale et de Botanique appliquée*, Vol. 2, n°12 : 687-690.
- PORTERES Roland, 1956, « Auguste Chevalier (1873-1956) », *Journal d'Agriculture Tropicale et de Botanique appliquée*, Vol. 3, n°4 : 218-219.
- PORTERES Roland, 1957a, « Vers une Organisation française de Recherche Scientifique et Technique sur de nouvelles drogues pharmaceutiques d'origine végétale », *Journal d'agriculture tropicale et de botanique appliquée*, Vol. 4, n°1-2 : 94-105.
- PORTERES Roland, 1957b, « Rapport sur l'activité du Laboratoire d'Agronomie Tropicale en 1956 », *Journal d'agriculture tropicale et de botanique appliquée*, Vol. 4, n°1-2 : 108-109.
- PORTERES Roland, 1961, « L'ethnobotanique : place – objet – méthode – philosophie », *Journal d'Agriculture Tropicale et de Botanique appliquée*, Vol. 8, n°4-5 : 102-109.
- PORTERES Roland, 1965, « Le Laboratoire d'Ethnobotanique du Muséum national d'Histoire naturelle (Paris) », *Journal d'Agriculture Tropicale et de Botanique appliquée*, Vol. 12, n°1-2-3 : 1-4.
- PORTERES Roland, 1966, « Aspects de l'ethnobotanique comme discipline scientifique affirmée », *Journal d'Agriculture Traditionnelle et de Botanique Appliquée*, Vol. 13, n°12 : 701-704.
- PUJOL Raymond, 1985, « L'ethnozoologie au Muséum national d'Histoire naturelle », *Anthropozoologica*, n°2 : 20-31.
- RIVET Paul 1917, *Les récoltes d'échantillons botaniques, zoologiques et géologiques*, cité dans la bibliographie de Paul Rivet publiée dans le « Boletín Bibliográfico de Antropología Americana - Enero-diciembre 1948 ».
- ROLLAND Eugène, 1896, *Flore populaire ou Histoire naturelle des plantes dans leurs rapports avec la linguistique et le folklore*, Paris, Librairie Rolland.
- ROUMAIN Jacques, 1942, « Contribution à l'étude de l'ethnobotanique précolombienne des Grandes Antilles », *Bulletin du bureau d'ethnologie*, n°1.
- ROUSSEAU Jacques, 1961, « Le champ de l'ethnobotanique », *Journal d'Agriculture Traditionnelle et de Botanique Appliquée*, Vol. 8, n°4-5 : 93-101
- SAINTYVES Pierre, CHARLETY Sébastien, 1936, *Manuel de folklore*, Paris, E. Nourry.
- SEBILLOT Paul, 1880, *Essai de questionnaire: pour servir à recueillir les traditions, les coutumes et les légendes populaires*, Paris, Maisonneuve et Cie, Librairies-Editeurs.
- SEBILLOT Paul, 1887, *Instructions et questionnaires*, Paris, Maisonneuve & C. Leclerc.
- SEBILLOT Paul, 1968 [1843-1918], *Le Folk-lore de France*, Paris, Maisonneuve et Larose.
- STURTEVANT William C., 1964, "Studies in Ethnoscience", *American Anthropologist*, 66 : 99-131
- TERES Paule, ZEROUAL Mounir, 2011, *Inventaire des collections d'ethnobotanique du laboratoire d'Éco-anthropologie et Ethnobiologie*, non publié.

TOLEDO Victor, 1992, "What is ethnoecology ? Origins, scope and implications of a rising discipline" *Ethnoecologia*, 1 : 5-21.

WICKENS G.E, 1990, "What is economic botany", *Economic Botany*, Volume 44, Issue 1: 12-28.

## ➤ **Bibliographie des collecteurs (ou sur les collecteurs) en lien avec les échantillons de plantes médicinales et/ou l'ethnobotanique**

### • **Teresa Battesti**

BATTESTI Teresa, 1968-1969, « Pratiques relatives à l'enfantement à Kerman en Iran », *L'ethnographie*, n°62-63 : 56-68.

BATTESTI Teresa, 1977, « Le bois et l'homme », *Bulletin d'information du MNHN* : 12-31.

BATTESTI Teresa, 2009, « Offrandes végétales et maternité à Mashad (Iran) », *De l'usage des plantes, Eurasie*, n°19 : 113-132.

### • **Elisabeth Dijour**

DIJOUR Elisabeth, 1933, « Les cérémonies d'expulsion des maladies chez les Matakos », *Journal de la société des Américanistes*, Vol. 25, n°2 : 211-218.

### • **Idelette Dugast**

DUGAST Idelette, 1940, « L'habitation chez les Ndiki du Cameroun », *Journal de la Société des Africanistes*, Vol. 10, n°1 : 99-125.

DUGAST Idelette, 1955, *Monographie de la tribu des Ndiki (Banen du Cameroun), Tome 1 : Vie matérielle*, Paris, Institut d'ethnologie.

DUGAST Idelette, 1959, *Monographie de la tribu des Ndiki: Banen du Cameroun, Tome 2 : Vie sociale et familiale*, Paris, Institut d'ethnologie.

DUGAST Idelette, 1967, *Lexique de la langue Tunen*, Paris, C. Klincksieck.

BAILLOT Hélène, 2010, « De la mission à l'ethnologie le parcours d'Idelette Allier au Cameroun (1930-1936) », *Histoire, monde et cultures religieuses*, Vol. 4, n°16 : 109-129.

### • **Louis Girault**

GIRAULT Louis, 1966, « Classification vernaculaire des plantes médicinales chez les Callawaya, médecins empiriques, Bolivie », *Journal de la Société des Américanistes*, Vol. 55, n°1 : 155-200.

GIRAULT Louis, 1984, *Kallawaya: guérisseurs itinérants des Andes*, Bondy, ORSTOM.

### • **Marcel Griaule**

GRIAULE Marcel, 1930, *Le livre de recettes d'un dabtara abyssin*, Paris, Institut d'ethnologie.

GRIAULE Marcel, 1930, « La culture indigène du Cafier dans les provinces du nord de l'Abyssinie », *Revue de botanique appliquée et d'agriculture coloniale*, Vol.10, n°106 : 380-384

GRIAULE Marcel, 1947, « Le verger des Ogol (Soudan Français) », *Journal de la Société des Africanistes*, Vol. 17, n°17 : 65-79.

GRIAULE Marcel, 1952, « Le savoir des Dogon », *Journal de la Société des Africanistes*, Vol. 22, n°22 : 27-42.

### • **Claude et Dina Lévi-Strauss**

LEVI-STRAUSS Claude, 1936, « Contribution à l'étude de l'organisation sociale des Indiens Bororo », *Journal de la Société des Américanistes*, Vol. 28, n°2 : 269-304.

LEVI-STRAUSS Claude, 1962a, *Le totémisme aujourd'hui*, Paris, Presses universitaires de France.

LEVI-STRAUSS Claude, 1985 [1962b], *La pensée sauvage*, Paris, Presses pocket.

LEVI-STRAUSS Claude, 1964, *Mythologiques*, Paris, Plon.

LEVI-STRAUSS Claude, 1972, « La mère des fougères », *Langues et techniques, nature et société, 1. Approche linguistique*, Paris, Klincksieck : 367-369.

LEVI-STRAUSS Claude, 1983, *Le regard éloigné*, Paris, Plon.

- **Patrick O'Reilly**

O'REILLY Patrick, 1972, « Harrison Willard Smith, Fondateur du Jardin botanique de Tahiti », *Langues et techniques, nature et société, 2. Approche ethnologique, approche naturaliste* : 299-302.

O'REILLY Patrick, BARRAU Jacques, 1972, « Le Jardin botanique de Papeari, Tahiti », *Dossier n°9 de la Société des Océanistes*, Paris.

- **Ruben Perez Cantule**

WASSEN Henry, 1932, « La visite de l'Indien Cuna Rubén Pérez Kantule au Musée de Gothembourg en 1931 », *Journal de la Société des Américanistes*, Vol. 24, n°2 : 235-243.

- **Solange Thierry**

THIERRY Solange, 1966-1967, « Quelques aspects du rôle culturel des fleurs en Asie méridionale », *L'Ethnographie*, n°60-61 : 123-150

THIERRY Solange, 1969, *Le Bétel*, Muséum national d'Histoire naturelle, Paris.

THIERRY Solange, 2009, « La chique de bétel en Asie du sud-est », *De l'usage des plantes, Eurasie*, n°19 : 83-94.

- **Elie Vernier**

VERNIER Elie, MILLOT Jacques, 1971, *Archéologie Malgache*, Paris, Muséum national d'Histoire naturelle.

## ➤ Bibliographie d'André Mercier

- MERCIER André, 1935, « Les plantes dans la médecine populaire au XVIIe siècle », *L'ethnographie*, n°31 : 63-104.
- MERCIER André, 1936, « De l'emploi des fientes dans la médecine populaire du XVIIIe siècle », *Bulletin mensuel de la société linnéenne de Lyon, Section d'anthropologie, de biologie et d'histoire naturelle générale*, n°3 : 41-43.
- MERCIER André, 1936, « Les urines dans la médecine populaire », *Bulletin mensuel de la société linnéenne de Lyon, Section d'anthropologie, de biologie et d'histoire naturelle générale*, n°6 : 97-99.
- MERCIER André, 1937, « Le kava, boisson sociale des îles d'Océanie », *Les missions catholiques*, Vol. 69, N°3274 : 391-400.
- MERCIER André, 1940, « Enquête sur les végétaux dans le folklore et l'ethnographie », *L'ethnographie*, n°38 : 45-59.
- MERCIER André, 1942, « L'épine de Saint Géroche », *Bulletin de la société botanique de France*, 4, Tome 89 - Fascicule 9 : 263- 264.
- MERCIER André, 1943, « Le baobab », *Les missions catholiques*, Lyon.
- MERCIER André, 1944, « Arec et betel », *Les missions catholiques*, Lyon.
- MERCIER André, 1945, « La Tulasie », *Les missions catholiques*, Lyon.
- MERCIER André, 1945, « Enquête sur les végétaux dans le folklore et l'ethnographie », *L'ethnographie*, Vol. 43 : 88-92.
- MERCIER André, 1946, « Le Basilic », *Les missions catholiques*, Lyon, Vol 78, N°3404 : 75-76.
- MERCIER André, 1951, Suite de l'enquête sur les végétaux dans le folklore et l'ethnographie », *L'ethnographie*, Vol. 46 : 125-139.
- MERCIER André, 1952, « Les végétaux dans le folklore et l'ethnographie », *L'ethnographie*, Vol. 47 : 86-113.
- MERCIER André, 1953, « Les végétaux dans le folklore et l'ethnographie », *L'ethnographie*, Vol. 48 : 48-61.
- MERCIER André, 1954, « Les végétaux dans le folklore et l'ethnographie », *L'ethnographie*, Vol. 49 : 82-92.
- MERCIER André, 1954, « La flore populaire d'île de France », *Bulletin folklorique d'île de France*.
- MERCIER André, 1955, « Les végétaux dans le folklore et l'ethnographie », *L'ethnographie*, Vol. 50 : 148-158.
- MERCIER André, 1956, « Suite de la nomenclature », *L'ethnographie*, Vol. 51 : 125-136.
- MERCIER André, 1957, « Les végétaux dans le folklore et l'ethnographie : les épices », *L'ethnographie*, Vol. 52 : 87-106.
- MERCIER André, 1958-1959, « Les végétaux dans le folklore et l'ethnographie (suite): les épices et plantes condimentaires », *L'ethnographie*, Vol. 53 : 96-115.
- MERCIER André, 1960, « Les épices et plantes condimentaires », *L'ethnographie*, Vol. 54 : 91-109.
- MERCIER André, 1961, « Les végétaux dans le folklore et l'ethnographie (suite): les épices et plantes condimentaires », *L'ethnographie*, Vol. 55 : 108-123.
- MERCIER André, 1962, « Les végétaux dans le folklore et l'ethnographie : les épices et plantes condimentaires », *L'ethnographie*, Vol. 56 : 101-115.
- MERCIER André, 1963, « Les végétaux dans le folklore et l'ethnographie : les épices et plantes condimentaires », *L'ethnographie*, Vol. 57 : 149-172.
- MERCIER André, 1964, « Les végétaux dans le folklore et l'ethnographie », *L'ethnographie*, Vol. 58-59 : 136-142.

## ARCHIVES

---

### ➤ Archives consultées au musée du quai Branly

- D003131 : Dossiers de collection - Paul Coze (71.1931.44)
- D000013 : Dossiers de collection - Henri Lhote (71.1962.128)
- D000252 : Dossiers de collection - Idelette Dugast (71.1938.114)
- D000783 : Dossiers de collection - Elie Vernier (71.1963.72)
- D001125 : Dossiers de collection - Patrick O'Reilly (71.1934.188)
- D001953 : Dossiers de collection - Bernard Dupaigne (71.1967.110)
- D002103 : Dossiers de collection - Teresa Battesti (71.1978.56)
- D002590 : Dossiers de collection - Bernard Dupaigne (71.1973.91)
- D002785 : Dossiers de collection - Jean-François Le Mouël (71.1979.84)
- D002966 : Dossiers de collection - Louis Girault (71.1958.39)
- D003136 : Dossiers de collection - Elisabeth Dijour (71.1931.54)
- D003153 : Dossiers de collection - Ruben Perez Kantule (71.1932.98)
- D003098 : Dossiers de collection – Claude et Dina Lévi-Strauss (71.1936.48)
- DA002023 /19234 : Correspondance générale - Musée de l'Homme, Elisabeth Dijour
- DA002033/19383 : Correspondance générale - Musée de l'Homme, Idelette Dugast
- 52AA/21 : Eloïse Gaillard (EDL) : "Étude de la collection d'objets ethnographiques du Sud-Ouest des États-Unis au MQB." (copie électronique, 2 volumes, 65 et 108 pages, sous la direction de Madeleine Leclair et Fabienne de Pierrebourg).

### ➤ Archives consultées au Muséum national d'Histoire naturelle de Paris

- Lettre de Louis Hédin à Auguste Chevalier, du 5 février 1933, fonds Auguste Chevalier de la Bibliothèque centrale du Muséum national d'Histoire naturelle, Paris.
- Lettre d'Idelette Dugast à Auguste Chevalier, du 30 décembre 1939, fonds Auguste Chevalier de la Bibliothèque centrale du Muséum national d'Histoire naturelle, Paris.
- Lettre d'Auguste Chevalier à Idelette Dugast, du 23 avril 1945, fonds Auguste Chevalier de la Bibliothèque centrale du Muséum national d'Histoire naturelle, Paris.
- Bulletin du séminaire d'anthropologie médicale, n°1-n°6, 1980-1981.
- Bulletin du séminaire d'ethnomédecine, n°7- n°10, 1981-1982.
- Bulletin d'ethnomédecine, n°11- n°39, 1982-1987.
- Lettre du Bulletin d'ethnomédecine, n°1, 1988.
- Bulletin de la société d'ethnobotanique et d'ethnozoologie, n°1, 1968.
- Supplément au bulletin d'information de la société d'ethnobotanique et d'ethnozoologie, n°1-n°12, 1969-1977.

- Bulletin bibliographique de la société d'ethnobotanique et d'ethnozoologie, n°13- n°18, 1978-1980.
- Bulletin de liaison de la société d'ethnobotanique et d'ethnozoologie, n°1-n°17, 1976-1987.
- Ethnoscience, ethnobotanique et ethnozoologie, médecines traditionnelles, n°18-n°29, 1980-1985.
- Ethnoscience, ethnobotanique et ethnozoologie, médecines traditionnelles, ns°1-ns°16, 1986-1994.

➤ **Autres documents**

- Courrier de Teresa Battesti, envoyé le 30/05/2014.
- Courrier de Teresa Battesti, envoyé le 17/06/2014.

## Table des matières

AVANT-PROPOS .....	2
INTRODUCTION.....	4
<b>1 DOCUMENTATION DU FONDS BIBLIOGRAPHIQUE DU MUSEE DU QUAI BRANLY .....</b>	<b>6</b>
1.1 PRESENTATION DU FOND « ETHNOBOTANIQUE » DE LA MEDIATHEQUE.....	6
1.1.1 <i>Les ouvrages</i> .....	6
1.1.2 <i>Les périodiques</i> .....	8
1.1.3 <i>Les documents audiovisuels</i> .....	11
1.2 FOLKLORE DES PLANTES ET ETHNOLOGIE BOTANIQUE .....	14
1.2.1 <i>Le folklore des plantes</i> .....	14
➤ Langage symbolique et mythologique des plantes et flore populaire .....	14
➤ Enquête sur les végétaux dans le folklore et l'ethnographie.....	17
1.2.2 <i>L'ethnologie botanique</i> .....	22
➤ Les ethnologues particulièrement concernés par les questions botaniques.....	22
➤ Les classifications biologiques .....	25
1.3 DE L'ETHNOBOTANIQUE A L'ECO-ANTHROPOLOGIE .....	29
1.3.1 <i>La naissance de l'ethnobotanique</i> .....	29
➤ De l'agronomie coloniale à l'ethnobotanique.....	29
➤ Ethnobotanique et ethnozoologie .....	31
1.3.2 <i>L'évolution de l'ethnobotanique</i> .....	34
➤ De l'ethnobotanique à l'ethnoécologie.....	34
➤ Ethnobotanique et éco-anthropologie.....	36
<b>2 DOCUMENTATION DES COLLECTIONS DE PLANTES MEDICINALES CONSERVEES AU MUSEE DU QUAI BRANLY .....</b>	<b>40</b>
2.1 PRESENTATION DU CORPUS D'ETUDE .....	40
2.1.1 <i>Présentation des échantillons</i> .....	40
➤ Sélection des échantillons .....	40
➤ Composition du corpus.....	42
2.1.2 <i>Présentation des collecteurs</i> .....	44
➤ Les ethnologues.....	44
➤ Les missionnaires .....	46
➤ Les autres collecteurs .....	49
2.2 METHODES ET CONTEXTES DE COLLECTE .....	50
2.2.1 <i>Quel traitement de l'objet « plante » ?</i> .....	50
➤ Un objet comme les autres .....	50
➤ Un spécimen botanique .....	54
2.2.2 <i>Quel traitement de l'objet « en plante » ?</i> .....	56
➤ Un objet comme les autres .....	56
➤ Du traitement des collections ethnobotaniques .....	58
2.3 PLACE DE LA DIMENSION HOMMES/PLANTES DANS LES RECHERCHES DES COLLECTEURS.....	63
2.3.1 <i>Les proto-ethnobotanistes</i> .....	63
➤ Idelette Dugast : les plantes utiles dans la région de Banen au Cameroun .....	63
➤ Teresa Battesti : les plantes et les femmes en Iran .....	65
2.3.2 <i>Les classifications ethnobotaniques</i> .....	67
➤ Louis Girault : les plantes et les médecins itinérants de Bolivie .....	67
➤ Dina et Claude Lévi-Strauss : ethnographie des Indiens Bororos et classifications analogiques .....	70
➤ Les autres collecteurs .....	72

2.4	COMPARAISON DU CORPUS AVEC D'AUTRES COLLECTIONS DE PLANTES (MEDICINALES) .....	75
2.4.1	<i>Les collections ethnobotaniques du Muséum national d'Histoire naturelle</i> .....	75
➤	Le « grenier » .....	75
➤	La base de données.....	78
2.4.2	<i>Les collections ethnobotaniques du Musée de Salagon</i> .....	79
➤	Les jardins ethnobotaniques .....	79
➤	Les collections muséologiques .....	80
2.4.3	<i>Les collections de plantes médicinales de deux autres musées ethnologiques</i> .....	84
➤	Les collections de plantes médicinales du Musée d'ethnographie de Genève.....	84
➤	Les collections de plantes médicinales du MuCEM.....	86
	<b>MAÏËUTIQUE DE L'ETHNOBOTANIQUE .....</b>	<b>89</b>
	<b>ANNEXE : PROPOSITION D'INDEXATION DU CORPUS DE PLANTES MEDICINALES DU MUSEE DU QUAI BRANLY .....</b>	<b>91</b>
	<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>101</b>
➤	ÉLÉMENTS DE DOCUMENTATION SUR L'ETHNOBOTANIQUE .....	101
➤	BIBLIOGRAPHIE DES COLLECTEURS (OU SUR LES COLLECTEURS) EN LIEN AVEC LES ECHANTILLONS DE PLANTES MEDICINALES ET/OU L'ETHNOBOTANIQUE .....	106
➤	BIBLIOGRAPHIE D'ANDRE MERCIER .....	108
	<b>ARCHIVES .....</b>	<b>109</b>
➤	ARCHIVES CONSULTEES AU MUSEE DU QUAI BRANLY .....	109
➤	ARCHIVES CONSULTEES AU MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE DE PARIS .....	109
➤	AUTRES DOCUMENTS .....	110

## Table des figures

Figure 1 : Date d'édition des ouvrages ethnobotaniques de la médiathèque du musée du quai Branly..	6
Figure 2 : Langue d'édition des ouvrages ethnobotaniques de la médiathèque du quai Branly.....	7
Figure 3 : Date et langue d'édition des ouvrages ethnobotaniques de la médiathèque du quai Branly...	7
Figure 4 : Revues éditées par différents jardins botaniques consultées pour cette recherche .....	8
Figure 5 : Revues scientifiques anthropologiques consultées .....	8
Figure 6 : Bulletins du séminaire d'ethnomédecine .....	9
Figure 7 : Bulletins du séminaire de la société d'ethnobotanique et d'ethnozoologie .....	10
Figure 8 : De la Revue de Botanique Appliquée (RBA) à la revue d'ethnoécologie .....	10
Figure 9 : Capture d'écran de la vidéo intitulée « Remède de la maladie du poulpe » réalisée par Yoann Guillemot ©.....	11
Figure 10 : Enregistrements vidéos du corpus ethnobotanique de la médiathèque du musée du quai Branly .....	12
Figure 11 : André-Georges Haudricourt et Georges Condominas : Thaïlande, entre 1970 et 1980. Photographe anonyme ; Iconothèque du musée du quai Branly [PP01913933] .....	13
Figure 12 : André-Georges Haudricourt : Vietnam, 1973. Photographe : Georges Condominas ; Iconothèque du musée du quai Branly [PP0193914] .....	13
Figure 13 : « L'année de flore » et « la semaine de flore », (de Neuville, 1872).....	14
Figure 14 : Pandanus Tectorius, (Solander ex), (Barrau, 1962 :160).....	20
Figure 15 : Articles publiés par André Mercier entre 1945 et 1964 dans la revue 'L'Ethnographie' ...	21
Figure 16 : Bibliographie non exhaustive d'André Mercier.....	21
Figure 17 : Auteurs ayant publiés des articles ayant trait à l'ethnobotanique dans la revue L'Ethnographie.....	23
Figure 18 : Les différentes strates des systèmes classificatoires .....	27
Figure 19 : Modèles de classifications cosmologiques identifiées par Philippe Descola.....	28
Figure 20 : Évolution du laboratoire d'ethnobotanique (1897-2014).....	32
Figure 21 : Composition du corpus d'étude .....	41
Figure 22 : Nature des échantillons du corpus d'étude .....	43
Figure 23 : Photos des conditionnements prises le 12/03/2014, lors de la consultation en muséothèque .....	43
Figure 24 : Identification botanique de quatre échantillons .....	44
Figure 25 : Photo prise par Louis Girault en Bolivie, Iconothèque du musée du quai Branly [PP0077729.2].....	46
Figure 27 : Marché du Zoma : l'herboristerie en plein air, Tananarive, Madagascar. Photographe anonyme ; Iconothèque du musée du quai Branly [P0187973].....	48
Figure 28 : Paquet médicinal collecté par Patrick O'Reilly [71.1934.188.476.1-3] .....	50
Figure 29 : Collier médicinal collecté par Claude et Dina Lévi-Strauss [71.1936.48.427].....	51
Figure 30 : Échantillons de plantes médicinales collectés par Idelette Dugast et Elisabeth Dijour [71.1938.114.110 & 71.1938.114.111.1-2] ; [71.1931.54.125] .....	51
Figure 31 : Écorces médicinales collectées par Marcel Griaule [71.1938.46.286] .....	52
Figure 32 : Plante médicinale collectée par Louis Girault [71.1958.39.106].....	52
Figure 33 : Plante médicinale collectée par Teresa Battesti [71.1978.56.121] .....	52
Figure 34 : Échantillons végétaux collectés par Henri Lhote [71.1962.128.30, 71.1962.128.40 et 71.1962.128.41].....	54
Figure 35 : Identification botanique et vernaculaire des échantillons collectés par Louis Girault.....	55
Figure 36 : Identification botanique et vernaculaire de l'ensemble des échantillons du corpus .....	55
Figure 37 : Poupée réalisée à partir de maïs, collectée par Marcel Griaule [71.1938.46.362].....	56

Figure 38 : Monument funéraire, collecté par Patrick O'Reilly [71.1934.188.438.1-3].....	57
Figure 39 : Lit [71.1938.114.197] : « quatre pieds en bois. Les bords et le fond du lit sont en nervures de palmier-raphia de différentes grosseurs. Sur les côtés, ornementation en écorces de palmes et en alternant blanche et noire. Les quatre coins du lit et le milieu du fond sont renforcés par des liens en rotin » .....	58
Figure 41 : Collections de Claudine Friebderg conservées au musée du quai Branly .....	59
Figure 42 : Fiche objet – Collection ethnobiologique du Muséum national d’Histoire naturelle .....	61
Figure 43 : Hotte en rotin avec bretelles en fibres de bananier. Gabon. Collection « Serge Bahuchet et M. Robillard » MNHN –(©JC Domenech).....	62
Figure 44 : Calebasse magique collectée par Idelette Dugast, [71.1938.114.60.4].....	63
Figure 45 : Usages des plantes recueillies par Idelette Dugast, Collection 71.1938.114 .....	63
Figure 46 : Correspondances des familles végétales et des parties du corps humain (Dieterlen, 1952).....	74
Figure 47 : Sorghum bicolor (Poaceae). Variété Canga Saré. Collection « Administration du Sénégal », 1933, MNHN (© Simon Juraver).....	76
Figure 48 : Xylothèque, collections ethnobotaniques du MNHN (© Carole Brousse) .....	76
Figure 49 : Bocaux, collections ethnobotaniques du MNHN (© Carole Brousse).....	76
Figure 50 : Plante collectée par Louis Girault, échantillon MNHN-PAT-PAT000400 .....	78
Figure 51 : Base de données de collections du MNHN.....	78
Figure 52 : Le prieuré de Salagon et le jardin des temps modernes, (© ADT 04) .....	79
Figure 53 : Affiche de l’exposition Les simples entre nature et société (© EPI).....	81
Figure 54 : Collection permanente du prieuré de Salagon, (© ADT 04).....	82
Figure 55 : Échantillon de plante médicinale du MEG – Photo et Fiche objet - ETHAF 022209 .....	85
Figure 56 : Pays d’origine des échantillons de végétaux du MuCEM .....	86
Figure 57 : Régions d’origine des échantillons de végétaux français du MuCEM .....	86
Figure 58 : Échantillons de plante médicinale du MuCEM – n°1986.32.29 (gauche), n°DMH1966.95.37 (droite) .....	87
Figure 59 : Échantillons de végétaux conservés au MuCEM.....	87
Figure 60 : Utilisations des plantes conservées au MuCEM.....	88